



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la
Montérégie, secteur Ouest

Avril 1999

164

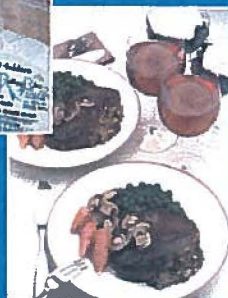
DB16

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Profil bioalimentaire



MRC Roussillon



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation



Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

L'agriculture et l'agroalimentaire québécois constituent un apport majeur à notre économie. Ainsi, en 1996, plus de 386 000 travailleurs, soit un emploi sur neuf, œuvraient dans ce secteur d'activités.

La Montérégie contribue de façon exceptionnelle à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire. Avec 25 % des entreprises agricoles du Québec, les 8 800 exploitations agricoles génèrent de l'emploi pour 19 000 travailleurs et totalisent des recettes monétaires de 1,6 milliard, soit 37 % des recettes agricoles du Québec. Les secteurs de la transformation des aliments, de la distribution et de la restauration, quant à eux, procurent plus de 50 000 emplois.

L'équipe du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à la Direction régionale de la Montérégie Ouest a comme mandat de soutenir la croissance du secteur agricole et agroalimentaire dans un esprit de développement économique durable.

Par la réalisation du profil de chacune des MRC de la région, le MAPAQ souhaite doter les instances locales d'un outil pour les aider à mieux positionner et mettre en valeur le potentiel de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de leur milieu.

Je vous invite à parcourir avec enthousiasme le présent profil afin qu'il active et stimule l'émergence de projets qui reposent sur vos caractéristiques et vos forces locales et régionales.

Je vous assure l'entière collaboration de mon personnel en région pour favoriser les maillages nécessaires entre les partenaires de l'agroalimentaire et permettre la réalisation d'actions concrètes pour réaliser notre défi collectif que représente l'amélioration de l'économie du secteur agroalimentaire en Montérégie.

Le ministre,

Rémy Trudel

P R É S E N T A T I O N D E L ' É Q U I P E

Éric Andriamanjay, agronome, conseiller en aménagement et en économie

François Beaulieu, agronome, conseiller en marketing et transformation

Louis-Claude Lavoie, agent agricole

Chantal Montpetit, agente de secrétariat

John Purdon, directeur régional adjoint

Céline Rousseau, agente de secrétariat

Marcel Normandeau, directeur régional

R E M E R C I E M E N T S

Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants des secteurs public et privé qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de ce profil.

SOMMAIRE :

❖ QUÉBEC ❖

- 441 000 emplois reliés au bioalimentaire, soit près de 12 % de la population active en 1997.
- Le bioalimentaire a généré un produit intérieur brut de 12,4 milliards de dollars, soit plus de 9 % du produit intérieur brut du Québec en 1997.
- 5 % des investissements totaux réalisés au Québec en 1997 étaient reliés au bioalimentaire.
- En 1996, l'industrie bioalimentaire exportait pour une valeur totale de 2 milliards de dollars et importait pour un montant totalisant 2,2 milliards de dollars.
- 23 % des exportations, soit près de 460 millions de dollars, étaient constitués de viande de porc.
- Au Québec, la valeur des ventes des produits agricoles et alimentaires totalisaient près de 11 milliards de dollars.
- En 1995, les 35 323 exploitations agricoles généraient de l'emploi pour 78 300 personnes et totalisaient des recettes monétaires de 4,25 milliards de dollars.
- Totalisant 1,1 milliard de dollars, les recettes monétaires provenant des productions végétales étaient dominées par les céréales et protéagineux (37,4 %), les fruits et légumes (33,4 %) et l'horticulture ornementale (11,7 %).
- Les recettes monétaires provenant des productions animales se chiffraient à 3,15 milliards de dollars et regroupaient la production laitière (42 %), la production porcine (31 %), la production avicole (15 %) et la production bovine (10 %).
- Environ 1,7 % de la superficie du Québec (2,5 millions d'hectares) est propice à la production des grandes cultures et on retrouve surtout les fourrages et les pâturages (1,4 million d'hectares), les céréales et protéagineux (700 000 hectares) et les légumes (58 900 hectares).
- Les pêches et l'aquiculture sont concentrées dans les régions administratives de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Les recettes monétaires de ce secteur se chiffraient à 137 millions de dollars en 1996.
- Le secteur secondaire (transformation des aliments et des boissons) a généré des ventes de 11,7 milliards de dollars, tout en employant plus de 50 000 personnes. Les viandes et les volailles représentaient 25 % de la valeur totale des livraisons, suivies des produits laitiers (21 %) et des boissons gazeuses et alcooliques (15 %).
- Le secteur tertiaire (commerce de gros, commerce de détail et restauration) a engendré des recettes monétaires de 33 milliards de dollars en 1995 (commerce de gros : 18 milliards de dollars ; commerce de détail : 14,6 milliards de dollars et restauration : 5 milliards de dollars). 8,3 % des 262 000 emplois reliés au secteur tertiaire étaient dans le commerce de gros, 35,7 % étaient dans le commerce de détail et près de 56 % étaient dans la restauration.

SOMMAIRE

❖ MONTÉRÉGIE ❖

- 69 300 emplois reliés au bioalimentaire, soit près de 11 % de la population active en 1996.
- Le bioalimentaire a généré un produit intérieur brut de 2,7 milliards de dollars, soit près de 9 % du produit intérieur brut de la Montérégie en 1997.
- Le produit intérieur brut du bioalimentaire de la Montérégie était réparti entre l'agriculture (30 %), la transformation des aliments et boissons (28 %), le commerce de détail (21 %), la restauration (16 %) et le commerce de gros (5 %).
- En 1996, les 8 831 exploitations agricoles généraient de l'emploi pour 19 400 personnes et totalisaient des recettes monétaires de 1,6 milliard de dollars.
- Totalisant 671 millions de dollars, les recettes monétaires provenant des productions végétales étaient dominées par les céréales et protéagineux (56 %), les fruits et légumes (31 %), les cultures abritées (4,2 %) et l'horticulture ornementale (3,5 %).
- Les recettes monétaires provenant des productions animales se chiffraient à 998 millions de dollars et regroupaient la production laitière (37 %), la production porcine (32 %), la production avicole (17 %) et la production bovine (9 %).
- Plus de 66 % de la zone agricole (954 000 hectares) sont propices à la production des grandes cultures et on retrouve surtout les céréales et protéagineux (330 000 hectares), les fourrages et les pâturages (191 000 hectares) et les légumes (30 000 hectares).
- Le secteur secondaire (transformation des aliments et des boissons) a généré des ventes de 2,4 milliards de dollars, tout en employant plus de 11 000 personnes. Le secteur de la transformation des aliments employait près de 10 400 personnes et celui des boissons près de 600 personnes.
- Le secteur tertiaire (commerce de gros, commerce de détail et restauration) a engendré des recettes monétaires de 4,2 milliards de dollars en 1996 (commerce de gros : 840 millions de dollars ; commerce de détail : 2,7 milliards de dollars et restauration : 100 millions de dollars). Des 38 800 emplois reliés au secteur tertiaire, 6,2 % étaient dans le commerce de gros, 41 % étaient dans le commerce de détail et près de 52,8 % étaient dans la restauration.

SOMMAIRE

❖ MRC ROUSSILLON ❖

- 4 632 emplois étaient reliés au bioalimentaire, soit 7 % (un emploi sur quatorze) de la population active en 1996.
- 13 % des emplois du secteur bioalimentaire de la MRC, soit 616 emplois, étaient directement reliés au secteur de la production agricole. Le secteur tertiaire (commerce de gros, commerce de détail et services) procure 3 523 emplois (76 % des emplois du secteur bioalimentaire).
- Le territoire zoné agricole est constitué à 94 % de sols propices à la production de grandes cultures.
- En 1995, les 270 exploitations agricoles de la MRC Roussillon ont généré des recettes monétaires totalisant 37 millions de dollars.
- En 1996, les productions végétales ont généré des recettes monétaires près de 29 millions de dollars, dont près de 13 millions provenaient de la production des céréales et protéagineux. Les légumes ont généré des recettes monétaires de plus de 12 millions de dollars.
- En 1996, les productions animales ont généré des recettes monétaires de plus de 8 millions de dollars, dont plus de 6 millions provenaient de la production laitière.
- À l'instar de la Montérégie, on a observé un excédent céréalier ainsi qu'un excédent fourrager dans la MRC Roussillon. Ces excédents étaient respectivement de 50 000 tonnes de céréales et de 10 000 tonnes de fourrages.
- En incluant la valeur des quotas de production, la valeur totale des actifs agricoles se chiffrait à plus de 164 millions de dollars en 1996. Si on exclut la valeur des quotas de production, la valeur moyenne des actifs des entreprises agricoles était de 573 000 dollars.
- En 1996, le secteur secondaire (transformation des aliments et des boissons) employait plus de 493 personnes réparties sur 18 entreprises. Ces entreprises étaient surtout impliquées dans la transformation des produits de boulangerie et des viandes.
- Le secteur tertiaire regroupe les commerces de gros (102 emplois), les commerce de détail (1 403 emplois) et les services (2 018 emplois).

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|--|------|
| Liste des tableaux | viii |
| Liste des graphiques | ix |
| Liste des cartes | x |
| Liste des annexes | xii |
| Avant-propos | xiii |
| Avertissement | xiv |
| Introduction | 1 |
| 1. L'industrie bioalimentaire au Québec | 2 |
| 1.1 L'industrie bioalimentaire dans l'économie du Québec | 2 |
| 1.2 Secteur primaire | 6 |
| 1.2.1 Agriculture | 7 |
| 1.2.1.1 Les productions végétales..... | 8 |
| 1.2.1.2 Les productions animales | 9 |
| 1.2.2 Pêches et aquiculture | 11 |
| 1.3 Secteur secondaire..... | 12 |
| 1.4 Secteur tertiaire | 14 |
| 1.4.1 Commerce de gros..... | 14 |
| 1.4.2 Commerce de détail..... | 15 |
| 1.4.3 La restauration..... | 15 |
| 2. L'industrie bioalimentaire de la Montérégie | 16 |
| 2.1 L'industrie bioalimentaire dans l'économie de la Montérégie..... | 16 |
| 2.2 Secteur primaire | 18 |
| 2.2.1 Agriculture | 18 |
| 2.2.1.1 . Les productions végétales | 19 |
| 2.2.1.2 . Les productions animales | 21 |

| | | |
|---------|---|----|
| 2.3 | Secteur secondaire..... | 23 |
| 2.4 | Secteur tertiaire | 25 |
| 2.4.1 | Commerce de gros..... | 25 |
| 2.4.2 | Commerce de détail..... | 26 |
| 2.4.3 | Restauration | 26 |
| 3. | L'industrie bioalimentaire de la MRC Roussillon..... | 27 |
| 3.1 | Conditions bio-physiques du milieu agricole | 28 |
| 3.1.1 | Relief et topographie | 28 |
| 3.1.2 | Hydrographie | 28 |
| 3.1.3 | Climat..... | 29 |
| 3.1.4 | Types de sols et superficie zonée agricole | 29 |
| 3.2 | Secteur primaire | 31 |
| 3.2.1 | Agriculture | 31 |
| 3.2.1.1 | Productions végétales | 31 |
| 3.2.1.2 | Productions animales..... | 33 |
| 3.2.1.3 | Bilan des productions céréalières et fourragères dans la MRC Roussillon..... | 34 |
| 3.2.2 | Portrait des entreprises agricoles | 36 |
| 3.2.2.1 | Le capital agricole | 36 |
| 3.2.2.2 | La superficie des exploitations agricoles | 36 |
| 3.2.2.3 | Répartition des niveaux de revenus | 37 |
| 3.2.2.4 | Répartition des sources de revenus agricoles..... | 38 |
| 3.2.2.5 | Répartition des dépenses agricoles | 39 |
| 3.2.3 | Caractéristiques socio-économiques des exploitations agricoles | 40 |
| 3.2.3.1 | Formation et relève | 41 |
| 3.2.4 | Faits saillants des productions agricoles | 41 |
| 3.2.4.1 | Les grandes cultures | 41 |
| 3.2.4.2 | Les cultures fruitières | 42 |
| 3.2.4.3 | Les cultures légumières | 42 |
| 3.2.4.4 | Les cultures abritées | 43 |
| 3.2.4.5 | Les autres productions végétales..... | 43 |

| | | |
|---------|---|----|
| 3.2.4.6 | La production laitière | 43 |
| 3.2.4.7 | La production bovine | 44 |
| 3.2.4.8 | La production porcine | 44 |
| 3.2.4.9 | Les autres productions animales..... | 44 |
| 3.3 | Secteur secondaire | 45 |
| 3.3.1 | Faits saillants | 45 |
| 3.3.1.1 | L'industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande et de la volaille..... | 45 |
| 3.3.1.2 | L'industrie des produits de boulangerie et de pâtisserie .. | 46 |
| 3.3.1.3 | L'industrie de la farine et des céréales de table | 46 |
| 3.3.1.4 | L'industrie des produits laitiers..... | 46 |
| 3.3.1.5 | L'industrie des aliments pour animaux..... | 46 |
| 3.3.1.6 | L'industrie des autres produits alimentaires | 46 |
| 3.4 | Secteur tertiaire | 47 |
| 3.4.1 | Faits saillants | 47 |
| 3.4.1.1 | Les produits agricoles, engrais minéraux et fournitures agricoles | 47 |
| 3.4.1.2 | Les produits alimentaires et boissons | 48 |
| 3.4.1.3 | Autres commerces de gros | 48 |
| 3.4.1.4 | Magasins d'alimentation | 48 |
| 3.4.1.5 | Restauration, tavernes et bars..... | 48 |
| 3.4.1.6 | Services relatifs à l'agriculture..... | 48 |
| | Bibliographie | 80 |

LISTE DES TABLEAUX

| | PAGE |
|--|------|
| 1 Utilisation du territoire au Québec (1995) | 7 |
| 2 Importance des principales productions végétales du Québec (1995)..... | 8 |
| 3 Importance des principales productions animales du Québec (1995)..... | 10 |
| 4 Données économiques sur les pêches et l'aquiculture commerciale au Québec (1996) | 11 |
| 5 Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire au Québec (1995)..... | 13 |
| 6 Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire au Québec (1995)..... | 14 |
| 7 Indicateurs de l'activité économique du bioalimentaire en Montérégie (1996)..... | 16 |
| 8 Classes de sol selon l'inventaire des terres du Canada..... | 19 |
| 9 Importance des principales productions végétales en Montérégie (1995)..... | 20 |
| 10 Importance des principales productions animales en Montérégie (1995)..... | 22 |
| 11 Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire en Montérégie (1996).... | 24 |
| 12 Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire en Montérégie (1996)..... | 25 |
| 13 Répartition des classes de sol selon l'inventaire des terres du Canada en comparaison avec les zones agricoles | 30 |
| 14 Importance des principales productions végétales dans la MRC Roussillon (1995) | 32 |
| 15 Importance des principales productions animales dans la MRC Roussillon (1995)..... | 33 |
| 16 Estimation des surplus céréaliers et fourragers (1995)..... | 35 |
| 17 Répartition du capital agricole dans la MRC Roussillon (1996) | 36 |
| 18 Superficie déclarée par les exploitations agricoles dans la MRC Roussillon (1995)..... | 36 |
| 19 Répartition des exploitations agricoles en fonction de leur superficie moyenne dans la MRC Roussillon (1995)..... | 37 |
| 20 Répartition des exploitations selon les niveaux de revenus agricoles déclarés dans la MRC Roussillon (1995) | 37 |
| 21 Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire dans la MRC Roussillon (1996) | 45 |
| 22 Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire dans la MRC Roussillon (1996)..... | 47 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | PAGE |
|---|------|
| 1 Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)..... | 2 |
| 2 Répartition du PIB dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)..... | 3 |
| 3 Répartition des investissements dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)..... | 4 |
| 4 Principales exportations du Québec (1996) | 4 |
| 5 Principales importations du Québec (1996)..... | 5 |
| 6 Répartition des ventes de produits agricoles et d'aliments du Québec selon les marchés (1998)..... | 6 |
| 7 Répartition des recettes monétaires pour les productions végétales au Québec (1996)..... | 9 |
| 8 Répartition des recettes monétaires pour les productions animales au Québec (1996)..... | 11 |
| 9 Répartition de la valeur des livraisons dans le secteur bioalimentaire au Québec (1996) ... | 12 |
| 10 Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire en Montérégie (1996)..... | 17 |
| 11 Contribution sectorielle au PIB du bioalimentaire de la Montérégie (1996)..... | 18 |
| 12 Répartition des recettes monétaires pour les productions végétales en Montérégie (1996)..... | 21 |
| 13 Répartition des recettes monétaires pour les productions animales en Montérégie (1996)..... | 23 |
| 14 Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire de la MRC Roussillon (1996)..... | 27 |
| 15 Répartition des recettes monétaires pour les productions végétales dans la MRC Roussillon (1996) | 33 |
| 16 Répartition des recettes monétaires pour les productions animales dans la Roussillon (1996)..... | 34 |
| 17 Répartition des exploitations agricoles par principales sources de revenus agricole (1995)..... | 38 |
| 18 Répartition des dépenses agricoles des fermes (1996)..... | 39 |
| 19 Répartition selon l'âge des membres des exploitations agricoles de la MRC Roussillon (1995)..... | 40 |

LISTE DES CARTES

| | | PAGE |
|----|--|-------------|
| 1 | Les directions régionales du MAPAQ en Montérégie..... | 49 |
| 2 | Les municipalités de la MRC Roussillon..... | 50 |
| 3 | Le relief de la MRC des Roussillon..... | 51 |
| 4 | L'hydrographie dans la MRC Roussillon..... | 52 |
| 5 | Longueur de la période sans gel dans la région agricole de la Montérégie, secteur Ouest .. | 53 |
| 6 | Date du dernier gel printanier dans la région agricole de la Montérégie, secteur Ouest..... | 54 |
| 7 | Date du premier gel automnal dans la région agricole de la Montérégie, secteur Ouest | 55 |
| 8 | Longueur de la saison de croissance des plantes dans la région agricole de la Montérégie, secteur Ouest | 56 |
| 9 | Date de fin de saison de croissance des plantes dans la région agricole de la Montérégie, secteur Ouest | 57 |
| 10 | Nombre d'exploitations agricoles enregistrées par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 58 |
| 11 | Répartition des revenus agricoles annuels déclarés par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 59 |
| 12 | Répartition du nombre d'unités animales par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 60 |
| 13 | Répartition des déficits en valeur fertilisante (base azote) des engrais de ferme disponibles par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 61 |
| 14 | Répartition des déficits en valeur fertilisante (base phosphore) des engrais de ferme disponibles par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 62 |
| 15 | Localisation des fermes produisant du maïs-grain dans la MRC Roussillon..... | 63 |
| 16 | Répartition de la culture du maïs-grain par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 64 |
| 17 | Localisation des fermes en production fruitière dans la MRC Roussillon..... | 65 |

LISTE DES CARTES

| | PAGE |
|---|-------------|
| <i>(Suite)</i> | |
| 18 Localisation des fermes en production légumière dans la MRC Roussillon..... | 66 |
| 19 Localisation des fermes serricoles, des pépinières et des champignonnières dans la MRC Roussillon | 67 |
| 20 Localisation des fermes laitières dans la MRC Roussillon..... | 68 |
| 21 Répartition des vaches laitières par municipalité dans la MRC Roussillon..... | 69 |

LISTE DES ANNEXES

| | | |
|-----------------|--|-----------|
| Annexe 1 | Description des classes de sol (Agriculture Canada, direction générale de la recherche, 1991) | 70 |
| Annexe 2 | Cadre méthodologique..... | 71 |
| Annexe 3 | Les orientations stratégiques ministérielles et les valeurs de gestion | 73 |
| Annexe 4 | Les tables filières..... | 74 |
| Annexe 5 | Liste des bureaux de la Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest | 78 |
| Annexe 6 | Le groupe APA..... | 79 |

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a retenu six orientations :

- Accroître la présence des produits québécois sur les marchés.
- Aider les entreprises à se préparer à un environnement plus concurrentiel.
- Favoriser le développement harmonieux et la promotion des activités et entreprises agricoles sur le territoire.
- Stimuler la mise en valeur des potentiels régionaux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Promouvoir l'excellence et le savoir-faire de l'industrie et de ses artisans.
- Affirmer les intérêts québécois sur la scène nationale et internationale.

Par la rédaction de ce profil, la Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la Montérégie secteur Ouest a voulu donner une vue d'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire du bioalimentaire du Québec, de la Montérégie et de la MRC des Jardins-de-Napierville. Un aperçu du bioalimentaire a été élaboré au niveau provincial et régional, tandis qu'une description plus détaillée a été réalisée au niveau de la MRC. Cette démarche a eu pour objectifs de faire ressortir les particularités de l'industrie bioalimentaire et de souligner son importance dans l'économie du Québec et des régions.

Persuadée que ce document reflétera adéquatement les différentes facettes du bioalimentaire, la Direction régionale croit qu'il permettra à l'ensemble des intervenants de définir les problématiques locales et d'élaborer des actions concrètes susceptibles de favoriser le maintien et le développement de ce secteur.

Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants qui nous ont apporté généreusement leur collaboration.

La Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest
MAPAQ
Avril 1999

AVERTISSEMENT

Pour les fins de ce document, plusieurs sources de données ont été utilisées et des compilations ont permis de garder le maximum d'uniformité.

Le lecteur est donc invité à consulter le cadre méthodologique contenu en annexe pour certaines classifications. Par ailleurs, les limites dans la disponibilité de certaines informations nous ont obligés à faire un compromis au niveau des années de référence.

Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Le profil de l'industrie bioalimentaire des différentes MRC situées sur le territoire couvert par la Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, se veut un outil d'information et de promotion.

Ce document a pour objectif premier de décrire les différentes composantes de l'industrie bioalimentaire au Québec, en Montérégie et dans la MRC Roussillon. Il se propose aussi de faire ressortir l'importance de ce secteur, ainsi que les contraintes qui sont susceptibles d'affecter son développement. C'est donc un outil d'aide à la concertation une fois que les intervenants se l'approprient.

Le document contient 3 chapitres, et les deux premiers chapitres ont été développés de façon à survoler la situation du bioalimentaire au niveau du Québec et de la Montérégie. Dans ce survol, on insiste plus particulièrement sur l'importance économique et sur la dynamique des secteurs qu'on retrouve dans le bioalimentaire.

Le troisième chapitre concerne le bioalimentaire de la MRC Roussillon et va plus loin dans l'exploitation des données relatives au secteur de la production agricole, tout en ne négligeant pas les secteurs secondaire et tertiaire.

1. L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

L'industrie bioalimentaire est définie comme le regroupement de plusieurs activités économiques incluant un secteur primaire (agriculture, pêches et aquiculture commerciales), un secteur secondaire (transformation des aliments et des boissons) et un secteur tertiaire (commerce de gros, commerce de détail et restauration).

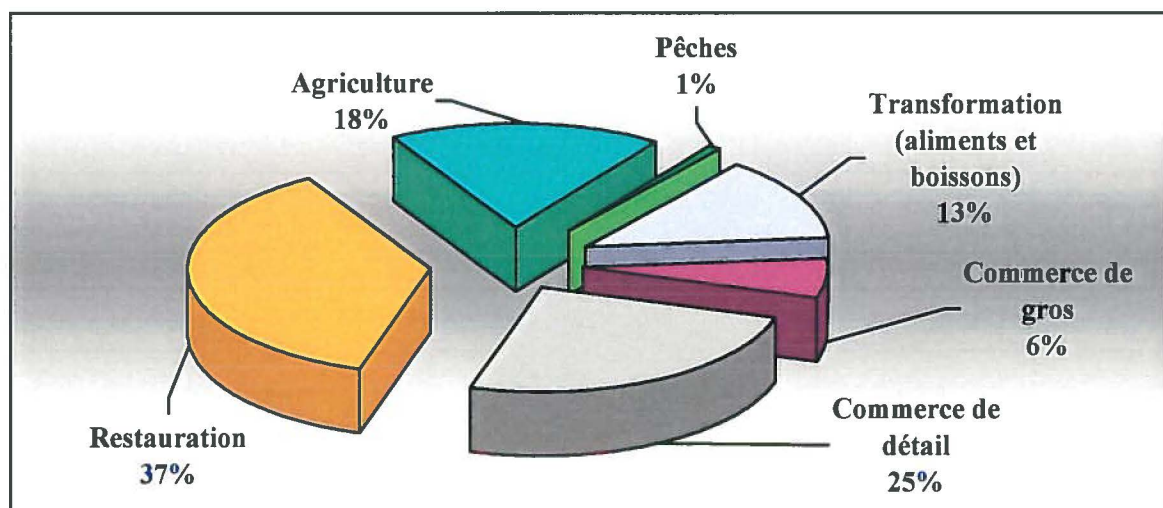
Le secteur primaire est constitué de l'agriculture (sous la forme des productions végétales et animales) ainsi que des pêches et de l'aquiculture commerciales. Le secteur secondaire concerne essentiellement les entreprises de transformation des aliments (produits végétaux, animaux et marins) et celles de la transformation des boissons. Finalement le secteur tertiaire inclut les commerces de gros (produits alimentaires et boissons, bétail et céréales), les commerces de détail (magasins d'alimentation), et les entreprises de restauration (restaurants, cafés et bars).

1.1 L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

L'industrie bioalimentaire est un secteur dynamique et particulièrement important de l'économie québécoise. Comme on peut le noter dans le graphique 1, près de 441 000 emplois sont reliés directement à l'industrie bioalimentaire. Par rapport à l'ensemble de l'économie du Québec, on peut donc constater qu'un peu plus d'un emploi sur neuf est relié directement à l'industrie bioalimentaire. Il faut aussi souligner qu'en juillet 1997, le Québec comptait une population de 7,43 millions de personnes dont 3,68 millions faisaient partie de la population active.

Depuis 1992, la progression des emplois dans l'industrie bioalimentaire a nettement dépassé celle des emplois dans l'ensemble de l'économie québécoise. En 1997, cette progression dépassait d'environ 5 % celle de l'ensemble de l'économie (MAPAQ, 1998).

GRAPHIQUE 1 : Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)

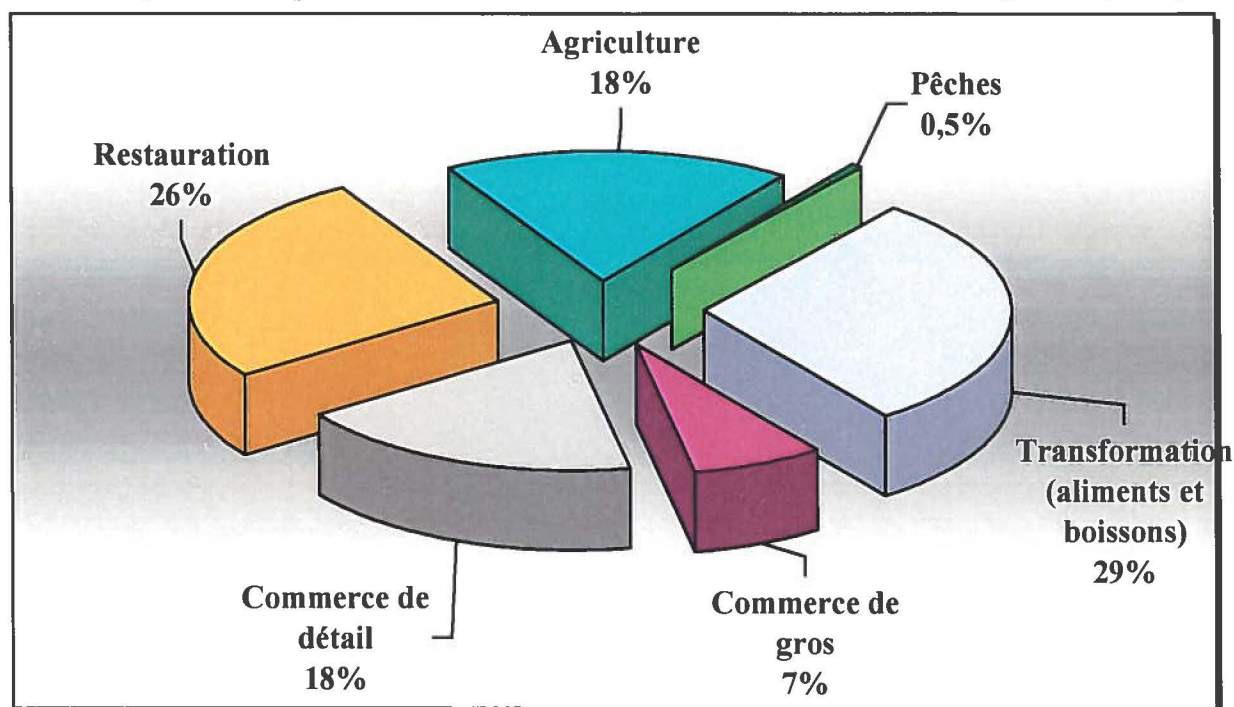


Total : 441 000 emplois

Si on réfère au produit intérieur brut¹ (PIB), l'industrie bioalimentaire contribuait pour plus de 9 % du PIB réel total du Québec en 1997. Toujours en 1997, le PIB de l'industrie bioalimentaire du Québec représentait 20 % de celle du Canada. Exprimé en dollars constants de 1992, le PIB de l'industrie bioalimentaire du Québec se chiffrait à près de 12,4 milliards de dollars en 1997.

La répartition du PIB de l'industrie bioalimentaire du Québec est explicitée dans le graphique 2, où on peut noter que le secteur de la transformation des aliments et des boissons est celui qui contribue le plus au PIB de l'industrie bioalimentaire du Québec.

GRAPHIQUE 2 : Répartition du PIB dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)



Total : 12,4 milliards \$

Source : Statistique Canada

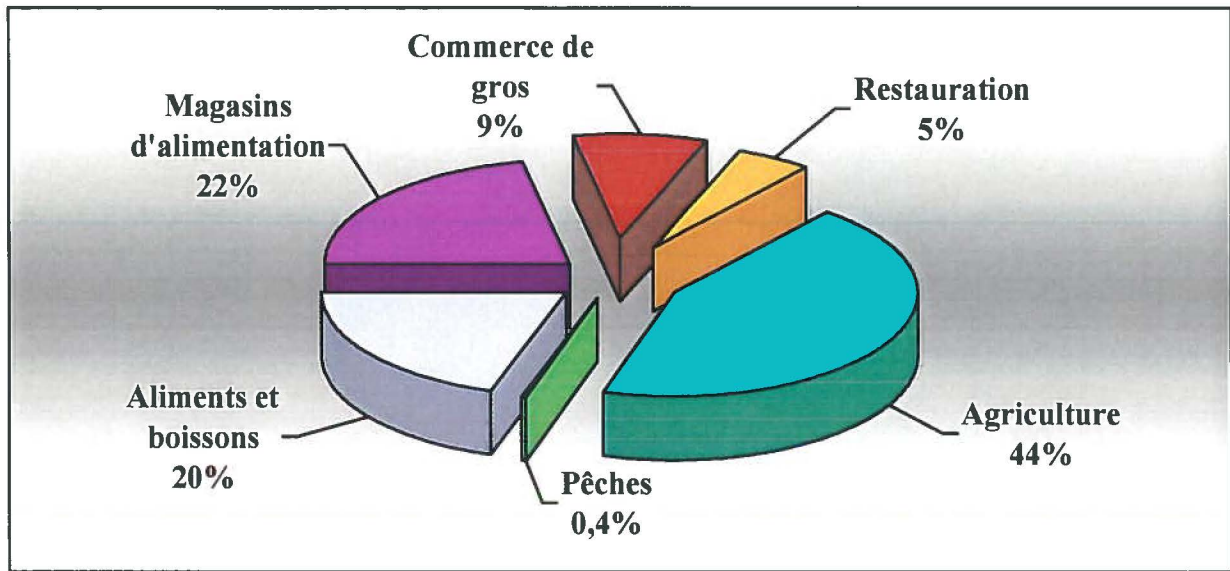
Par sa présence importante au niveau des différentes régions administratives du Québec, l'industrie bioalimentaire constitue un pilier des économies régionales. En effet, cette industrie procurait plus de 10 % des emplois pour 13 des 17 régions administratives du Québec.

Afin de maintenir sa compétitivité, l'industrie bioalimentaire du Québec a fait l'objet d'investissements moyens annuels dépassant le milliard de dollars depuis 1990. Plus précisément, près de 5 % des investissements totaux réalisés au Québec en 1997 l'ont été dans l'industrie bioalimentaire. En terme monétaire, cela représente un montant de près de 1,4 milliard de dollars (Statistique Canada, 1998).

Le graphique 3 contient la répartition des investissements dans l'industrie bioalimentaire, où on peut souligner que l'agriculture a reçu près de 44 % des investissements du bioalimentaire pour un montant de 616 millions de dollars.

¹ Produit intérieur brut (PIB) : mesure de la production nette ou de la valeur ajoutée. L'utilisation des dollars constants de 1992 permet une meilleure comparaison étant donné la disponibilité des données.

GRAPHIQUE 3 : Répartition des investissements dans l'industrie bioalimentaire au Québec (1997)

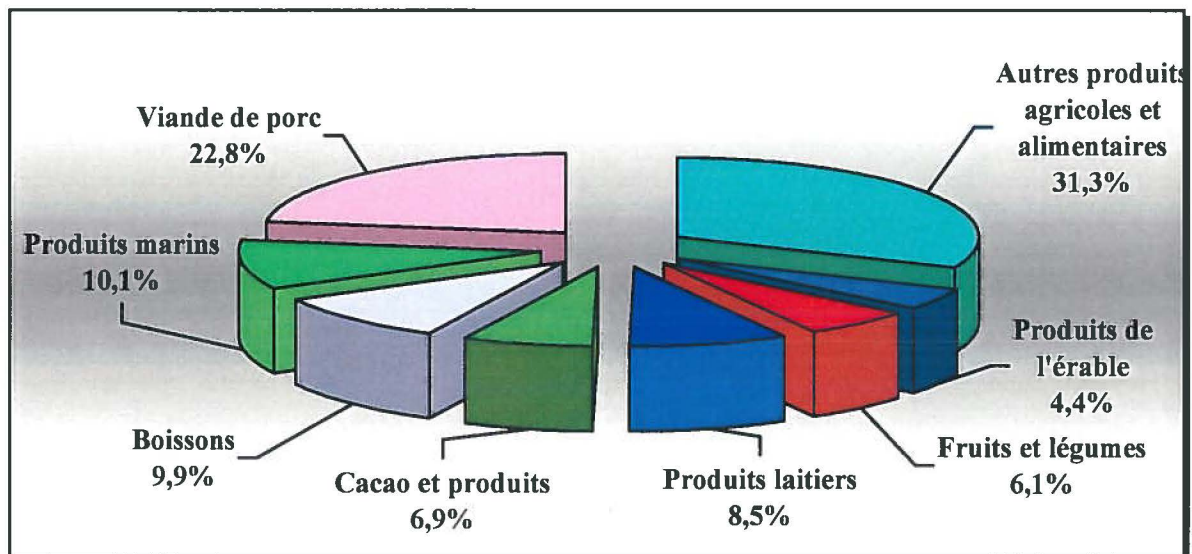


Total : 1,4 milliards \$

Source : Statistique Canada

79 % des échanges commerciaux du Québec vers d'autres destinations se font avec 2 % de ses partenaires, soit trois pays seulement. Le principal partenaire du Québec demeure les États-Unis, avec 67 % des produits exportés. Suivent le Japon, 10 %, et l'Union européenne, 9 %.

GRAPHIQUE 4 : Principales exportations du Québec (1996)



Total : 2 milliards \$

Source : Statistique Canada

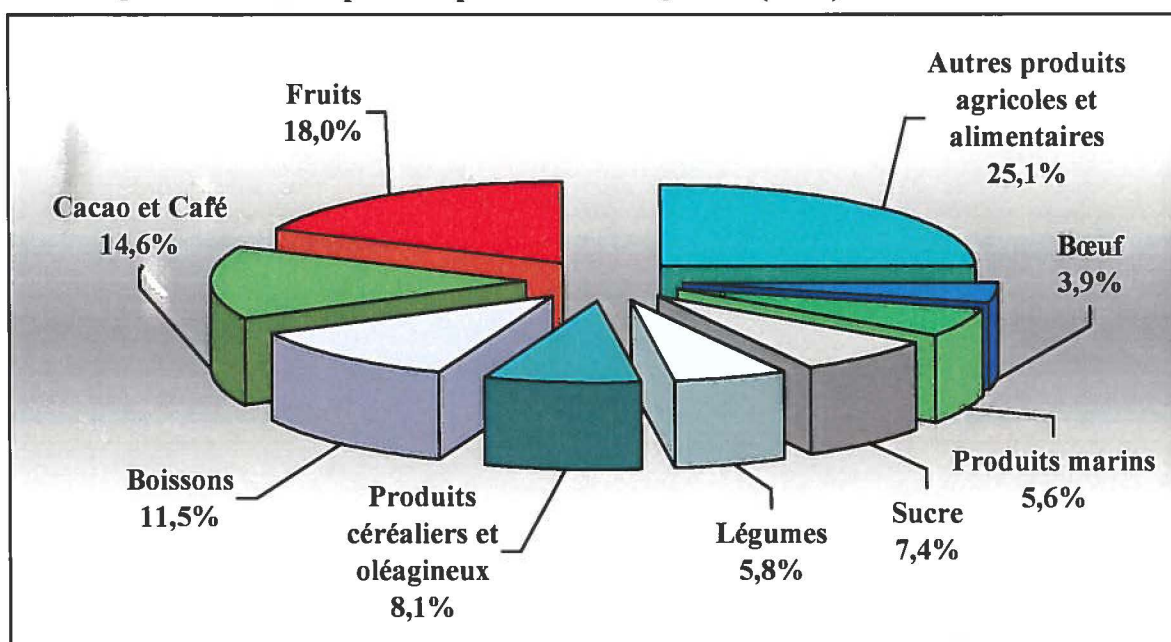
En 1996, les principaux produits exportés par le Québec ont été le porc, les produits marins, les boissons, les produits laitiers, les dérivés du cacao (chocolat), les fruits et légumes.

Le Québec a vendu des produits agricoles, marins et alimentaires dans 141 pays.

De 1986 à 1996, la valeur des exportations québécoises s'est accrue de 55,2 %, atteignant 2 milliards de dollars.

Le Québec a importé près des deux tiers des produits agricoles, marins et alimentaires dont il avait besoin de huit pays, soit 6 % de ses partenaires internationaux. 32 % des produits importés par le Québec proviennent des États-Unis et 22 % viennent de l'Union Européenne.

GRAPHIQUE 5 : Principales importations du Québec (1996)



Total : 2,2 milliards \$

Source : Statistique Canada

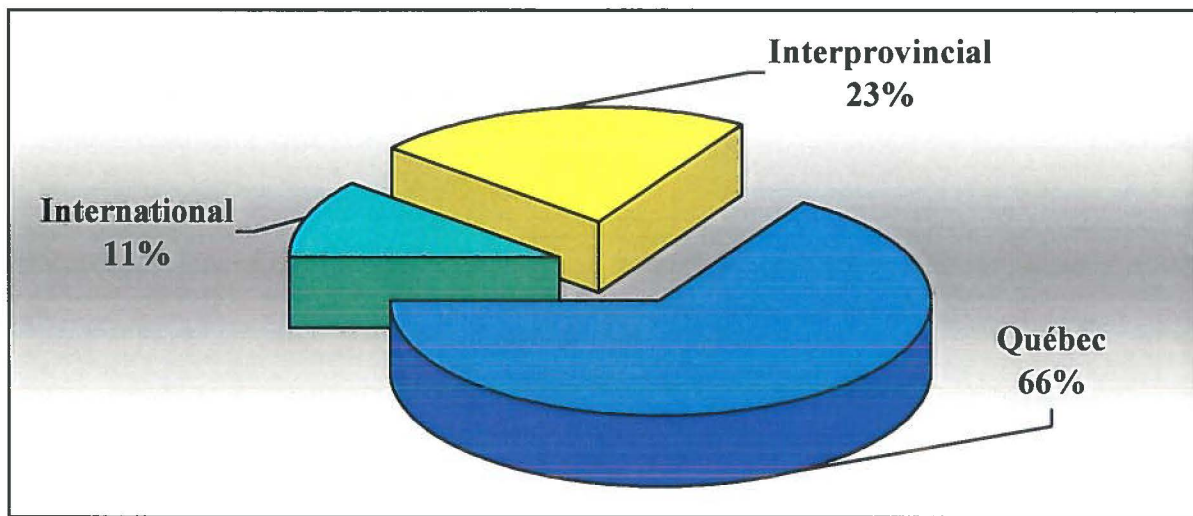
Par ailleurs, selon un recensement effectué en 1993, la population chevaline était de 53 476 chevaux dans l'ensemble du Québec². Il y avait alors 39 088 chevaux de selle, 6 400 chevaux de course et 7 988 chevaux de trait. Dans son ensemble, ce secteur employait, en 1993, 8 633 personnes à temps plein et a engendré des dépenses évaluées à 354 millions de dollars.

En 1996, les importations québécoises ont été principalement les fruits, le cacao et le café, les boissons, ainsi que les produits céréaliers et oléagineux. Il y avait 137 pays qui ont acheminé des produits agricoles et alimentaires au Québec. De 1986 à 1996, la valeur des importations québécoises a augmenté de 29,8 %, s'élevant à 2,2 milliards de dollars.

² Ces informations sont diffusées à titre indicatif et n'ont pas été intégrées au reste des paramètres économiques du bioalimentaire.

Les produits agricoles et les aliments produits au Québec étaient, en 1996, principalement écoulés au Québec, tel qu'illustré dans le graphique 6.

GRAPHIQUE 6 : Répartition des ventes de produits agricoles et d'aliments du Québec selon les marchés (1998)



Total : 16,6 milliards \$

Source : Statistique Canada

- L'Ontario représentait, en 1996, 61 % des ventes interprovinciales de produits agricoles et d'aliments du Québec.
- Au cours des dix dernières années, les ventes de produits agricoles et d'aliments du Québec ont progressé beaucoup plus rapidement sur les marchés interprovincial et international que sur le marché domestique.

1.2 SECTEUR PRIMAIRE

Le Québec agricole, situé au-dessous du 51^e parallèle, a un climat humide. Ce dernier se caractérise par une forte amplitude des températures avec, habituellement, un été chaud et un hiver rigoureux, et par des précipitations réparties sur toute l'année. Aux 900 mm de pluie qui tombent d'avril à novembre s'ajoute, durant l'hiver, une accumulation de neige qui peut atteindre 1 300 mm dans certaines régions. Cependant, en fonction de la latitude, du relief et de l'influence maritime, les conditions climatiques varient considérablement entre les régions, et même entre les zones. Ces variations climatiques ont, par conséquent, un impact déterminant sur la localisation et le développement du secteur primaire de l'industrie bioalimentaire.

Au niveau de la Direction générale des affaires régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), on retrouve au Québec les directions régionales suivantes : le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, Québec, la Mauricie, l'Estrie, Montréal-Laval-Lanaudière, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, les Laurentides, la Montérégie Est, la Montérégie Ouest, et le Centre-du-Québec.

1.2.1 Agriculture

Malgré l'importance de sa superficie, le Québec a une zone propice à l'agriculture relativement limitée (voir tableau 1). En effet, seulement 3,8 % de la superficie en terre ferme fait l'objet d'une politique de zonage priorisant l'agriculture. Les entreprises agricoles exploitent effectivement 3,45 millions d'hectares ou 2,3 % de la superficie en terre ferme. De cette superficie zonée agricole, seulement 2,5 millions d'hectares se révèlent propices à la production de grandes cultures (sols de classes Aa, Ab, et Ac)³. Puisqu'il existe une concentration plus grande de la population dans les mêmes zones, l'agriculture subit une pression continue du phénomène d'urbanisation et cela plus particulièrement sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent où on retrouve 70 % du territoire agricole exploité.

TABLEAU 1: Utilisation du territoire au Québec (1995)

| | <i>Ha</i> | <i>% terre ferme</i> |
|--|-------------|----------------------|
| Superficie totale du Québec | 166 800 000 | 100 % |
| Zone agricole (selon LPTAA) | 6 339 908 | 3,8 % |
| Superficie des entreprises agricoles | 3 450 000 | 2,30 % |
| Superficie propice aux grandes cultures | 2 534 510 | 1,69 % |

Sources : MAPAQ, *Service des études économiques*, 1976
CPTAQ, 1998

En 1995, le Québec comptait 35 323 exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ. Ces exploitations agricoles procuraient de l'emploi à 78 300 personnes. Le nombre d'entreprises agricoles ne cesse de diminuer pendant qu'on observe une augmentation de la taille des exploitations ainsi qu'une concentration de la production.

L'ensemble des exploitations agricoles du Québec a réalisé des recettes monétaires⁴ de 4,25 milliards de dollars en 1996. Ces recettes proviennent à 75 % des productions animales (lait, porc, bœuf, miel, etc...), à 25 % des productions végétales (céréales, protéagineux, fruits, légumes, etc...). La production laitière ainsi que la production porcine représentaient ensemble un peu plus de 52 % des recettes monétaires de toutes les exploitations agricoles.

³ Sols de classe Aa : classes 1, 2, 3 (potentiel bon à excellent)
Sols de classe Ab : classe 4 (potentiel moyen)
Sols de classe Ac : classe 5 (potentiel pauvre).
Voir l'annexe 1 pour la description des classes de sol

⁴ Les recettes monétaires sont composées de la vente des produits agricoles et des paiements gouvernementaux.

1.2.1.1 Les productions végétales

Les entreprises agricoles du Québec occupent une bonne partie de la zone agricole, et comme on peut le constater dans le tableau 2, les superficies en fourrages et en pâturage dominant dans le paysage rural avec près de 1,4 millions d'hectares, suivies des céréales et protéagineux avec plus de 700 000 hectares. Ces principales productions végétales servent avant tout d'aliments de base aux différentes productions animales.

Par ailleurs, on remarque une grande diversité des productions végétales, plus particulièrement en relation avec l'horticulture aussi bien légumière, fruitière qu'ornementale. Il faut aussi mentionner l'acériculture qui est un secteur où le Québec possède un avantage comparatif reposant sur son climat et sur les peuplements de ses forêts.

Sur la base du nombre d'exploitations impliquées dans les productions végétales, on peut conclure que l'agriculture au Québec requiert de façon importante la ressource sol. En effet, seulement 1 383 entreprises sont impliquées dans les cultures abritées où les superficies utilisées sont relativement minimes.

TABEAU 2 : Importance des principales productions végétales du Québec (1995)

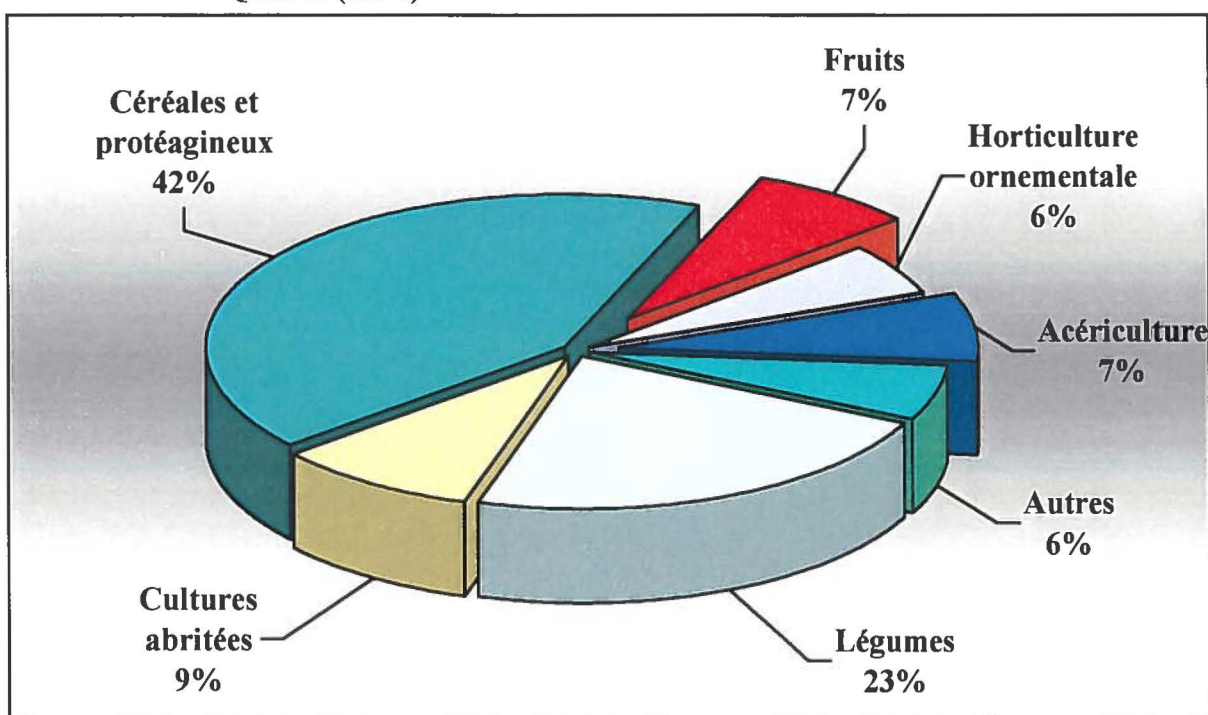
| <i>Type de production</i> | <i>Valeur</i> | <i>Nombre d'exploitations</i> |
|--|--------------------------|-------------------------------|
| CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX | 705 301 ha | 19 242 |
| Blé | 35 694 ha | 1 730 |
| Maïs-grain | 304 781 ha | 6 203 |
| Soya | 72 245 ha | 2 475 |
| POMMES | 2 905 885 arbres | 710 |
| LÉGUMES | 58 901 ha | 3 089 |
| frais | 46 594 ha | 2 726 |
| de transformation | 12 307 ha | 535 |
| CULTURES ABRITÉES | 3 266 343 m ² | 1 383 |
| Champignonnières | 144 330 m ² | 22 |
| Serres(récoltées), légumes, fleurs et plantes vertes | 3 122 013 m ² | 1 361 |
| HORTICULTURE ORNEMENTALE | 25 913 ha | 1 308 |
| en conteneur | 1 198 ha | 229 |
| plein champs | 24 715 ha | 1 079 |
| FOURRAGES | 996 664 ha | 24 358 |
| PÂTURAGES | 399 990 ha | 21 244 |
| ACÉRICULTURE | 18 925 320 entailles | 6 746 |

Source : E.A.E au MAPAQ, Direction de l'analyse et de l'information économiques, février 1997

Les productions végétales ont généré des recettes monétaires de près de 1,3 milliards de dollars en 1996 et les céréales et les protéagineux dominaient avec des recettes monétaires de près de 552 millions de dollars (42 % du secteur des productions végétales).

Il faut aussi remarquer que malgré leur importance en terme de superficie cultivée, les fourrages ainsi que les pâturages ne génèrent pas des recettes monétaires importantes au niveau des entreprises agricoles. Cela s'explique par le fait que les fourrages et les pâturages sont cultivés principalement par les entreprises impliquées dans les productions laitières et bovines, et qu'ils servent comme intrant de base à ces productions animales.

GRAPHIQUE 7 : Répartition des recettes monétaires pour les productions végétales au Québec (1996)



Total : 1,3 milliards \$

Source : Statistiques Canada, 1996

1.2.1.2 Les productions animales

Le Québec demeure une province où l'élevage de bovins (laitier et de boucherie) est un secteur impliquant près de 60 % de l'ensemble des exploitations agricoles. La production laitière avec près de 460 000 vaches laitières réparties sur environ 11 700 entreprises est présente dans toutes les régions du Québec (tableau 3). L'élevage de vaches de boucherie implique près de 8 500 entreprises qui, avec un troupeau moyen de 26 vaches, demeure souvent une activité à temps partiel.

La production porcine se caractérise par un haut degré de spécialisation avec la présence de grosses entreprises intégrées verticalement mais aussi de producteurs indépendants œuvrant dans les secteurs maternité et engraissement. Avec une production annuelle estimée à près de 5,8 millions de porcs, le Québec exporte environ 30 % de sa production vers les États-Unis, le Japon et différents pays de l'Asie et de l'Europe de l'Est.

Certaines productions animales (lait, œufs, poulets à griller et dindons) sont assujetties à un système canadien de la gestion de l'offre.

TABLEAU 3 : Importance des principales productions animales du Québec (1995)

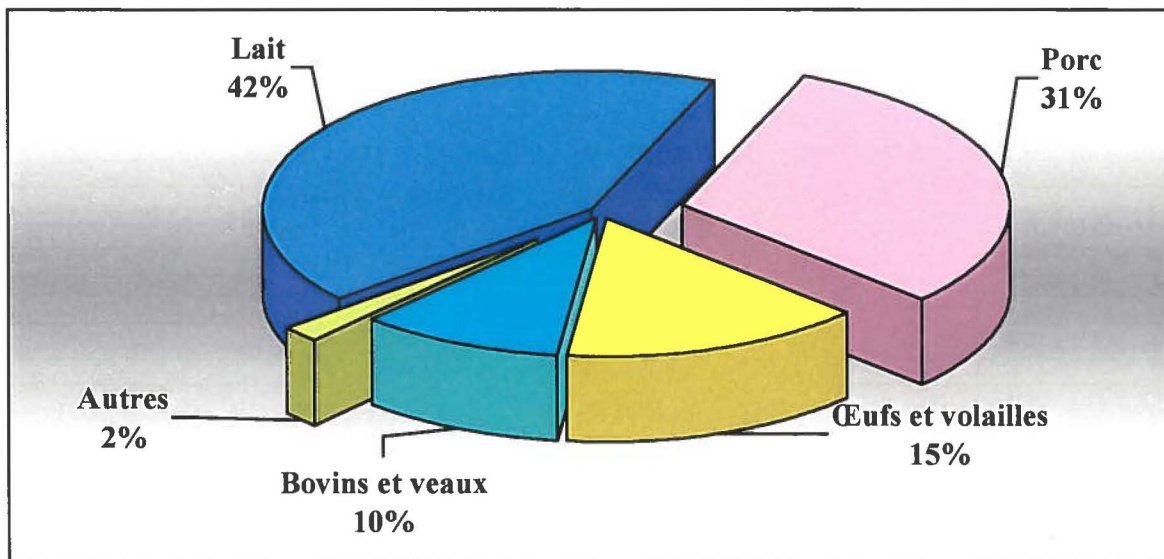
| Cheptel ou production | Valeur | Nombre d'exploitations |
|-----------------------|-------------------|------------------------|
| Vaches laitières | 460 834 têtes | 11 704 |
| Vaches de boucherie | 221 611 têtes | 8 477 |
| *Veaux lourds | 216 001 têtes | 956 |
| Bouvillons | 103 474 têtes | 3 136 |
| *Porcs à l'engrais | 5 835 814 têtes | 2 238 |
| Truies | 310 233 têtes | 2 160 |
| *Poulets à griller | 130 328 000 têtes | 926 |
| *Œufs de consommation | 64 595 954 dz | 836 |
| *Œufs d'incubation | 25 396 106 œufs | 93 |

Source: MAPAQ, E.A.E, 1995

* (production annuelle estimée)

Les recettes monétaires générées par les productions animales s'élevaient à plus de 3,15 milliards de dollars en 1996. La production laitière domine avec des recettes monétaires de 1,29 milliards de dollars (42 % du secteur des productions animales), ensuite vient la production porcine avec des recettes monétaires de 943 millions de dollars (31 % du secteur), et puis la production avicole avec des recettes monétaires de 545 millions de dollars (15 % du secteur). La production bovine (bouvillons et veaux lourds) a généré des recettes monétaires de 343 millions de dollars (10 % du secteur des productions animales).

GRAPHIQUE 8 : Répartition des recettes monétaires pour les productions animales au Québec (1996)



Total : 3,15 milliards \$

Source : Statistiques Canada

1.2.2 Pêches et aquiculture

Le secteur des pêches et de l'aquiculture commerciales est inégalement réparti sur le territoire du Québec avec une plus grande concentration des entreprises dans les régions administratives bordant l'embouchure du fleuve Saint-Laurent (régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord ainsi que de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine). On recensait 1 200 entreprises impliquées dans le secteur des pêches et de l'aquiculture commerciales en 1996 et ces entreprises généraient en moyenne 4 emplois, ce qui fait que ce secteur employait près de 4 500 personnes (voir tableau 4). Il faut noter que la pêche commerciale en eau douce est pratiquée par 195 pêcheurs.

La quantité totale des captures s'élevait à près de 48 800 tonnes pour une valeur totale de 137 millions de dollars. Ce secteur contribuait pour près de 5 % du PIB généré par l'ensemble de l'industrie bioalimentaire du Québec, et près de 90 % du PIB des pêches et de l'aquiculture commerciale sont réalisés dans les régions administratives de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (65 %) et de la Côte-Nord (25 %).

TABEAU 4: Données économiques sur les pêches et l'aquiculture commerciale au Québec (1996)

| | |
|--|----------------|
| Nombre d'entreprises | 1 200 |
| Nombre d'emplois | 4 500 |
| Emplois par entreprise | 4 |
| Quantité capturée (tonne) | 48 800 |
| Valeur des ventes | 137 000 000 \$ |
| Valeur des ventes par entreprise | 114 167 \$ |
| Valeur unitaire des captures (\$/tonne) | 2 807 \$ |
| Produit Intérieur Brut (% du bioalimentaire du Québec) | 5,00 % |

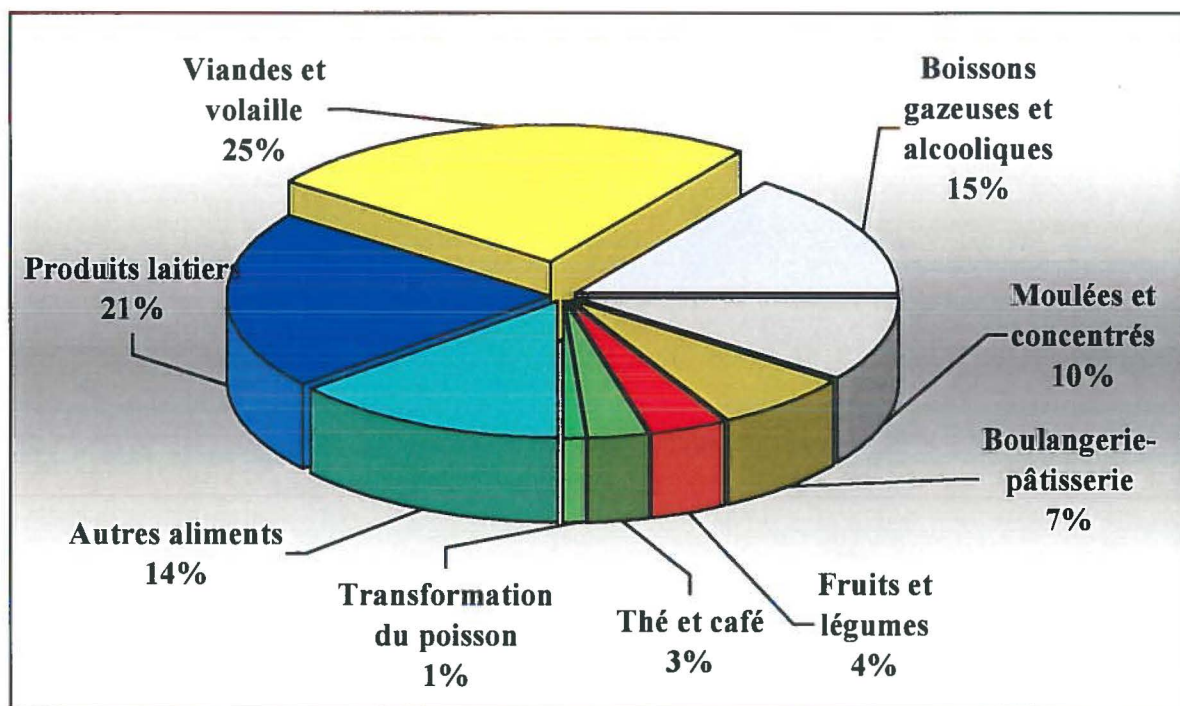
Source: MAPAQ, Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec 1996

1.3 SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire du bioalimentaire regroupe essentiellement les industries reliées à la transformation et génère deux grands types de produits : les aliments et les boissons. Le secteur secondaire du bioalimentaire a généré des ventes⁵ de plus de 12,5 milliards de dollars en 1996, et la répartition de ces livraisons entre les différents produits est explicitée dans le graphique 9.

On peut noter que les produits transformés à base de lait et de viandes représentent plus de 45 % de la valeur des livraisons, et qu'en 1996 la valeur des livraisons a connu une hausse de 5 % grâce à une hausse de 17 % des exportations de produits alimentaires transformés.

GRAPHIQUE 9 : Répartition de la valeur des livraisons dans le secteur bioalimentaire au Québec (1996)



Total : 12,5 milliards \$

Source : Statistiques Canada

La transformation des aliments et des boissons est le plus important secteur manufacturier du Québec en 1996, avec près de 13 % de la valeur totale des livraisons, devançant les industries du papier (12 %), du matériel de transport (11,5 %), ainsi que de la première transformation des métaux (9 %). Le secteur de la transformation des aliments et boissons contribuait pour près de 29 % du PIB du bioalimentaire du Québec en 1995 (voir tableau 5), tout en générant une valeur ajoutée totale⁶ de 4,2 milliards de dollars.

⁵ Les ventes sont synonymes des valeurs des livraisons et reflètent donc la valeur de ce qui a été produit et effectivement livré pour des fins de commercialisation.

⁶ Valeur ajoutée : reflète la différence entre la valeur des livraisons et les coûts de fabrication et de conditionnement (matières premières, énergie, salaire, emballage, etc.).

TABEAU 5: Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire au Québec (1995)

| | ALIMENTS | BOISSONS | TOTAL SECTEUR SECONDAIRE |
|--|---------------|---------------|--------------------------|
| Nombre d'entreprises | 822 | 53 | 875 |
| Nombre d'emplois | 43 098 | 7 309 | 50 407 |
| Moyenne d'emplois par entreprise | 52 | 138 | 58 |
| Valeur totale des ventes (milliards de \$) | 9,95 \$ | 1,76 \$ | 11,71 \$ |
| Valeur moyenne des ventes par entreprise (en \$) | 12 104 623 \$ | 33 207 547 \$ | 13 382 857 \$ |
| Valeur ajoutée totale (en milliards de \$) | 3,06 \$ | 1,12 \$ | 4,18 \$ |
| Valeur ajoutée moyenne par entreprise (en \$) | 3 722 628 \$ | 21 132 075 \$ | 4 777 143 \$ |

Source : Statistique Canada 1996.

Le secteur de la transformation des aliments et des boissons regroupe 875 entreprises qui employaient plus de 34 300 personnes en 1995, soit une moyenne de 58 employés par entreprise. La valeur moyenne des ventes de chaque entreprise était de 13,38 millions de dollars, tandis que la valeur ajoutée moyenne par entreprise était de 4,8 millions de dollars.

Le secteur de la transformation des aliments est prédominant par rapport à celui des boissons puisqu'il employait plus de 43 000 personnes soit près de 86 % des emplois du secteur secondaire du bioalimentaire. Puisqu'il y avait en tout 822 entreprises dans ce secteur, on peut noter que les entreprises de ce secteur comptaient en moyenne 52 employés, et la valeur totale des ventes du secteur s'élevait à près de 9,95 milliards en 1995. Chaque entreprise vendait en moyenne pour 12 millions de dollars de produits et la valeur ajoutée par entreprise s'élevait à près de 3,7 millions de dollars. La valeur ajoutée totale du secteur était de 3,1 milliards de dollars ce qui représentait environ 25 % de la valeur totale des livraisons.

En 1995, les industries de transformation des boissons regroupaient 53 entreprises qui employaient en moyenne 138 employés pour arriver à un total de 7 309 emplois (voir tableau 5). Par rapport aux industries de transformation des aliments, les entreprises impliquées dans la transformation des boissons emploient en moyenne 2,65 fois plus de personnes, vendent pour 2,75 fois plus de produits, et génèrent une valeur ajoutée moyenne 5 à 6 fois plus élevée. Ce sont donc des entreprises beaucoup plus importantes en taille et qui se démarquent plus particulièrement par la valeur ajoutée qu'elles génèrent.

1.4 SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire du bioalimentaire regroupe les services reliés à la commercialisation des aliments et des boissons, et sont donc des acteurs indispensables à la liaison entre la production, la transformation et la consommation. Ce secteur comprend les commerces de gros, les commerces de détail ainsi que la restauration.

Ce secteur regroupait près de 34 500 entreprises en 1995 pour un total de 262 000 emplois, ce qui donne une moyenne de 8 employés par entreprise (tableau 6). L'ensemble du secteur tertiaire a généré des recettes monétaires de près de 33 milliards de dollars en 1995, et a contribué pour près de 51 % du PIB du bioalimentaire du Québec.

TABLEAU 6: Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire au Québec (1995)

| | Commerce de gros | Commerce de détail | Restauration | Total secteur tertiaire |
|--|------------------|--------------------|--------------|-------------------------|
| Nombre d'entreprises | 3 183 | 10 306 | 20 977 | 34 466 |
| Nombre d'emplois | 21 818 | 93 529 | 146 429 | 261 776 |
| Moyenne d'emplois par entreprise | 7 | 9 | 7 | 8 |
| Valeur totale des ventes (milliards de \$) | 13,78 \$ | 14,59 \$ | 4,92 \$ | 33 \$ |
| Valeur moyenne des ventes par entreprise (\$) | 4 329 249 \$ | 1 415 680 \$ | 234 543 \$ | 965 879 \$ |
| Produit Intérieur Brut (% de l'industrie bioalimentaire du Québec) | 7,00 | 18,00 | 26,00 | 51,00 |

Source : MAPAQ, Profil régional de l'industrie bioalimentaire 1995.

1.4.1 Commerce de gros

Le secteur du commerce de gros regroupe près de 3 200 entreprises, qui en employant chacun une moyenne de 7 employés, généraient près de 21 800 emplois en 1995. C'est donc près de 8 % des emplois du secteur tertiaire qui sont reliés au commerce de gros. La valeur totale des ventes de ce secteur s'élevait à près de 13,8 milliards de dollars ou 41,4 % des ventes totales du secteur tertiaire, et sa contribution au PIB du bioalimentaire du Québec était de 7 %. Ce sont donc des entreprises qui transigent un volume important d'aliments et de boissons (ventes moyennes de 4,3 millions de dollars par entreprise).

1.4.2 Commerce de détail

Le commerce de détail demeure le lien majeur entre l'offre et la demande en produits alimentaires avec près 14,6 milliards de dollars de vente ce qui représente près de 44 % de la valeur des livraisons du secteur tertiaire. Les 10 306 entreprises de ce secteur employaient plus de 93 000 personnes en 1995 (36 % des emplois du secteur tertiaire du bioalimentaire au Québec), soit une moyenne de 9 employés par entreprise.

Les entreprises de commerce de détail vendaient en moyenne pour 1,4 millions de dollars de produits et l'ensemble du secteur générait 18 % du PIB du bioalimentaire au Québec.

1.4.3 La restauration

Le secteur de la restauration regroupait près de 21 000 entreprises et plus de 146 000 emplois en 1995. Cela représente environ 56 % des emplois du secteur tertiaire du bioalimentaire au Québec. Conséquemment, la valeur moyenne des ventes par entreprise s'élevait à 235 000 dollars annuellement en 1995. Malgré son importance en terme d'emploi, ce secteur générait une valeur totale des ventes d'environ 5 milliards de dollars, ce qui représente près de 15 % de la valeur totale des ventes du secteur tertiaire du bioalimentaire au Québec. Il faut souligner que ce secteur contribue à près de 26 % du PIB du bioalimentaire au Québec.

2. L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE

La région administrative de la Montérégie est située au sud- de la plaine du Saint-Laurent. Elle est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et la rivière de l'Outaouais, au sud par les États de New-York et du Vermont, à l'est par les régions administratives de l'Estrie et du Centre-du-Québec, et enfin, à l'ouest par l'Ontario. La région est traversée par trois rivières d'importance, soit le Richelieu, la Yamaska, et la Châteauguay. On retrouve au total 15 MRC (municipalités régionales de comté) dans la région administrative de la Montérégie.

Le relief de l'ensemble de la région est plutôt plat, bien que l'on retrouve certaines élévations formées par les collines Montérégiennes et au sud par les contreforts de la chaîne de montagnes les Appalaches.

La localisation géographique de la Montérégie est exceptionnelle en terme de proximité des marchés. En effet, elle se trouve entourée des marchés montréalais, ontarien et américain.

2.1 L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DANS L'ÉCONOMIE DE LA MONTÉRÉGIE

La population de la région est de plus d'un million trois cent mille personnes, ce qui fait d'elle la plus importante région du Québec en dehors de la région métropolitaine. La Montérégie compte donc pour près de 17,8 % de la population totale du Québec, avec cependant 19,3 % de la population active du Québec ou 620 100 personnes au travail.

L'industrie bioalimentaire est à l'origine du développement économique de la Montérégie, et constitue encore aujourd'hui un important pourvoyeur d'emplois. En effet, l'industrie bioalimentaire procurait 69 300 emplois soit près de 11 % de l'ensemble des emplois en Montérégie en 1996 (tableau 7).

TABLEAU 7 : Indicateurs de l'activité économique du bioalimentaire en Montérégie (1996) en millions de dollars pour les valeurs monétaires

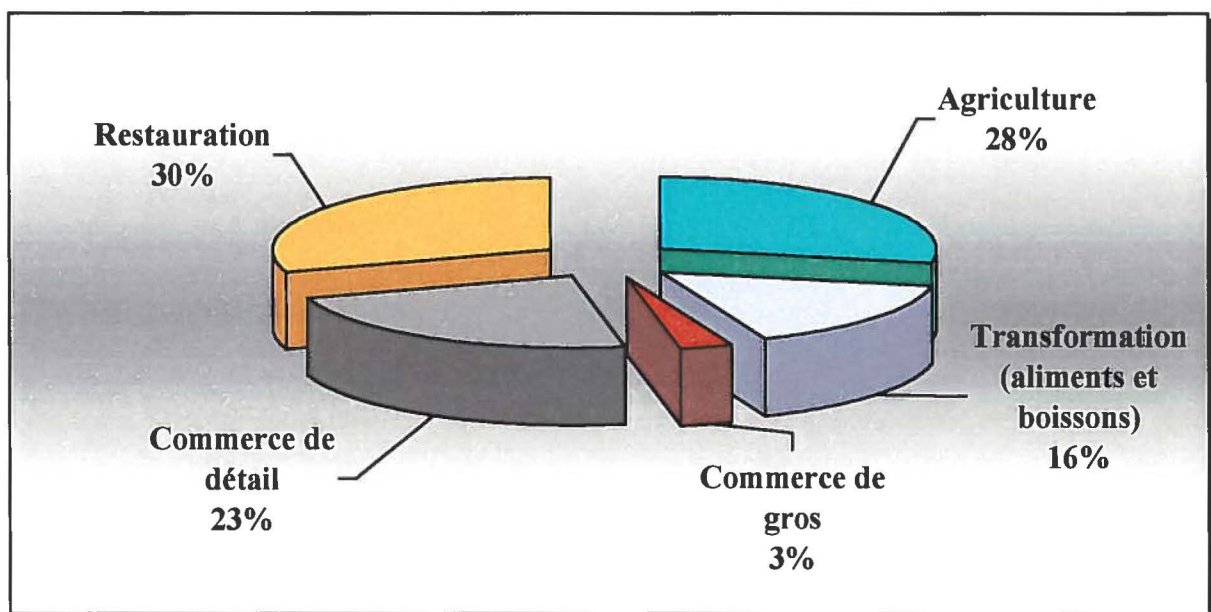
| <i>Secteurs du bioalimentaire</i> | <i>Valeur ajoutée</i> | <i>Emplois</i> | <i>Recettes provenant du marché</i> |
|--|-----------------------|----------------|-------------------------------------|
| Agriculture | 742 \$ | 19 400 | 1 290 \$ |
| Transformation (aliments et boissons) | 840 \$ | 11 100 | 2 630 \$ |
| Commerce de gros | 258 \$ | 2 400 | 840 \$ |
| Commerce de détail | 427 \$ | 15 900 | 2 700 \$ |
| Restauration | 404 \$ | 20 500 | 700 \$ |
| Total du bioalimentaire | 2 671 \$ | 69 300 | 8 100 \$ |

Source : MAPAQ, Direction de l'analyse et de l'information économiques, 1998.

En d'autres termes, plus d'un emploi sur 9 était directement relié au bioalimentaire (Graphique 10). La Montérégie procurait 18 % du total des emplois de l'industrie bioalimentaire du Québec.

Si on analyse les différentes composantes du bioalimentaire, on peut noter dans le graphique 10, que le secteur de la restauration est celui qui génère le plus d'emploi avec 30 % de l'ensemble des emplois du bioalimentaire de la Montérégie, suivi de près par le secteur de l'agriculture avec 28 % des emplois du bioalimentaire en Montérégie. La situation est donc différente de ce que l'on observe à l'échelle du Québec où l'agriculture (18 %) arrive en troisième position derrière la restauration (37 %) et le commerce de détail (25 %).

GRAPHIQUE 10 : Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire en Montérégie (1996)



Total : 69 300 emplois

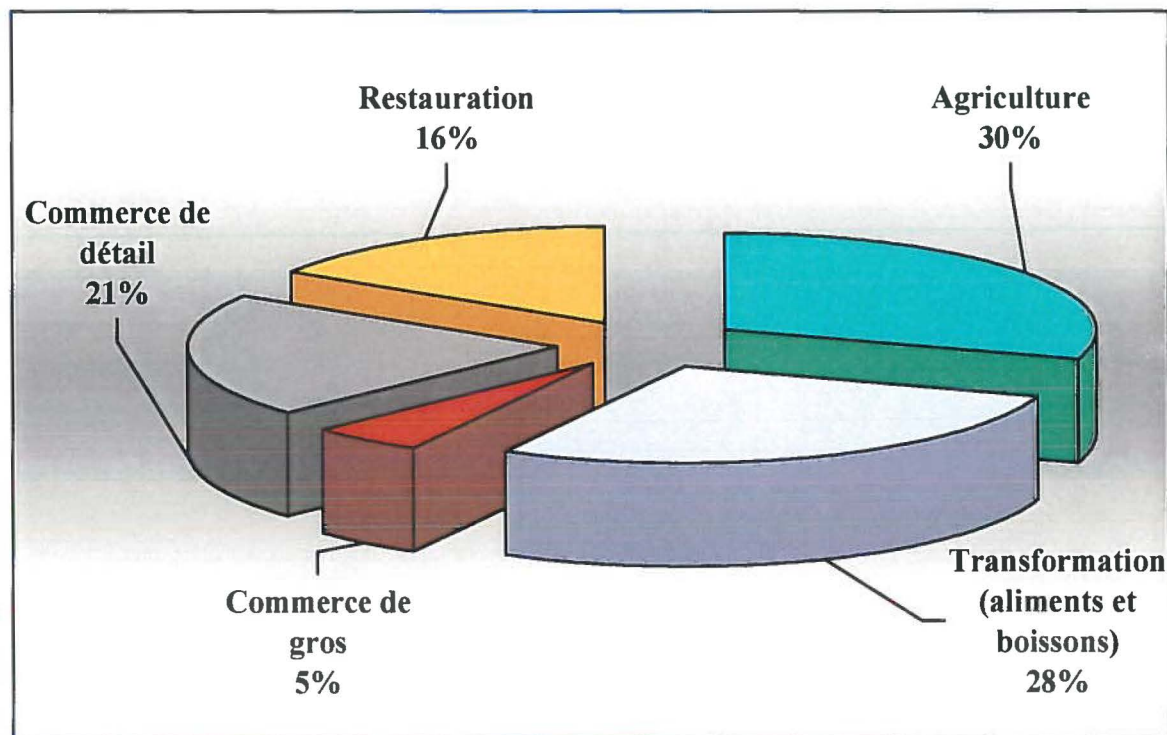
Sources et compilations : MAPAQ, Direction de l'analyse et de l'information économique, 1998

Par ailleurs, les livraisons de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire se chiffraient à près de 8 345 millions de dollars en Montérégie pour une valeur ajoutée s'élevant à plus de 2 670 millions de dollars (tableau 7).

Si on analyse la contribution du bioalimentaire au PIB régional, on peut souligner que près de 9 % du PIB de la Montérégie provient directement de l'industrie bioalimentaire.

Selon le graphique 11, on remarque que l'agriculture domine dans sa contribution au PIB du bioalimentaire de la Montérégie, avec 30 % du PIB. Le deuxième plus important secteur est le secteur des aliments et boissons (28 %).

GRAPHIQUE 11 : Contribution sectorielle au PIB du bioalimentaire de la Montérégie (1996)



Total : 2,67 milliards \$

Sources et compilations : MAPAQ, Direction de l'analyse et de l'information économiques, 1998

2.2 SECTEUR PRIMAIRE

La Montérégie se retrouve dans la partie sud-ouest du Québec et bénéficie donc d'un climat qui l'avantage en regard de la production agricole. En effet, on y retrouve les températures les plus clémentes, avec une période de croissance avantageuse. Le relief ainsi que la qualité des sols rendent l'agriculture possible sur la majorité du territoire, avec une exploitation des vergers et des érablières sur la chaîne des Appalaches et sur les collines Montérégiennes.

Au niveau de la Direction générale des affaires régionales du MAPAQ, la Montérégie comporte deux directions régionales : le secteur Est englobe les MRC suivantes : Le Bas-Richelieu, La Vallée du Richelieu, Lajemmerais, Les Maskoutains, Acton, la Haute-Yamaska, Rouville, Champlain et Brome-Missisquoi. La région agricole de la Montérégie secteur Ouest comprend les MRC Le Haut-Richelieu, Roussillon, des Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges (se référer à la carte 1).

En Montérégie, étant donné que la pêche et l'aquiculture commerciale demeurent très limitées, la description du secteur primaire est composé uniquement de l'agriculture.

2.2.1 Agriculture

Avec une zone agricole de plus de 950 000 hectares la Montérégie possède 15 % de la zone agricole au Québec, et près de 635 000 hectares, soit 25 % des superficies propices à la production de grandes cultures (tableau 8).

TABLEAU 8 : Classes de sol selon l'inventaire des terres du Canada

| | Aa (ha) | Ab (ha) | Ac (ha) | Total (ha) | Zone agricole (ha) |
|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------------|
| MONTÉRÉGIE | 504 641 | 111 887 | 17 481 | 634 009 | 953 937 |
| QUÉBEC | 1 589 057 | 743 964 | 201 490 | 2 534 510 | 6 339 908 |

Source : MAPAQ, Service des études économiques, 1996
CPTAQ, 1998

Légende abrégée : sols de classe Aa : classes 1, 2, 3 (potentiel bon à excellent)
sols de classe Ab : classe 4 (potentiel moyen)
sols de classe Ac : classe 5 (potentiel pauvre)
Voir l'annexe 1 pour la description des classes de sol

Plus de 66 % de la superficie de la Montérégie est propice à la production de grandes cultures ce qui explique en partie l'importance de la production agricole dans l'économie de la Montérégie. Par ailleurs, l'agriculture subit une pression constante du phénomène de l'urbanisation puisque près de 18 % de la population du Québec se retrouve en Montérégie.

On retrouve en Montérégie 8 831 exploitations agricoles, soit près de 25 % de l'ensemble des exploitations agricoles du Québec. Les exploitations agricoles de la Montérégie procurent de l'emploi à 19 400 personnes.

La Montérégie est caractérisée par une agriculture dynamique, diversifiée, mais qui subit comme le reste du Québec le phénomène de la concentration de la production. Ainsi, les recettes monétaires de l'ensemble des exploitations agricoles de la Montérégie s'élevaient à près de 1,6 milliards de dollars en 1996, ce qui représente 32 % des recettes monétaires de toutes les fermes du Québec. Mise en parallèle avec la proportion d'exploitations agricoles, cette situation met en évidence le niveau de productivité des entreprises agricoles de la Montérégie. Les recettes provenant des productions animales s'élèvent à 940 millions de dollars, laissant près de 671 millions de dollars de recettes monétaires en provenance des productions végétales. La répartition des revenus générés par ces deux grands secteurs suivent donc la tendance observée à l'échelle du Québec.

2.2.1.1 Les productions végétales

En Montérégie, les superficies en céréales et protéagineux dominent avec plus de 330 000 hectares dont près de 63 % sont consacrées au maïs-grain (210 000 hectares en 1995). Les superficies en soya sont à la hausse depuis quelques années et s'élevaient à près de 53 000 hectares en 1995 (tableau 3). Parmi les régions administratives du Québec, la Montérégie est la région qui produit le plus de maïs-grain (69 % des superficies de la province), de soya (73 % des superficies du Québec), et de blé (66 % des superficies du Québec).

Les superficies en fourrages et en pâturage s'élèvent à plus de 190 000 hectares en Montérégie mais représentent à peine 13 % des superficies du Québec allouées à ces productions.

Les autres productions végétales où la Montérégie domine sont les légumes (51 % des superficies du Québec), les arbres fruitiers (71 % des arbres fruitiers du Québec), et les champignonnières (78 % des superficies du Québec).

TABLERAU 9 : Importance des principales productions végétales en Montérégie (1995)

| Type de production | Nombre d'exploitations | Valeur | Valeur par rapport au Québec (%) |
|---|------------------------|------------------------|----------------------------------|
| CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX | 5 445 | 330 232 ha | 46,8 |
| Blé | 1 129 | 23 640 ha | 66,2 |
| Maïs-grain | 3 970 | 209 677 ha | 68,8 |
| Soya | 1 770 | 52 623 ha | 72,8 |
| POMMES | 505 | 2 064 878 arbres | 71,1 |
| LÉGUMES | 1 224 | 29 791 ha | 50,6 |
| Frais | 886 | 18 090 ha | 38,8 |
| De transformation | 424 | 11 701 ha | 95,1 |
| CULTURES ABRITÉES | 372 | 973 303 m ² | 29,8 |
| Champignonnières | 12 | 112 744 m ² | 78,1 |
| Serres (récoltées), légumes, fleurs et plantes vertes | 360 | 860 559 m ² | 27,6 |
| HORTICULTURE ORNEMENTALE | 264 | 5 584 ha | 21,5 |
| En conteneur | 53 | 192 ha | 16,1 |
| Plein champs | 211 | 5 392 ha | 21,8 |
| FOURRAGES | 4 601 | 143 441 ha | 14,4 |
| PÂTURAGES | 3 523 | 47 258 ha | 11,8 |
| ACÉRICULTURE | 902 | 1 774 020 entailles | 9,4 |

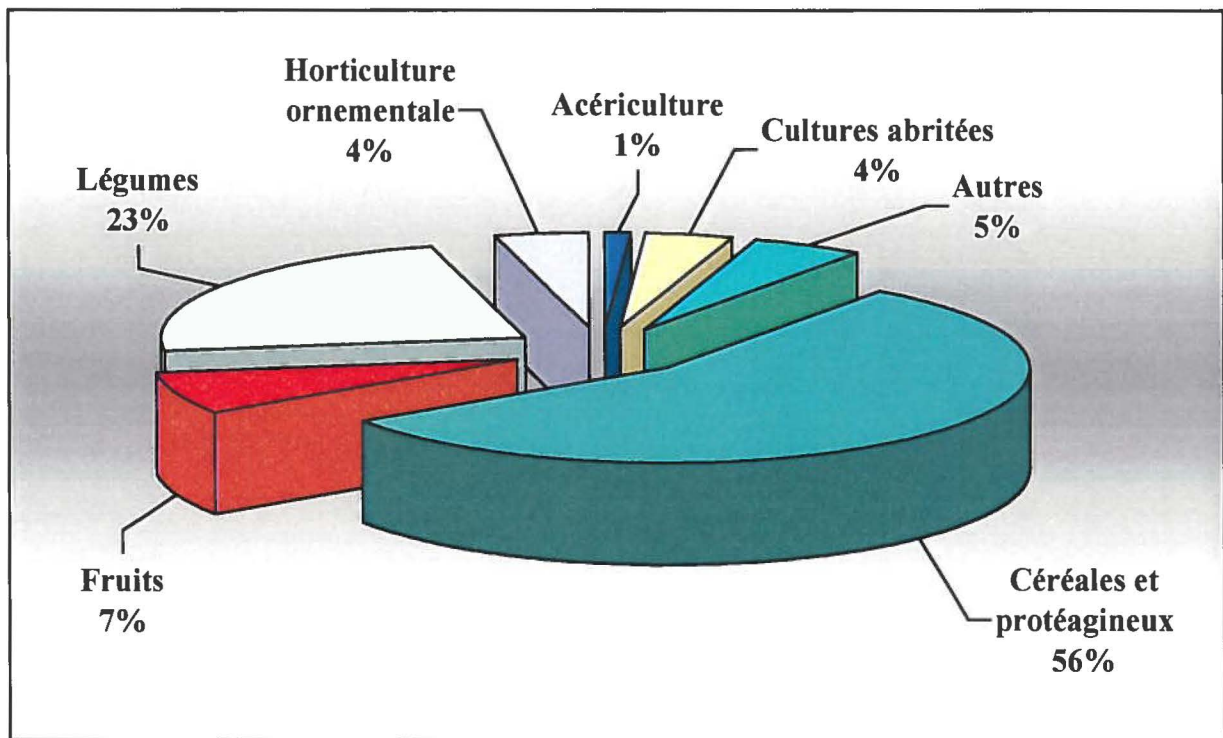
Source : E.A.E au MAPAQ, Direction de l'analyse et de l'information économiques, février 1997

NOTE : le nombre d'exploitations élevé s'explique par la diversification des types de production

Si on analyse le nombre d'exploitations impliquées dans les différentes productions végétales, on remarque une prédominance des entreprises impliquées dans la production des céréales et protéagineux et la production de fourrage. Ces entreprises profitent en fait de l'existence des productions animales qui sont des débouchés facilement accessibles.

Les productions végétales de la Montérégie ont généré des recettes monétaires de près de 671 millions de dollars, soit 61 % des recettes monétaires engendrées par les productions végétales au Québec. L'importance relative des ventes de productions végétales selon les types de production est décrite dans le graphique 12. Les ventes de céréales et protéagineux dominent avec 371 millions de dollars de recettes monétaires, suivies par les ventes de légumes totalisant 156 millions de dollars. On peut donc constater qu'il y a une certaine concentration quant aux sources de revenus en productions végétales dans la Montérégie, puisque 78 % des recettes monétaires proviennent de ces deux importants secteurs.

GRAPHIQUE 12 : Répartition des recettes monétaires pour les productions végétales en Montérégie (1996)



Total : 671 millions \$

Source : Statistique Canada 1996
MAPAQ, 1998

2.2.1.2 Les productions animales

La Montérégie diffère de l'ensemble du Québec dans la répartition des entreprises impliquées en productions animales, puisque seulement 48 % des exploitations de la région se retrouve dans l'élevage de bovins (laitiers et de boucherie) par rapport à près de 60 % pour l'ensemble du Québec (tableau 10).

Par ailleurs, la Montérégie se distingue par l'importance de ses productions porcine et avicole, ainsi que par une part importante de la production de veaux lourds. Ces différentes productions consomment beaucoup de grains, mais elles sont aussi caractérisées par la présence d'entreprises intégrées (verticalement et horizontalement). La disponibilité de céréales et protéagineux en quantité et en qualité a donc permis à la Montérégie de diversifier ses productions animales.

TABLEAU 10 : Importance des principales productions animales en Montérégie (1995)

| Cheptel ou production | Nombre d'exploitations | Valeur | Valeur par rapport au Québec (%) |
|------------------------|------------------------|------------------|----------------------------------|
| Vaches laitières | 2 303 | 99 291 têtes | 21,5 |
| Vaches de boucherie | 1 118 | 22 516 têtes | 10,2 |
| Veaux lourds* | 320 | 94 398 têtes | 43,7 |
| Bouvillons | 519 | 24 181 têtes | 23,4 |
| Porcs à l'engrais* | 624 | 2 009 186 têtes | 34,4 |
| Truies | 604 | 108 217 têtes | 34,9 |
| Poulets à griller* | 185 | 38 692 767 têtes | 29,7 |
| Oeufs de consommation* | 144 | 20 426 598 dz | 31,6 |
| Oeufs d'incubation* | 25 | 6 626 461 œufs | 26,1 |

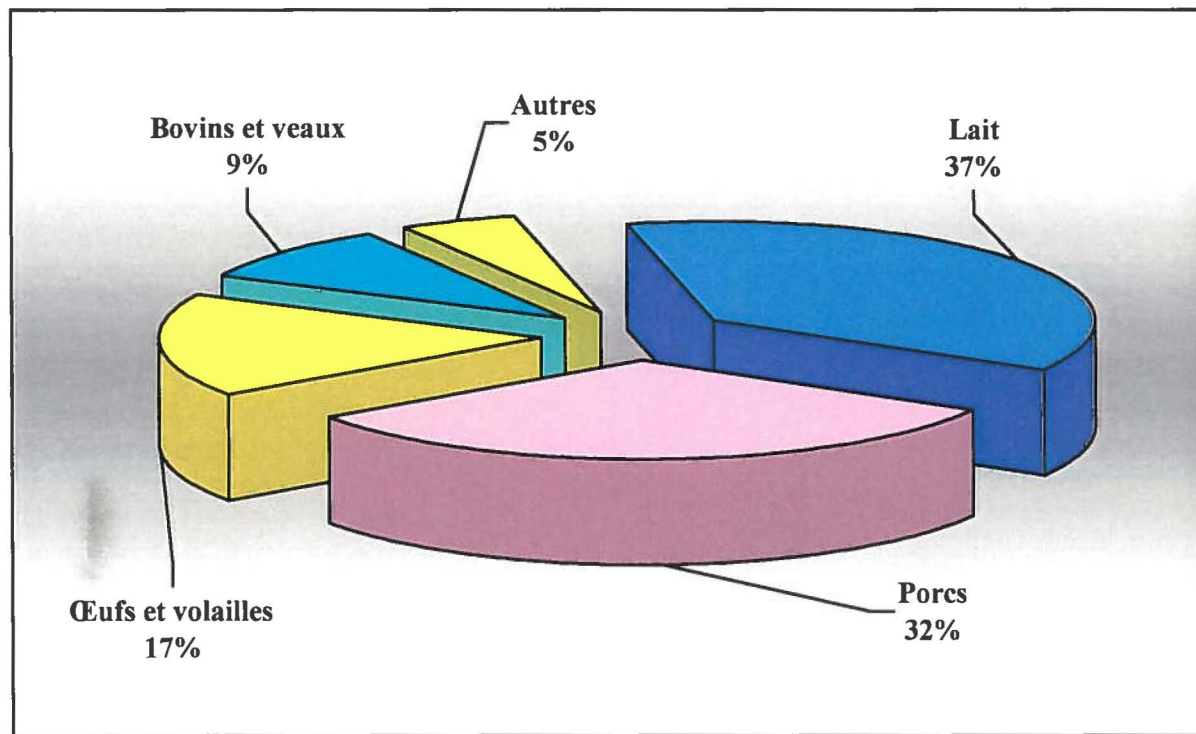
Source : MAPAQ, E.A.E., 1995

*Production annuelle estimée

Les recettes monétaires que la Montérégie génère dans les productions animales représentent près de 30 % des recettes monétaires générées par l'ensemble des productions animales du Québec. Ainsi avec 940 millions de dollars de recettes monétaires dans les productions animales, la Montérégie est une région où les productions animales ont des retombées économiques importantes (graphique 13).

La production laitière domine avec des ventes de près de 351 millions de dollars, suivie par la production porcine avec des ventes de 298 millions de dollars et, ensemble, ces deux secteurs représentent 69 % des recettes monétaires engendrées en Montérégie par les productions animales.

GRAPHIQUE 13 : Répartition des recettes monétaires pour les productions animales en Montérégie (1995)



Total : 940 millions \$

Source : MAPAQ, 1998 et Statistique Canada 1996

Selon un recensement effectué en 1993, la population chevaline de la Montérégie s'élevait à 15 816 chevaux, ce qui représentait 29,6 % du cheptel du Québec⁷. En extrapolant les résultats de ce recensement, on estime que les dépenses relatives à cet élevage se chiffraient à 105 millions de dollars, incluant des emplois pour 2 553 personnes.

2.3 SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire du bioalimentaire de la Montérégie a généré des ventes de 2,4 milliards de dollars en 1995, ce qui représentait alors 20,5 % des ventes du secteur secondaire du bioalimentaire québécois (tableau 11). Ces ventes proviennent à 94 % du secteur de la transformation des aliments où on retrouve 93 % des entreprises du secteur secondaire. Au total, on retrouvait 273 entreprises impliquées dans la transformation des aliments et des boissons en Montérégie, et ces entreprises employaient un total de 11 009 personnes. Dans la répartition des emplois, le secteur de la transformation des aliments employait 96 % de l'ensemble des travailleurs du secteur.

⁷ Ces informations sont diffusées à titre indicatif et n'ont pas été intégrées au reste des paramètres économiques du bioalimentaire.

TABEAU 11 : Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire en Montérégie (1996)

| | Aliments | Boissons | Total secteur secondaire |
|---|-----------|-----------|--------------------------|
| Nombre d'entreprises | 253 | 20 | 273 |
| Nombre d'emplois | 10 421 | 588 | 11 009 |
| Moyenne d'emplois par entreprise | 41 | 29 | 40 |
| Valeur totale des ventes (milliards de \$) | 2,26 | 0,14 | 2,40 |
| Valeur moyenne des ventes par entreprise (\$) | 8 932 806 | 7 000 000 | 8 791 209 |
| Valeur ajoutée totale (millions de \$) | 755,25 | 84,45 | 839,70 |
| Valeur ajoutée moyenne par entreprise (\$) | 2 985 178 | 4 222 500 | 3 075 824 |
| Produit Intérieur Brut (% du bioalimentaire du Québec) | | | 20 |

Source : MAPAQ, *L'industrie bioalimentaire régionale en Montérégie (1996)*

Si on compare la taille des entreprises du secteur secondaire de la Montérégie avec celui du Québec, on constate que les entreprises de la Montérégie sont définitivement plus petites si on se fie au nombre d'employés (40 en Montérégie vs 58 au Québec), mais la différence est nettement marquée au niveau de l'industrie de la transformation des boissons (29 employés par entreprise en Montérégie vs 138 employés par entreprise au Québec). Les valeurs des ventes par entreprise viennent d'ailleurs confirmer ces tendances puisqu'au niveau du secteur des aliments les valeurs des ventes s'équivalent tandis que dans le secteur des boissons l'entreprise moyenne au Québec vend deux fois plus que l'entreprise moyenne de la Montérégie.

En se référant à la valeur ajoutée par ces deux secteurs, on constate encore une fois que l'entreprise moyenne du secteur de la transformation des aliments de la Montérégie génère près de 35 % moins de valeur ajoutée que l'entreprise moyenne du Québec.

Ces données confirment donc qu'en Montérégie, le secteur de la transformation des boissons est moins présent par rapport à celui des aliments, mais que cette situation n'affecte pas outre mesure l'importance de ce secteur en Montérégie puisqu'il contribue pour 20 % du PIB du Québec toujours dans ces secteurs.

2.4 SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire du bioalimentaire en Montérégie regroupait 5 924 entreprises en 1996, dont 11 % dans le commerce de gros, 28 % dans le commerce de détail et près de 61 % dans le secteur de la restauration (tableau 12). Par rapport au Québec, on retrouve donc 17 % des entreprises du secteur tertiaire du bioalimentaire en Montérégie et par ailleurs 15 % des emplois du même secteur.

Si on analyse la valeur des ventes, on peut noter que les entreprises de la Montérégie contribuent pour près de 13 % des ventes totales du secteur tertiaire au Québec, mais aussi que les entreprises du commerce de gros en Montérégie sont beaucoup plus petites que celles du Québec (ventes moyenne de 4,3 millions de dollars au Québec contre des ventes moyenne de 1,3 millions de dollars en Montérégie).

TABLEAU 12: Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire en Montérégie (1996)

| | <i>Commerce de gros</i> | <i>Commerce de détail</i> | <i>Restauration</i> | <i>Total secteur tertiaire</i> |
|--|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------------------------|
| Nombre d'entreprises | 668 | 1 661 | 3 595 | 5 924 |
| Nombre d'emplois | 2 400 | 15 900 | 20 500 | 38 800 |
| Moyenne d'emplois par entreprise | 4 | 10 | 6 | 7 |
| Valeur totale des ventes (millions de \$) | 840 | 2 700 | 700 | 4 240 |
| Valeur moyenne des ventes par entreprise (\$) | 1 257 485 | 1 625 527 | 194 715 | 715 733 |
| PIB en % de celui du Québec | 6,00 | 19,00 | 14,00 | 39,00 |

Source : MAPAQ, *L'industrie bioalimentaire régionale en Montérégie (1996)*

2.4.1 Commerce de gros

Le secteur du commerce de gros regroupe 668 entreprises en Montérégie et emploie 2 400 personnes. Ce sont donc de petites entreprises si on se fie au nombre d'employés mais par ailleurs, si on tient compte des ventes moyenne par entreprise, on arrive à un montant respectable de 1,26 millions de dollars. Il faut donc souligner qu'avec 6 % des emplois du secteur tertiaire en Montérégie, le commerce de gros génère quand même 20 % des ventes.

Avec une contribution de 6 % au PIB de l'ensemble du Québec, les entreprises de secteur occupent une place relativement moins importante, malgré un chiffre d'affaires de 840 millions de dollars en 1996.

2.4.2 Commerce de détail

Le commerce de détail du secteur bioalimentaire regroupe près de 1 660 entreprises qui sont essentiellement des dépanneurs, des épiceries, et autres grandes surfaces spécialisées dans l'alimentation. Ce secteur générait un total de 15 900 emplois en Montérégie en 1996, soit près de 10 emplois par entreprise. L'importance de ce secteur est mis en évidence par le fait qu'avec 28 % des entreprises du secteur tertiaire, il emploie 41 % des personnes travaillant dans le secteur tertiaire et génère 64 % des ventes du secteur tertiaire en Montérégie. C'est donc le moteur du secteur tertiaire en Montérégie et cela se comprend puisqu'il constitue un lien privilégié entre le consommateur et le système d'offre d'aliments et de boissons.

Avec une contribution de 19 % au PIB du commerce de détail au Québec, on peut conclure que ce secteur est très dynamique en Montérégie par rapport au commerce de gros et à la restauration et en fonction du poids démographique de la Montérégie.

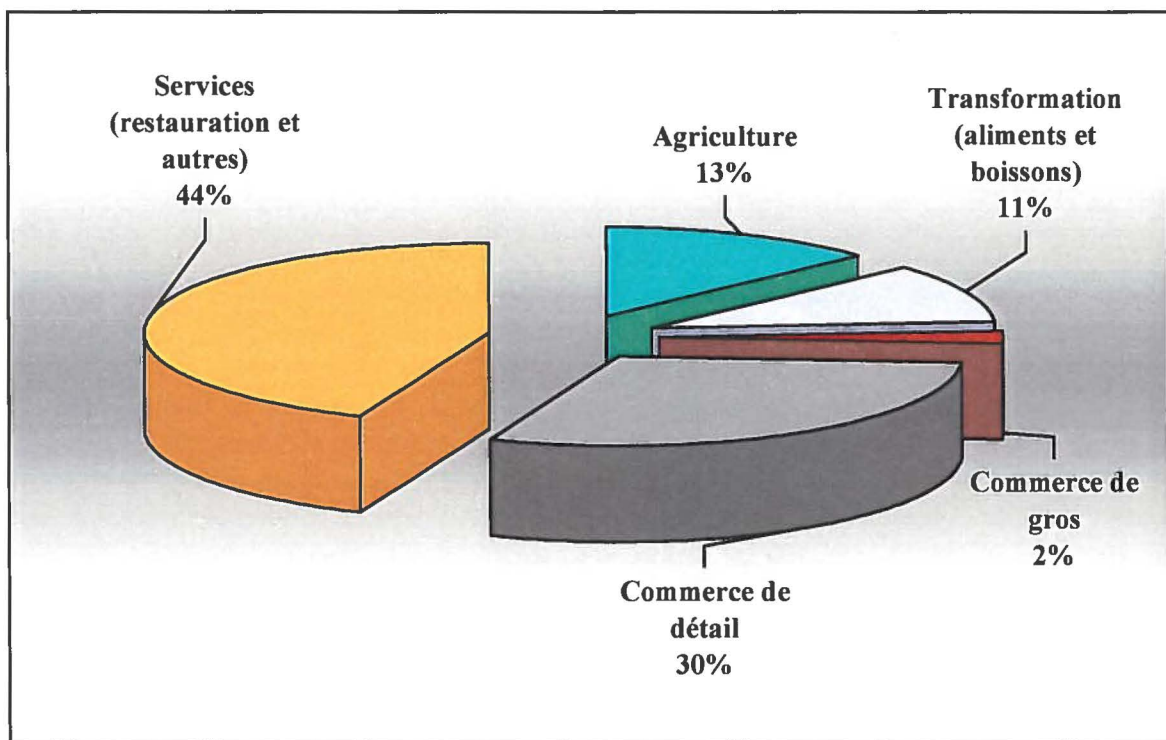
2.4.3 Restauration

La restauration regroupait près de 3 600 entreprises en Montérégie en 1996, et employait 20 500 personnes. C'est donc un employeur important pour le secteur tertiaire du bioalimentaire en Montérégie puisque plus de 50 % des emplois se retrouvent dans ce secteur. Les ventes de ce secteur s'élevaient à 700 millions de dollars en 1996, ce qui ne représentait cependant que 16,5 % des ventes totales du secteur tertiaire. Une analyse des ventes moyennes par entreprise met en évidence que les entreprises de ce secteur sont relativement petites avec des ventes moyennes de 195 000 dollars. Néanmoins ce secteur en Montérégie contribue pour 14 % du PIB de l'ensemble des entreprises de restauration au Québec ce qui est inférieur au poids démographique de la Montérégie.

3. L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DE LA MRC ROUSSILLON

La MRC Roussillon couvre une superficie de 371,5 km² et s'étend entre les latitudes 45° et 46° et les longitudes 73° et 75°. La MRC est située dans la partie sud-ouest de la province de Québec. Ses bornes sont au sud, la MRC des Jardins-de-Napierville, au nord, la MRC Champlain, le fleuve Saint-Laurent et la Réserve indienne Kahnawake, à l'est, la MRC Le Haut-Richelieu et à l'ouest, la MRC Beauharnois-Salaberry. Cette MRC fait partie de la région administrative de la Montérégie aux côtés de 14 autres MRC. Cette MRC regroupe 11 municipalités dont la ville de Châteauguay où se concentre une forte activité industrielle (se référer à la carte 2). En 1995, la MRC était constituée d'une population totale de 137 211 personnes, tandis que la population active était d'environ 62 575 citoyens. (MICST ET DGAE, 1996).

GRAPHIQUE 14 : Répartition de l'emploi dans l'industrie bioalimentaire de la MRC Roussillon (1996)



TOTAL : 4 632 emplois

Source : *Compilation régionale 1996*

- L'industrie bioalimentaire génère 4 632 emplois, ce qui représente plus d'un emploi sur quatorze (7 %) par rapport à la population active de la MRC.
- On observe dans la MRC Roussillon l'importance considérable du secteur tertiaire, plus particulièrement dans les services de restauration et autres.

3.1. CONDITIONS BIO-PHYSIQUES DU MILIEU AGRICOLE

3.1.1 Relief et topographie

La MRC Roussillon est située dans les basses terres du Saint-Laurent. Cette région physiographique se caractérise par un ensemble de facteurs géologiques et physiques bien particuliers : une plaine où dominent des sols argileux et limoneux et un climat tempéré et humide.

La topographie de la MRC se distingue par deux unités physiographiques :

- une plaine basse horizontale (moins de 50 mètres d'altitude);
- une plaine ondulée de bosses caillouteuses (de 50 à 60 mètres d'altitude)

Le relief de la MRC s'incline vers le fleuve Saint-Laurent où l'altitude atteint 15 mètres aux abords du fleuve, dans les municipalités de La Prairie et Sainte-Catherine. Dans le delta de la rivière Châteauguay et sur les bords du lac Saint-Louis, l'altitude atteint 23 mètres d'altitude. Dans la majeure partie du territoire de la MRC, l'altitude varie de 30 à 40 mètres.

La plaine montre de légères ondulations pouvant atteindre 50 mètres d'altitude dans le secteur sud de la MRC, à Saint-Mathieu, Saint-Constant et Saint-Isidore. Le point le plus élevé de la MRC se situe sur le sommet d'un coteau longeant le rang Sainte-Marguerite à Mercier (se référer à la carte 3).

3.1.2 Hydrographie

L'ensemble du territoire de la MRC est drainé par le bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent. Les principaux sous-bassins coulant vers le fleuve sont les rivières Châteauguay, Saint-Régis, La Tortue et Saint-Jacques (se référer à la carte 4).

L'embouchure de la rivière Châteauguay se localise aux limites de la municipalité de Châteauguay et de la réserve indienne de Kahnawake. Cette rivière parcourt près de 13 km à l'intérieur de la MRC et draine principalement les municipalités de Saint-Isidore, Mercier et Châteauguay. Son principal affluent dans la MRC est la rivière L'Esturgeon. La rivière Châteauguay d'une superficie totale de 127 km² prend son origine au sud de la frontière Canada/États-Unis et traverse les MRC Le Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Salaberry avant de traverser la MRC Roussillon.

La rivière Saint-Régis a son embouchure dans la municipalité de Sainte-Catherine et draine principalement la municipalité de Saint-Constant et Saint-Isidore.

La rivière La Tortue a son embouchure à Delson et parcourt une dizaine de kilomètres à l'intérieur de la MRC, traversant les municipalités de Saint-Constant et Saint-Mathieu. Cette rivière prend sa source dans les sols organiques de Saint-Patrice-de-Sherrington et son principal affluent est le ruisseau La Saline.

La rivière Saint-Jacques a son embouchure dans la municipalité de Laprairie et ses principaux affluents sont le ruisseau Saint-André et la rivière Saint-Claude.

3.1.3 Climat

Située au sud-ouest de la province, la MRC Roussillon jouit du climat tempéré des zones continentales intérieures avec des hivers plutôt longs et rigoureux, des étés chauds, secs ou pluvieux selon les années. Les printemps et les automnes sont généralement pluvieux et assez froids.

La longueur de la période sans gel (base 0° C, probabilité 90 %) varie de 125 à 140 jours pour l'ensemble du territoire de la MRC (se référer à la carte 5).

La date moyenne du dernier gel printanier (base 0° C, probabilité 50 %) varie entre le 29 avril et le 7 mai en bordure du fleuve Saint-Laurent et se prolonge entre le 8 et le 16 mai au sud de la MRC (se référer à la carte 6).

La date moyenne du premier gel automnal (base 0° C, probabilité 50 %) varie entre le 30 septembre et le 7 octobre pour la majeure partie du territoire de la MRC et se prolonge entre le 8 et le 15 octobre dans le secteur est de la MRC (se référer à la carte 7).

La longueur de la saison de croissance des plantes (base 5° C) s'étend de 208 à 215 jours pour le secteur ouest de la MRC et diminue de 201 à 208 jours pour le secteur est du territoire (se référer à la carte 8).

Le début de la saison de croissance des plantes se situe entre le 10 et le 14 avril pour tout le territoire. La date de fin de la saison de croissance des plantes (base 5° C) se situe entre le 31 octobre et le 4 novembre dans le secteur est de la MRC et se prolonge entre le 10 au 14 novembre dans le secteur ouest du territoire de la MRC (se référer à la carte 9).

Le nombre d'unités thermiques maïs (UTM) est partout supérieur à 2 700 unités. Les précipitations totales annuelles se situent autour de 900 mm dans toute la MRC et les moyennes annuelles de température sont plus élevées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

3.1.4 Types de sols et superficie zonée agricole

Le tableau ci-dessous donne une indication du potentiel agricole des sols de la MRC. Le classement utilisé se fonde sur la combinaison des particularités du climat et des sols, sur les limitations que les sols imposent à l'agriculture et sur la capacité générale des sols de produire des grandes cultures.

TABLEAU 13 : Répartition des classes de sol selon l'inventaire des terres du Canada en comparaison avec les zones agricoles

| MUNICIPALITÉS | Aa (ha) | Ab (ha) | Ac (ha) | (1) Total (ha) | (2) Zone Agricole (ha) |
|---------------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------------|------------------------------|
| Candiac | 1 093 | - | - | 1 093 | 528 |
| Châteauguay et Léry | 1 295 | - | - | 1 295 | 963 |
| Delson | 243 | - | - | 243 | - |
| Laprairie | 1 821 | - | - | 1 821 | 2 893 |
| Mercier | 4 249 | - | 283 | 4 532 | 4 100 |
| Saint-Constant et Sainte-Catherine | 5 059 | - | - | 5 059 | 4 511 |
| Saint-Isidore | 4 735 | - | - | 4 735 | 5 062 |
| Saint-Mathieu | 2 954 | 81 | - | 3 035 | 3 138 |
| Saint-Philippe | 5 908 | - | - | 5 908 | 5 724 |
| TOTAL MRC | 27 357 | 81 | 283 | 27 721 | 26 919 |
| TOTAL MONTÉRÉGIE | 504 641 | 111 887 | 17 481 | 634 009 | 953 937 |
| TOTAL QUÉBEC | 1 589 057 | 743 964 | 201 490 | 2 534 510 | 6 339 908 |

Source : (1) MAPAQ, Service des études économiques, 1976
(2) CPTAQ, 1998

Légende abrégée : sols de classeAa : classes 1, 2, 3 (potentiel bon à excellent)
sols de classeAb : classe 4 (potentiel moyen)
sols de classeAc : classe 5 (potentiel pauvre)
Voir l'annexe 1 pour la description des classes de sol

- La MRC possède près de 3 % des terres zonées agricoles de la Montérégie.
- Bien que l'inventaire des terres du Canada date du début des années 1970, on évalue que les sols propices à la production des grandes cultures constituent 94 % du territoire zoné agricole de la MRC .

3.2 SECTEUR PRIMAIRE

3.2.1 Agriculture

En 1995, le nombre d'exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ se chiffrait à 270 dans la MRC Roussillon, soit 3 % des exploitations agricoles de la Montérégie (Se référer à la carte 10 pour l'année 1998).

Les recettes monétaires de la MRC totalisent 37 millions de dollars et représentent plus de 2 % des revenus monétaires de la Montérégie. La municipalité de Saint-Isidore a déclaré des revenus agricoles supérieurs à 10 millions de dollars en 1996 (se référer à la carte 11).

Les revenus agricoles moyens par ferme de la MRC sont inférieurs de 23 % à la moyenne des revenus de la Montérégie (144 203 \$ contre 186 805 \$).

En 1995, la valeur à la ferme⁶ de toute la production agricole de la MRC Roussillon était estimée à 39 millions de dollars, dont 30 millions de dollars provenant des productions végétales. L'écart entre la valeur à la ferme et les revenus déclarés s'explique par la production des grandes cultures (céréales, fourrage et pâturage) en partie consommée à la ferme.

La MRC procure plus de 3 % des emplois en agriculture de la Montérégie.

La production agricole fournit 26 829 semaines de travail ou 616 emplois temps complet dans la MRC Roussillon et 72 % du travail est effectué par une main-d'œuvre familiale, constituée des membres actionnaires des exploitations et de leurs familles. La balance, soit 28 % est une main-d'œuvre engagée (non familiale).

Les membres actionnaires qui déclarent travailler sur leurs exploitations se chiffrent à 370 travailleurs. Parmi ceux-ci, 151 sont membres actionnaires d'une ferme céréalière et 130 sont membres actionnaires d'une ferme légumière. Ces deux productions agricoles totalisent 67 % de toutes les semaines de travail effectuées par les membres actionnaires de la MRC.

La main d'œuvre familiale non actionnaire (conjoint, conjointe et enfants) qui déclare travailler sur l'exploitation se chiffre à 244 travailleurs.

Parmi la main-d'œuvre non familiale, les exploitations agricoles déclarent engager 12 employés à plein temps ainsi que 825 travailleurs temporaires et saisonniers.

3.2.1.1 Productions végétales

Les tableaux 14 et 15 montrent que plusieurs producteurs sont engagés dans plus d'une production.

⁶ Valeur à la ferme : Cette estimation est basée sur les rendements moyens de la région combinés aux prix moyens et aux unités de production de la MRC.

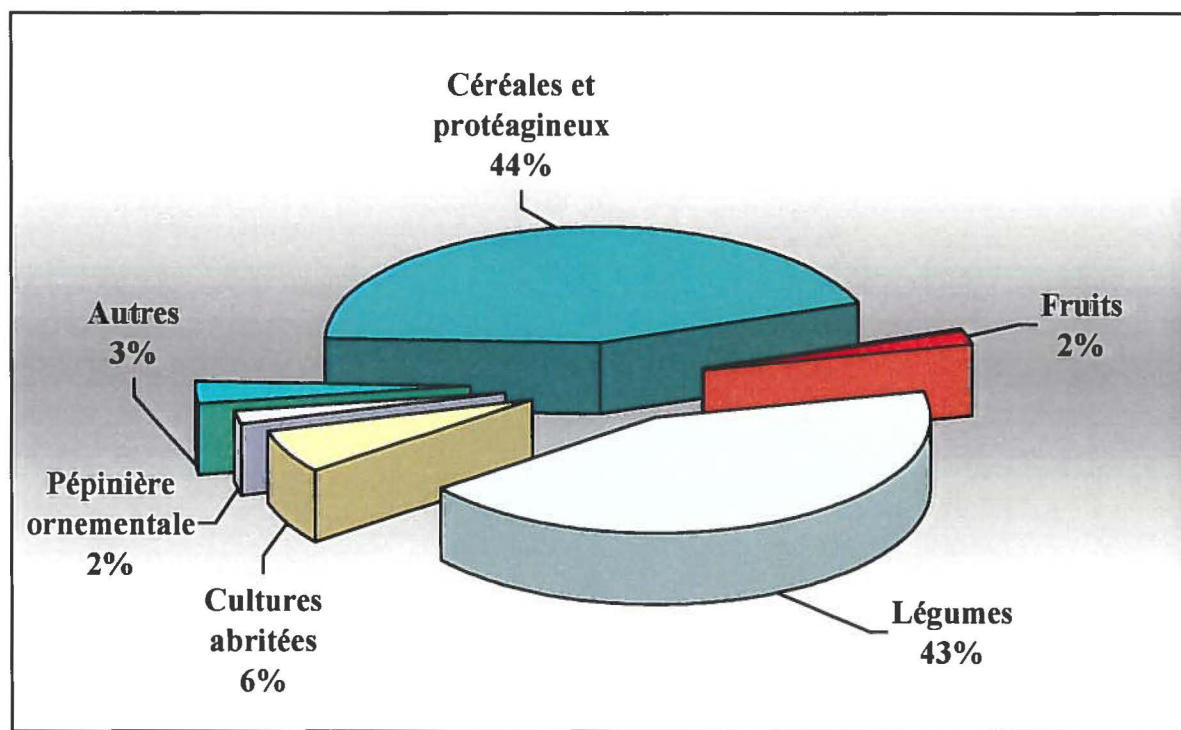
TABEAU 14 : Importance des principales productions végétales dans la MRC Roussillon (1995)

| Productions | Valeur de la MRC | Nombre d'exploitations dans la MRC | Valeur (en % de la Montérégie) |
|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX | 11 601 ha | 175 | 4 % |
| Blé | 1 278 ha | 52 | 6 % |
| Maïs-grain | 5 631 ha | 105 | 3 % |
| Soya | 3 171 ha | 85 | 6 % |
| FRUITS | 139 ha | 34 | 2 % |
| LÉGUMES | 1 994 ha | 83 | 7 % |
| Frais | 1 385 ha | -- | 8 % |
| De transformation | 609 ha | -- | 5 % |
| CULTURES ABRITÉES | 57 726 m ² | 36 | 7 % |
| Maraîchère | 33 537 m ² | -- | 9 % |
| Ornementale | 24 189 m ² | -- | 5 % |
| HORTICULTURE ORNEMENTALE | 14 ha | 8 | 0.3 % |
| En conteneur | 2 ha | - | 1 % |
| Plein champs | 12 ha | - | 0.2 % |
| FOURRAGES | 3 490 ha | 109 | 2 % |
| PÂTURAGES | 275 ha | 47 | 0.6 % |
| ACÉRICULTURE | 2 600 entailles | 4 | 0.1 % |

Source : MAPAQ, E.A.E. 1995

- Les productions végétales génèrent des revenus agricoles de près de 29 millions de dollars dont près de 25 millions de dollars proviennent des céréales et protéagineux et des légumes.

Graphique 15 : Répartition de recettes monétaires pour les productions végétales dans la MRC Roussillon (1996)



Total : 28,8 millions \$

Source : MAPAQ 1998 et Statistique Canada 1996

3.2.1.2 Productions animales

TABLEAU 15 : Importance des principales productions animales dans la MRC Roussillon (1995)

| Cheptel ou production | Valeur dans la MRC | Nombre d'exploitations dans la MRC | Valeur (en % de la Montérégie) |
|------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Vaches laitières | 1 861 têtes | 36 | 2 % |
| Veaux lourds de grain* | 432 têtes | 4 | 1 % |
| Vaches de boucherie | 119 têtes | 11 | 0,5 % |
| Bouvillons | 432 têtes | 8 | 2 % |
| Porcs à l'engrais* | 2 730 têtes | 6 | 0,1 % |
| Truies | 169 têtes | 7 | 0,1 % |
| Volailles * | 1 842 têtes | 8 | 0,1 % |
| Oeufs de consommation* | 307 766 (dz) | 8 | 2 % |

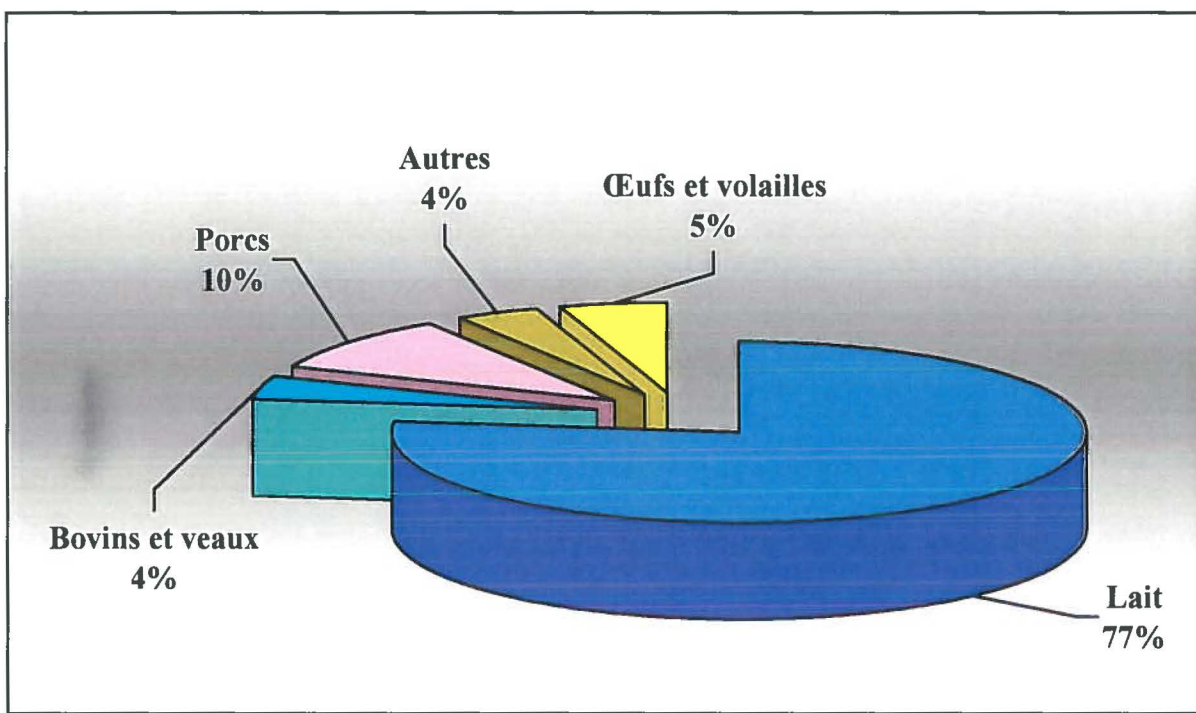
*: Production annuelle estimée

Le terme volaille inclut poulet de chair et dindon de chair

Source : MAPAQ, E.A.E. 1995

Les productions animales génèrent des revenus agricoles de plus de 8 millions de dollars dont plus de 6 millions de dollars proviennent de la production laitière.

Graphique 16 : Répartition des recettes monétaires pour les productions animales dans la MRC Roussillon (1996)



Total : 8,2 millions \$

Source : MAPAQ 1998, Statistiques Canada 1996

Après conversion du cheptel selon le règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (entré en vigueur le 17 juin 1998) du Ministère de l'Environnement, le nombre d'unités animales de la MRC Roussillon se chiffre à 3 890 U.A., soit moins de 1 % de toutes les unités animales de la Montérégie (se référer à la carte 12).

3.2.1.3 Bilan des productions céréalières et fourragères dans la MRC Roussillon

La Montérégie a un surplus céréalier de 725 000 tonnes et 92 % de ce surplus provient de la région agricole Montérégie secteur Ouest. La MRC Roussillon, quant à elle a un excédent céréalier de 55 054 tonnes, ce qui représente 7 % de l'excédent de la Montérégie.

Le surplus fourrager de la Montérégie est estimé à 344 000 tonnes, et la MRC Roussillon contribue à 3 % de ce surplus soit plus de 10 000 tonnes.

Les statistiques du tableau suivant, sont des estimations basés sur de rendements de la Régie des assurances agricoles du Québec et des besoins alimentaires calculés à partir des données du comité de références économiques en agriculture.

TABLEAU 16 : Estimation des surplus céréaliers et fourragers (1995)

| | Montérégie tonnes | MRC tonnes | MRC en % de la Montérégie |
|------------------------------------|----------------------|---------------|------------------------------|
| Production céréalière | 1 814 000 | 55 000 | 3 |
| Consommation céréalière | 1 089 000 | 5 000 | 0.5 |
| Excédent céréalier | 725 000 | 50 000 | 7 |
| | | | |
| Production fourragère | 1 179 000 | 25 000 | 2 |
| Consommation fourragère | 835 000 | 15 000 | 2 |
| Excédent fourrager | 344 000 | 10 000 | 3 |

Source : E.A.E. au MAPAQ, 1995 et CREAQ

Ces résultats nous indiquent que le cheptel animal de la MRC consomme seulement 25 % de la production des céréales et fourrages et que l'excédent est dirigé vers l'extérieur pour soutenir les productions animales des autres régions du Québec.

Pris dans leur ensemble, les sols de la MRC ne sont pas en surplus de fumier et la MRC pourrait accueillir de nombreux projets en production animale.

Compte tenu des déjections produites par l'ensemble des élevages de la MRC Roussillon et de la capacité des sols à recevoir des fumiers, nous remarquons, en théorie, un important déficit en valeur fertilisante provenant des fumiers. Cela signifie que les sols pourraient supporter aisément beaucoup plus de fumier. Le bilan azote (voir à la carte 13) nous indique un déficit de 1 248 tonnes alors que le bilan phosphore (se référer à la carte 14) nous montre un déficit de 507 tonnes.

Considérant le phosphore comme étant l'élément le plus limitatif du point de vue environnemental, ce déficit de 587 tonnes permettrait, toujours en théorie, de supporter plus de 17 412 vaches laitières supplémentaires ou la production annuelle de 106 815 porcs à l'engraissement ou encore près de 2,4 millions de poulets de grill. Toutefois ces productions se feront pas sans contraintes. Le coût des infrastructures pour se conformer à la réglementation environnementale, les fluctuations et les incertitudes du marché, les réticences ou préjugés et même l'acquisition des quotas dans certaines productions limiteraient ces projections.

3.2.2 PORTRAIT DES ENTREPRISES AGRICOLES

3.2.2.1 Le capital agricole

TABLEAU 17 : Répartition du capital agricole¹ dans la MRC Roussillon (1996)

| CAPITAL AGRICOLE | Montérégie en million \$ ¹ | MRC Roussillon | |
|-----------------------------------|--|----------------|--------------------------|
| | | en million \$ | MRC de la Montérégie% |
| Machineries et matériel agricoles | 910 | 31 | 3,4 |
| Bétail et volailles | 415 | 5 | 1,2 |
| Terrains et bâtiments | 3 683 | 109 | 3 |
| Valeur totale | 5 008 | 145 | 2,9 |
| Valeur moyenne par ferme | 581 000 \$ | 573 000 \$ | |

Source : Statistiques Canada 1996

¹La valeur totale des quotas de production est exclue.

- La valeur totale du capital agricole pour les fermes recensées s'élève à 145 millions de dollars dans la MRC, ce qui représente près de 3 % du capital agricole de toutes les exploitations de la Montérégie. La valeur totale du capital de la MRC provient à 75 % de la valeur des terrains et bâtiments, ce qui est semblable à la Montérégie.

Les fermes de la MRC ont en moyenne une valeur totale de 573 000 \$, ce qui est semblable à la valeur moyenne des exploitations de la Montérégie.

Ne sont pas inclus dans la valeur totale du capital agricole, la valeur des quotas de production qui est estimée à 19,5 \$millions pour la MRC répartis entre 39 exploitations. La valeur totale des quotas dans la Montérégie est évaluée à 1,8 \$ milliards.

Source : MAPAQ 1997

3.2.2.2 La superficie des exploitations agricoles

TABLEAU 18 : Superficie déclarée par les exploitations agricoles dans la MRC Roussillon (1995)

| | Montérégie | | MRC Roussillon | |
|-----------------------|---------------|---|----------------|---|
| | TOTAL (ha) | En moyenne par ferme (ha) 8 831 exploitations | TOTAL (ha) | En moyenne par ferme (ha) 270 exploitations |
| Superficie possédée | 575 541 | 65 | 13 770 | 51 |
| Superficie louée (ha) | 114 958 | 13 | 7 090 | 26 |
| Superficie totale | 690 499 | 78 | 20 860 | 77 |

Source : EAE, MAPAQ 1995

- La superficie totale (somme des superficies possédées et louées) occupée par les exploitations agricoles de la MRC correspond à 3 % de la superficie de la Montérégie. En moyenne, les fermes de la MRC ont la même superficie que les fermes de la Montérégie. La superficie possédée (superficie dont l'exploitant est propriétaire) en moyenne par les fermes de la MRC est inférieure à la Montérégie. Par contre, la superficie louée, en moyenne par les fermes de la MRC est le double que la moyenne régionale.

TABLEAU 19 : Répartition des exploitations agricoles en fonction de leur superficie moyenne dans la MRC Roussillon (1995)

| Superficie | Nombre d'exploitations | Superficie totale (ha) | Superficie totale (%) |
|--------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| 0 – 30 ha | 106 | 1 561 | 7,5 |
| 30 – 50 ha | 36 | 1 414 | 6,8 |
| 50 – 100 ha | 61 | 4 296 | 20,6 |
| 100 ha et + | 67 | 13 589 | 65,1 |
| Total | 270 | 20 860 | |

Source : Fiches des exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.) au MAPAQ, 1995

Près de 40 % des fermes de la MRC utilisent seulement 7 % de la superficie totale déclarée par les fermes de la MRC. Par contre, 25 % des fermes utilisent 65 % de la superficie totale déclarée dans la MRC. Cette dernière tendance se reflète particulièrement dans les municipalités de Saint-Isidore, Saint-Constant et Mercier.

3.2.2.3 Répartition des niveaux de revenus

TABLEAU 20 : Répartition des exploitations selon les niveaux de revenus agricoles dans la MRC Roussillon (1995)

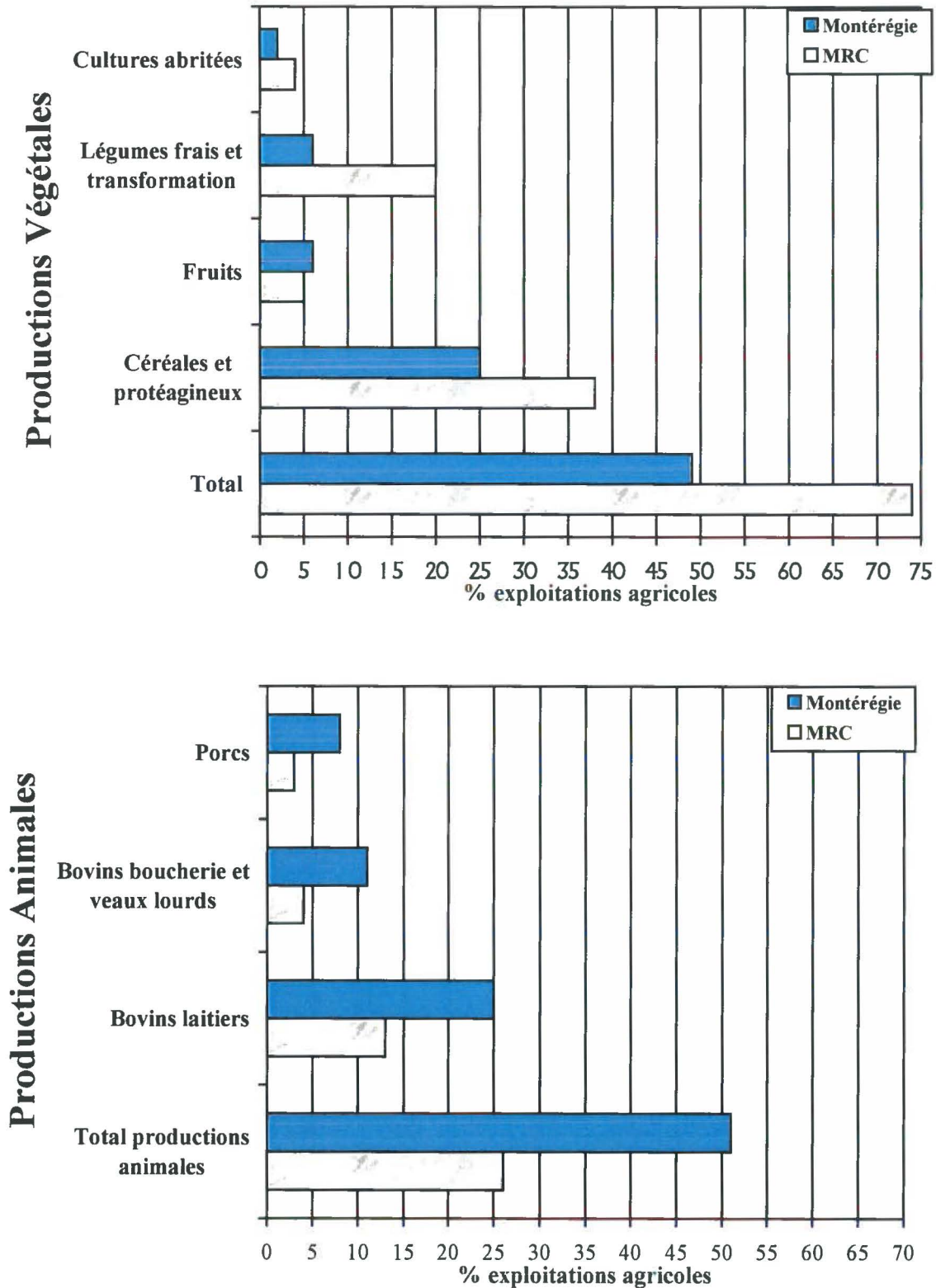
| \$ en millier | Montérégie | | MRC Roussillon | |
|---------------|------------------|------|------------------|------|
| | Nombre de fermes | En % | Nombre de fermes | En % |
| \$5 - 49.9 | 3 357 | 40 | 136 | 51 |
| \$50 – 99.9 | 1 497 | 18 | 52 | 19 |
| \$100 – 249.9 | 2 456 | 29 | 57 | 21 |
| \$250 et plus | 1 118 | 13 | 24 | 9 |

Source : EAE, MAPAQ 1995

Comparé à l'ensemble de la Montérégie, la MRC Roussillon compte 11 % de plus d'exploitations agricoles dans la strate de revenus inférieurs et 12 % de moins d'exploitations agricoles dans les strates de revenus de 100 000 \$ et plus.

3.2.2.4 Répartition des sources de revenus agricoles

GRAPHIQUE 17 : Répartition des exploitations par principales sources de revenus agricoles (1995)



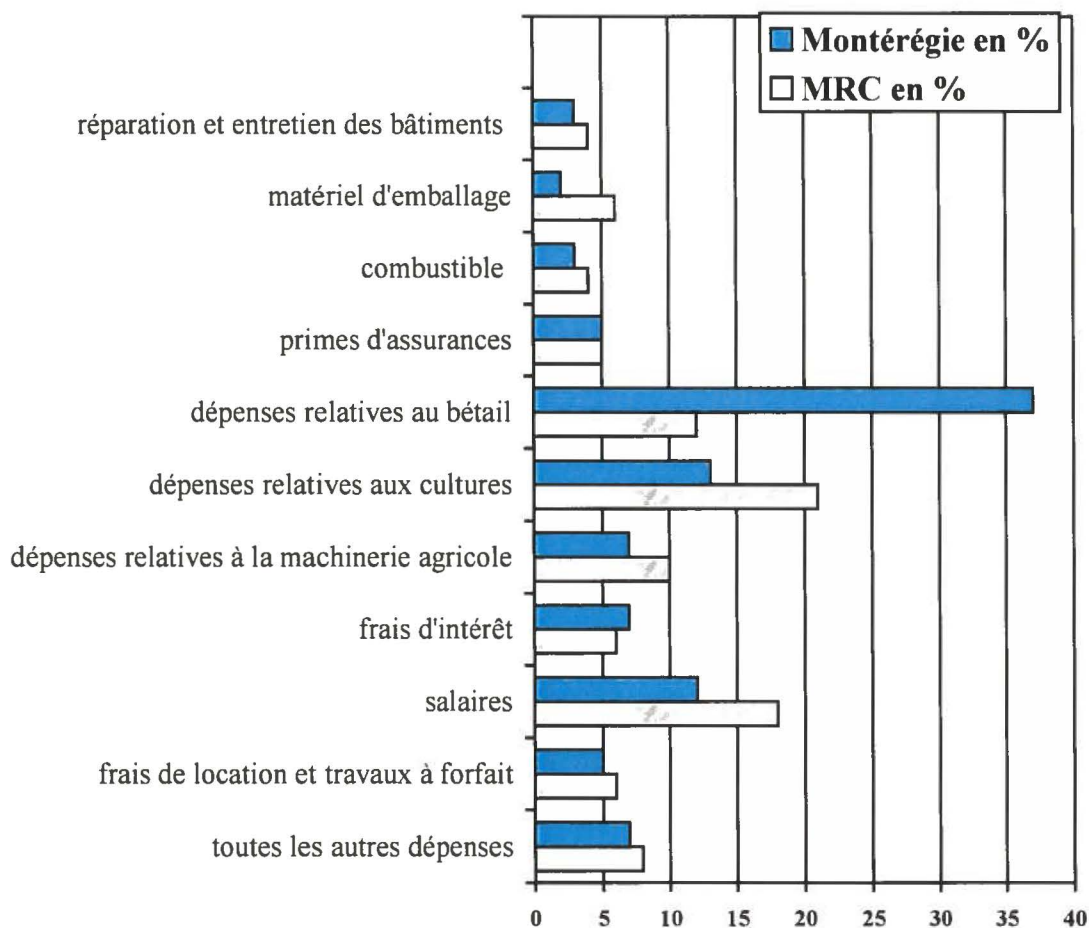
La proportion de fermes dont la principale source de revenus provient des productions animales est deux fois moindre dans la MRC Roussillon que dans la Montérégie. Par contre, au niveau des productions végétales, la proportion de fermes est de beaucoup supérieure dans la MRC que dans la Montérégie, principalement chez les fermes céréalières, légumières et serricoles.

3.2.2.5 Répartition des dépenses agricoles

Les dépenses agricoles dans la MRC totalisent 28 \$ millions, ce qui correspond à 2 % des dépenses agricoles de la Montérégie. Ces sommes sont dépensées localement et contribuent directement à l'économie régionale.

Les dépenses agricoles moyennes par ferme de la MRC sont de 24 % inférieures aux dépenses effectuées en moyenne par les fermes de la Montérégie (115 820 \$ contre 153 072 \$).

GRAPHIQUE 18 : Répartition des dépenses agricoles des fermes



Source : Statistique Canada 1996

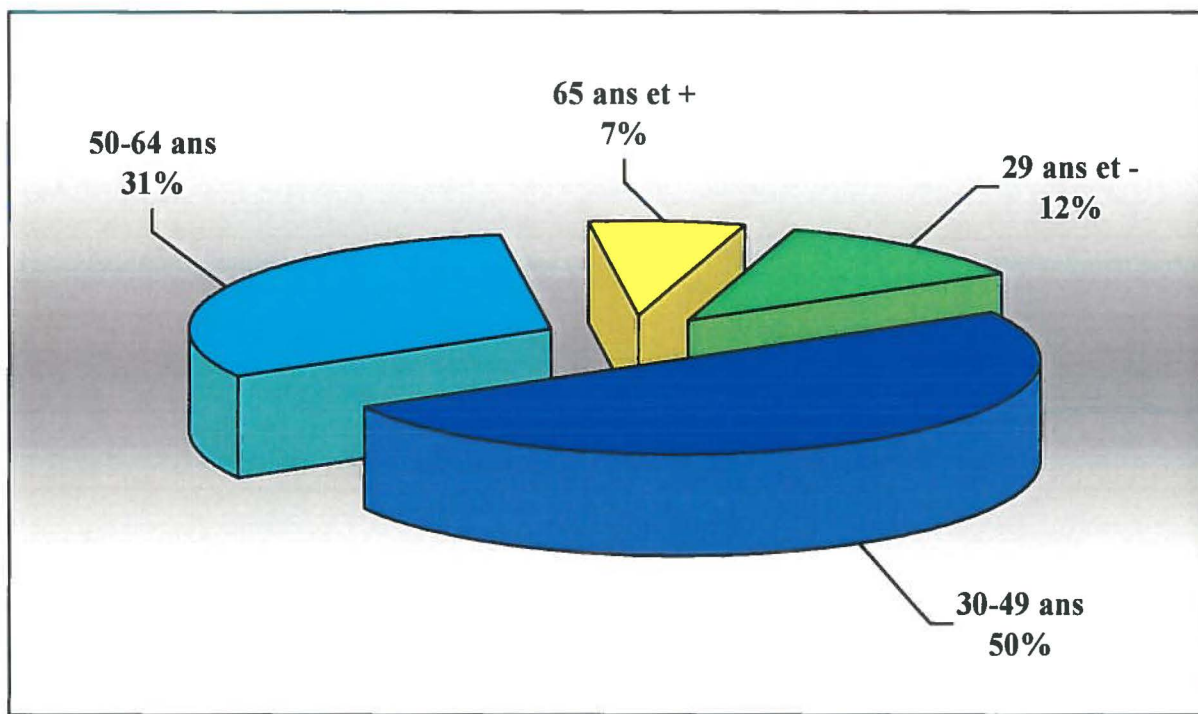
En proportion, les dépenses au chapitre du bétail représentent 12 % des dépenses des fermes de la MRC comparativement à 37 % au niveau de la Montérégie. Cet écart important s'explique par les coûts d'achat d'animaux d'engraissement qui sont beaucoup moindres en production laitière qu'en production bovine, porcine ou avicole. En proportion, les dépenses affectées aux cultures, à la machinerie agricole et en salaires sont supérieures dans la MRC qu'en Montérégie. Les dépenses de la MRC les plus élevées sont affectées aux cultures, en salaires et au bétail. Elles totalisent 51 % de toutes les dépenses.

3.2.3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La langue de correspondance des exploitations agricoles avec le MAPAQ est le français pour 99 % des exploitations.

La répartition des exploitations selon leur statut juridique diffère quelque peu de ce que l'on retrouve en Montérégie. Ainsi, 68 % des exploitations agricoles de la MRC sont identifiées comme ayant un seul propriétaire (personnes physiques), comparativement à 60 % en Montérégie. Les exploitations de la MRC constituées en société représentent 13 % contre 20 % en Montérégie. Les compagnies atteignent 17 % dans la MRC comparativement à 18 % en Montérégie.

GRAPHIQUE 19 : Répartition selon l'âge des membres des exploitations agricoles de la MRC Roussillon (1995)



Total : 379 membres

L'âge moyen de tous les membres des exploitations agricoles de la MRC est de 46 ans. Parmi les 379 membres qui sont propriétaires d'exploitations agricoles, 81 % sont de sexe masculin et 19 % sont de sexe féminin. De ce groupe, 51 femmes se retrouvent dans les exploitations ayant au moins deux propriétaires et 21 femmes sont l'unique propriétaire de leur ferme.

3.2.3.1 Formation et relève

La relève agricole constitue une assise importante de la production agricole puisqu'elle assure la continuité des entreprises. À cet effet, la relève agricole peut être définie comme l'ensemble des individus qui, à plus ou moins brève échéance, seront appelés à s'intégrer à l'exploitation pour ensuite en prendre les commandes. Ces futurs dirigeants d'entreprise doivent donc développer une expertise solide au niveau technique, humain, économique et financier, des qualités qui s'acquièrent habituellement au bout de quelques années.

En 1995, près de 8 % des exploitations agricoles de la MRC, prévoyaient la vente ou le transfert de leurs actifs, ce qui est comparable à la Montérégie. Les exploitations agricoles de la MRC qui envisageaient de vendre ou de transférer, au total ou en partie, leurs exploitations ont répondu à 84 % qu'ils avaient identifié une ou plusieurs personnes désirant s'établir dans l'avenir, par rapport à 74 % en Montérégie. Malgré ces efforts, on continue à observer un retard dans le niveau de formation de la relève de la MRC puisque durant l'année 1996-97, la Société de financement agricole a octroyé une subvention à l'établissement à seulement 2 jeunes dûment formés.

3.2.4 FAITS SAILLANTS DES PRODUCTIONS AGRICOLES

3.2.4.1 Les grandes cultures

Près de 15 400 ha sont utilisés pour les grandes cultures dans la MRC. De ce nombre, 11 601 ha sont cultivés en céréales et protéagineux, 3 490 ha en fourrage et 275 ha en pâturage.

- En 1996, les recettes monétaires provenant de la vente de céréales et protéagineux de la MRC étaient évaluées à près de 12,8 millions de dollars.
- Parmi les céréales, la culture du maïs-grain vient en tête de liste avec 5 631 ha. Cette culture occupe à elle seule, 32 % de toute la superficie productive de la MRC et représente près de la moitié de toutes les céréales cultivées. La superficie cultivée en maïs-grain dans la MRC, en 1995, représentait près de 3 % de la production de la Montérégie et près de 2 % de la production du Québec. La production se concentre à Saint-Isidore, Saint-Philippe, Saint-Constant et Mercier (se référer aux cartes 15 et 16 pour la situation 1998).
- La culture du soya, avec plus de 3 170 ha, est en nette progression depuis quelques années et s'intègre bien à la rotation du maïs-grain.
- L'orge, avec plus de 900 ha, et le blé, avec près de 1 300 ha sont les autres céréales d'importance dans la MRC.
- La superficie en foin de mil et de luzerne occupe près de 3 230 ha et procure 20 000 tonnes de foin à 15 % d'humidité.

- La production de maïs fourrager occupe 245 hectares, et est évaluée à 4 000 tonnes à 15 % d'humidité.
- Les fourrages sont essentiellement utilisés localement pour l'alimentation animale à la ferme et les surplus sont mis en marché. Les fourrages sont cultivés principalement dans les municipalités de Saint-Constant, Saint-Isidore et Saint-Philippe.
- La superficie en pâturage amélioré occupe 161 ha et le pâturage naturel se chiffre à 114 hectares. Les municipalités de Saint-Constant, Saint-Philippe et Saint-Isidore regroupent 75 % de tous les pâturages de la MRC.

3.2.4.2 Les cultures fruitières

La production fruitière occupe 139 ha et engendre des recettes monétaires de plus de 700 000 dollars dans la MRC. La production se répartit entre les fraises avec 62 hectares, les framboises avec 26 hectares et les vergers avec 36 hectares. Ces fruits se retrouvent principalement dans la municipalité de Mercier (se référer à la carte 17 pour la situation 1998).

3.2.4.3 Les cultures légumières

En 1995, la culture maraîchère occupait près de 2 000 hectares dans la MRC et les recettes monétaires provenant de la vente de légumes se chiffraient à 12,5 millions de dollars provenant à 85 % des légumes à l'état frais (se référer à la carte 18 pour la situation 1998). Les légumes frais se regroupent en trois catégories: légumes feuilles et tiges, légumes fruits et les légumes racines.

- Les légumes feuilles et tiges occupaient un peu plus de 670 hectares et comprenaient: laitue, épinard, brocolis, choux, chou-fleur, chou chinois, chou de Bruxelles, céleri, fines herbes et asperge. Parmi ceux-ci, la culture du brocolis couvrait 290 hectares, ce qui représentait 42 % de la production de la Montérégie et 20 % de la production du Québec. En 1995, cette culture était fortement concentrée dans la municipalité de Saint-Constant. La culture du céleri se retrouvait presque entièrement à Saint-Isidore et couvrait plus de 90 hectares, ce qui représentait 26 % de la production régionale et 21 % de la production québécoise. La culture de la laitue couvrait près de 110 hectares et se concentrait chez quatre exploitations agricoles de Saint-Isidore et de Saint-Constant. Le chou couvrait 88 hectares et le chou-fleur couvre 92 hectares principalement cultivés dans les municipalités de Mercier, Saint-Isidore et Saint-Mathieu.
- Les légumes fruits occupaient un peu plus de 650 hectares et comprenaient: aubergine, piment, tomate, citrouille, concombre, haricot, maïs sucré, gourgane, artichaut et courge. Parmi ceux-ci, le maïs sucré s'étendait sur 300 ha, la tomate sur plus de 80 hectares, le piment sur 56 hectares, tous se trouvaient principalement à Mercier. La citrouille, avec 70 hectares, représentait 22 % de la production de la Montérégie.
- Les légumes racines couvraient 45 hectares et comprenaient: ail, échalote, oignon, poireau, betterave, carotte, pomme de terre et radis.

- En 1995, les légumes de transformation occupaient plus de 600 hectares dans la MRC. Les trois principaux légumes de transformation produits sont le maïs sucré, le pois vert et le haricot, destinés à l'usine de transformation « Aliments Carrière Inc. » dans la municipalité de Sainte-Martine. Les légumes de transformation se retrouvent principalement dans les municipalités de Mercier et de Châteauguay.

3.2.4.4 Les cultures abritées

En 1995, les cultures abritées étaient récoltées sur une superficie de 57 726 mètres carrés dans la MRC. Les recettes monétaires étaient de l'ordre de 1,6 millions de dollars et se répartissaient entre la production légumière et ornementale (se référer à la carte 19 pour la situation 1998).

- Les légumes de serre couvrent une superficie 34 000 mètres carrés dont 21 000 mètres carrés sont utilisés pour les plants de légumes en caisse que l'on produit principalement à Saint-Isidore et Mercier. Une champignonnière est localisée dans la municipalité de Saint-Philippe. Une production de fines herbes, de piments et de tomates est localisée dans la municipalité de Mercier.
- La culture ornementale en serre est récoltée sur une superficie 23 000 mètres carrés. Les fleurs annuelles en caisse couvrent près de 7 000 m² et sont presque exclusivement produites à Mercier. La production de plantes vivaces et de plants d'arbustes ornementaux se retrouvent surtout à Saint-Constant. La production de plantes vertes et de potées fleuries se retrouve principalement à Saint-Isidore.

3.2.4.5 Les autres productions végétales

- L'horticulture ornementale en champ couvre une superficie de 12 hectares occupés principalement par quatre plantations d'arbres feuillus, de conifères et de vivaces localisés à Mercier et Saint-Constant.
- La MRC compte 18 hectares en acériculture et 2 600 entailles. La production de 6 500 livres de sirop (2 950 kilogrammes) est localisée à Saint-Isidore et Saint-Mathieu.

3.2.4.6 La production laitière

La MRC Roussillon vient au 13^e rang dans la Montérégie pour sa production laitière. En 1995, on dénombrait 36 exploitations avec plus de 1 860 vaches et une production annuelle dépassant les 106 000 hectolitres de lait. Les recettes monétaires provenant du secteur laitier en 1996, sont évaluées à 6,3 millions de dollars (voir la carte 20 pour la situation 1998).

- Le troupeau moyen est composé de 52 vaches par ferme avec une production de 67,1 hectolitres par vache par lactation. La productivité moyenne des vaches de la Montérégie est de 68,8 hl / vache / lactation.
- En 1995, les municipalités de Saint-Isidore, Saint-Constant et Mercier regroupaient 75 % des fermes laitières et 83 % du cheptel laitier de la MRC (se référer à la carte 21 pour la situation 1998).

3.2.4.7 La production bovine

En 1996, la production bovine (incluant les veaux lourds) générait des revenus agricoles de 300 000 dollars, répartis entre une quinzaine d'exploitations agricoles de la MRC.

- En 1995, le nombre de vaches de boucherie atteignait 119 têtes. La moyenne du troupeau était de 11 vaches par ferme, ce qui inférieure à la moyenne de 22 vaches par ferme dans la Montérégie.
- En 1995, le nombre de bovins d'engraissement en inventaire, destiné à l'abattage, atteignait 420 têtes et cette production se concentrait dans la municipalité de Châteauguay.
- La production annuelle de veaux de grain était de 432 têtes et se concentrait dans la municipalité de Saint-Philippe. La production annuelle de veaux de lait atteignait 450 têtes et se concentrait dans la municipalité de Saint-Isidore.

3.2.4.8 La production porcine

En 1995, l'industrie porcine comptait près de 170 truies pour la reproduction et près de 2 700 porcs d'engraissement destinés à l'abattage. Les recettes monétaires provenant de cette production, en 1996, s'élevaient à plus de 800 000 dollars.

- Cette production était peu présente dans la MRC et se concentrait à Saint-Isidore et Saint-Mathieu avec 95 % de la production de la MRC.

3.2.4.9 Les autres productions animales

- La production avicole engendre des recettes monétaires de 400 000 dollars dans la MRC. Un élevage de poules pondeuses pour la production d'œufs de consommation se trouve dans la municipalité de Saint-Constant et un élevage de gibiers à plumes (faisans, perdrix, pintades, dindons sauvages) se retrouve à Mercier.
- En 1995, la production ovine comptait environ 300 brebis et les recettes monétaires atteignaient près de 100 000 dollars. La production caprine comptait 90 chèvres et se concentrait dans la municipalité de Saint-Isidore.
- La production apicole comptait 575 ruches pour une production d'un peu plus de 21 000 kg de miel. La production se concentrait dans la municipalité de Mercier.
- Le cheptel chevalin atteignait 225 chevaux pour des recettes monétaires de 200 000 dollars. Sept exploitations agricoles localisées dans les municipalités de Saint-Philippe, La Prairie et Saint-Constant regroupent 80 % du cheptel de la MRC.

3.3 SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire du bioalimentaire occupe un peu plus de 3 % de la population active œuvrant dans le secteur manufacturier de la MRC. . Cependant, le secteur secondaire du bioalimentaire de la MRC englobe près de 10 % de toutes les entreprises manufacturières de la MRC.

Malheureusement, on ne peut quantifier les données relatives aux ventes et à la valeur ajoutée par les entreprises du secteur de la transformation des aliments et boissons pour des raisons de confidentialité, mais en tenant compte des revenus à la ferme de 37 millions de dollars en 1996, on peut supposer que beaucoup des produits agricoles de la MRC sont transformés ailleurs.

TABLEAU 21 : Données économiques sur le secteur secondaire du bioalimentaire dans la MRC Roussillon (1996)

| RUBRIQUE | ALIMENTS | BOISSONS | TOTAL DU SECTEUR SECONDAIRE |
|----------------------|----------|----------|-----------------------------|
| Nombre d'entreprises | 18 | -- | 18 |
| Nombre d'emplois | 493 | -- | 493 |

Source: *Compilation régionale, 1996*

MISE EN GARDE : *Les données du tableau ci-dessus ne peuvent être comparées à celles de la Montérégie, puisqu'elles ne proviennent pas de la même source.*

Le secteur de la transformation des aliments est dominant dans le secteur secondaire du bioalimentaire de la MRC puisqu'il génère l'ensemble des emplois.

3.3.1 FAITS SAILLANTS

3.3.1.1 L'industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande et de la volaille

Ce secteur compte sept entreprises fournissant une vingtaine d'emplois. La MRC compte quatre abattoirs situés dans les municipalités de Saint-Isidore et Saint-Philippe. Ces abattoirs sont sans inspection permanente (type B) et conditionnent de la viande bovine, porcine caprine et ovine. Deux charcuteries localisées à Delson et La Prairie font de la découpe de viande et fournissent le réseau hôtellerie-restauration-institution. Une entreprise de Sainte-Catherine se spécialise dans la fabrication de saucissons.

3.3.1.2 L'industrie des produits de boulangerie et de pâtisserie

Ce secteur compte quatre entreprises fournissant plus de 210 emplois. La compagnie « Rose et Laflamme ltée » située à La Prairie emploie plus de 80 personnes et produit des préparations et des arômes pour barbotines ainsi que des produits alimentaires destinés aux établissements commerciaux et institutionnels. Ses principales marques de commerce sont « Château Thierry », « R. & L. », et « Rola ». La « Boulangerie du Coteau », située à Mercier, est qualifiée de type industriel et emploie près de 90 personnes. L'entreprise « Les Aliments Plasse inc. » située dans la municipalité de Châteauguay emploie une vingtaine de personnes et produit entre autres de la garniture à tartes.

3.3.1.3 L'industrie de la farine et des céréales de table

Ce secteur est représenté par « l'entreprise A.D.M. Ogilvie » localisée dans la municipalité de Candiac. Cette entreprise emploie plus de 120 personnes affectées à la production d'additifs alimentaires: glucides, liants, protéines de blé ainsi que de la fécule de blé et de son. Les principales marques de commerce de cette minoterie sont: Caragell, Dextrine et Supergell.

3.3.1.4 L'industrie des produits laitiers

Ce secteur est représenté par la « Fromagerie Ruban Bleu » située à Saint-Isidore qui fabrique des fromages à pâte molle ou ferme à partir de leur propre production de lait de chèvre.

3.3.1.5 L'industrie des aliments pour animaux

Ce secteur compte sur le fondoir « Laurengo » situé dans la municipalité de Sainte-Catherine qui emploie une cinquantaine de personnes. Cette entreprise produit de la farine d'os de viande ainsi que des graisses animales pour usage industriel.

3.3.1.6 L'industrie des autres produits alimentaires

Ce secteur est représenté par quatre entreprises fournissant, au total, près de 90 emplois. L'entreprise « Vac-O-Nut » située dans la municipalité de Candiac transforme des noix, des arachides, des fruits séchés et des confiseries et ses principales marques de commerce sont: Joffa, President choice, Rajah et Shwartz. L'entreprise « Unisoya Inc. » de Saint-Isidore transforme des aliments à base de soya: lait, tofu saucisses de tofu. Ses principales marques de commerce sont bio-tofu, El Perro, Tofussimo et Unisoya.

La filière bioalimentaire crée un impact positif dans la structure économique de la MRC. Certains produits sont utilisés occasionnellement et en mesurer l'impact sur les emplois est une tâche fastidieuse. Le rayonnement du bioalimentaire est très large et plusieurs emplois y sont rattachés indirectement. Par exemple, la fabrication de boîtes et palettes de bois assure le travail d'une vingtaine de personnes réparties entre trois entreprises. Une usine de Châteauguay fabrique entre autres des sacs de plastique pour emballer de la terre noire et des engrais.

3.4 SECTEUR TERTIAIRE

En 1996, le secteur tertiaire du bioalimentaire employait près de 8 % de la population active œuvrant dans le secteur tertiaire de la MRC. Il faut cependant noter dans le tableau 22, la prépondérance des secteurs de la restauration et des magasins d'alimentation dans la MRC.

TABLEAU 22 : Données économiques sur le secteur tertiaire du bioalimentaire dans la MRC Roussillon (1996)

| | Entreprises | Emplois |
|---|--------------------|----------------|
| Commerce de gros | 28 | 102 |
| Produits agricoles | 3 | 8 |
| Produits alimentaires et boissons | 19 | 75 |
| Machines, matériel et fournitures agricoles | 4 | 5 |
| Engrais, pesticides et autres produits | 2 | 14 |
| Commerce de détail | 166 | 1 403 |
| Magasins d'alimentation | 144 | 1 323 |
| Boissons alcoolisées | 2 | 12 |
| Fleuristes et centres de jardin | 20 | 68 |
| Services | 205 | 2 018 |
| Restauration, tavernes et bars | 200 | 1 996 |
| Services relatifs à l'agriculture | 5 | 22 |
| SECTEUR TERTIAIRE, TOTAL | 399 | 3 523 |

Source : compilation régionale, 1996

MISE EN GARDE : *Les données du tableau précédent ne peuvent être comparées à celles de la Montérégie, puisqu'elles ne proviennent pas de la même source.*

3.4.1 FAITS SAILLANTS

3.4.1.1 Les produits agricoles, engrais minéraux et fournitures agricoles

Ces trois secteurs comptent neuf entreprises dans la MRC. Les entreprises qui génèrent le plus d'emplois sont la meunerie « G.O. Laverdière & Fils Inc. » située dans la municipalité de Saint-Constant qui commercialise surtout des grains et des aliments pour animaux sous la marque Ralston-Purina; la compagnie « Semico » située à Saint-Isidore commercialise surtout des engrais minéraux; le « comptoir agricole Réjean Bazinet » de Saint-Isidore commercialise différents équipements agricoles.

3.4.1.2 Les produits alimentaires et boissons

Ce secteur fournit 75 emplois dans la MRC répartis entre 19 entreprises. Les différents produits alimentaires distribués sont les produits carnés, les produits laitiers, les fruits et légumes, les produits de boulangerie, les produits divers, les boissons alcoolisées et non-alcoolisées. De façon générale, le commerce de gros se fait par l'entremise de petits distributeurs indépendants, à l'exception des producteurs de yogourt de marque Liberté qui ont concentré leur distribution à partir de Candiac.

3.4.1.3 Autres commerces de gros

Différents commerces de gros implantés sur le territoire de la MRC sont utilisés en partie par le bioalimentaire. Le commerce des produits pétroliers et de gaz propane, les matériaux de construction et le matériel de réfrigération commerciale en sont des exemples.

3.4.1.4 Magasins d'alimentation

La presque totalité des emplois du commerce du détail provient des magasins d'alimentation. Ce secteur regroupe les supermarchés, les épiceries, les boucheries, les pâtisseries, les commerces de fruits et légumes, les dépanneurs et les commerces d'alimentation spécialisée. La MRC compte 9 supermarchés procurant plus de 600 emplois. Ces commerces sont approvisionnés par trois distributeurs principaux : Marchands en Alimentation « Agora Inc. » (IGA), « Provigo Inc. », et « Métro-Richelieu Inc. ». Le distributeur « Sobey's » s'est nouvellement implanté dans la municipalité de Châteauguay.

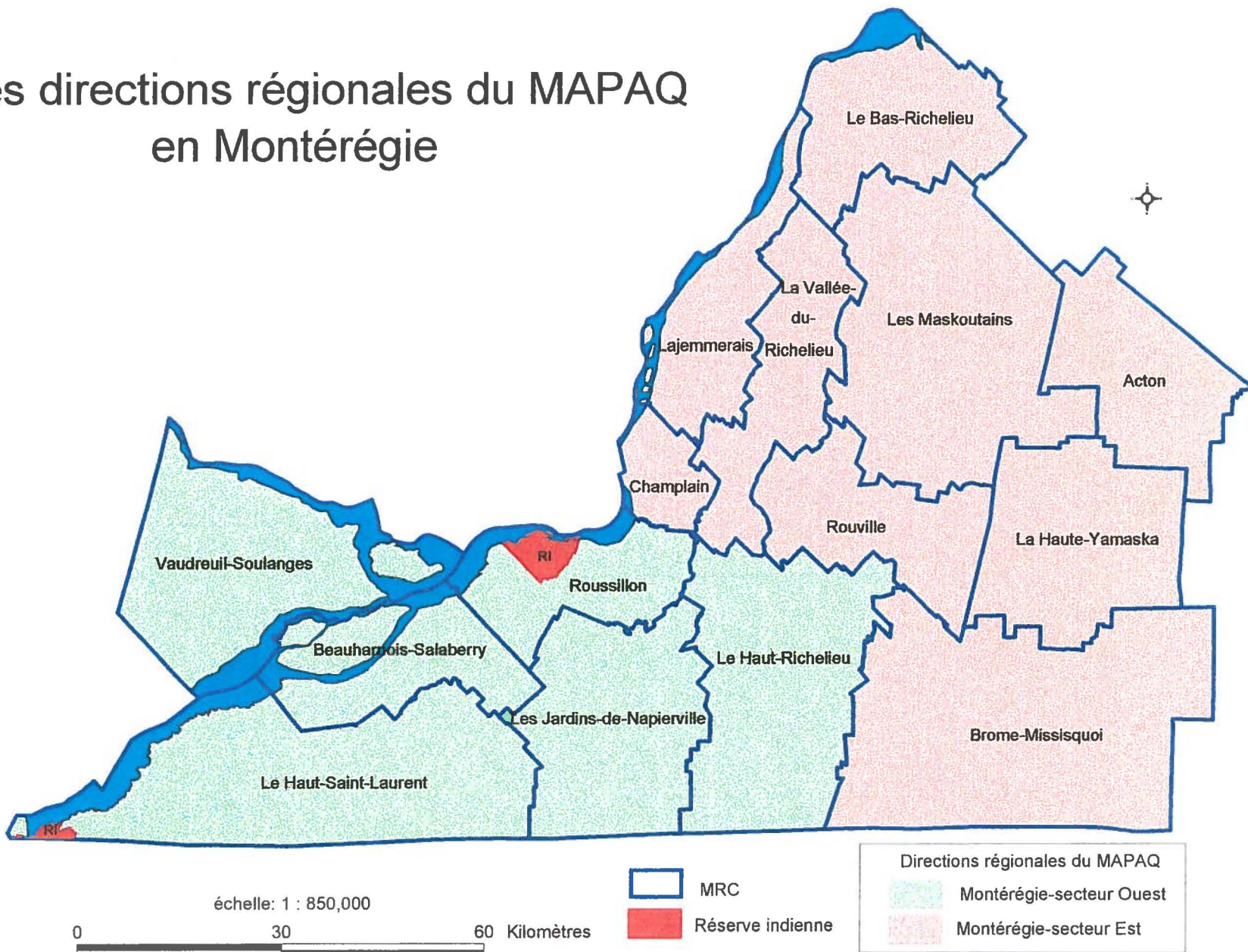
3.4.1.5 Restaurations, tavernes et bars

Ce secteur compte 200 entreprises procurant près de 2 000 emplois dans la MRC. Les restaurants avec ou sans permis d'alcool, les services de mets à emporter, les services de traiteurs, les tavernes et bars entrent dans cette catégorie et se retrouvent particulièrement dans le secteur urbain de la MRC.

3.4.1.6 Services relatifs à l'agriculture

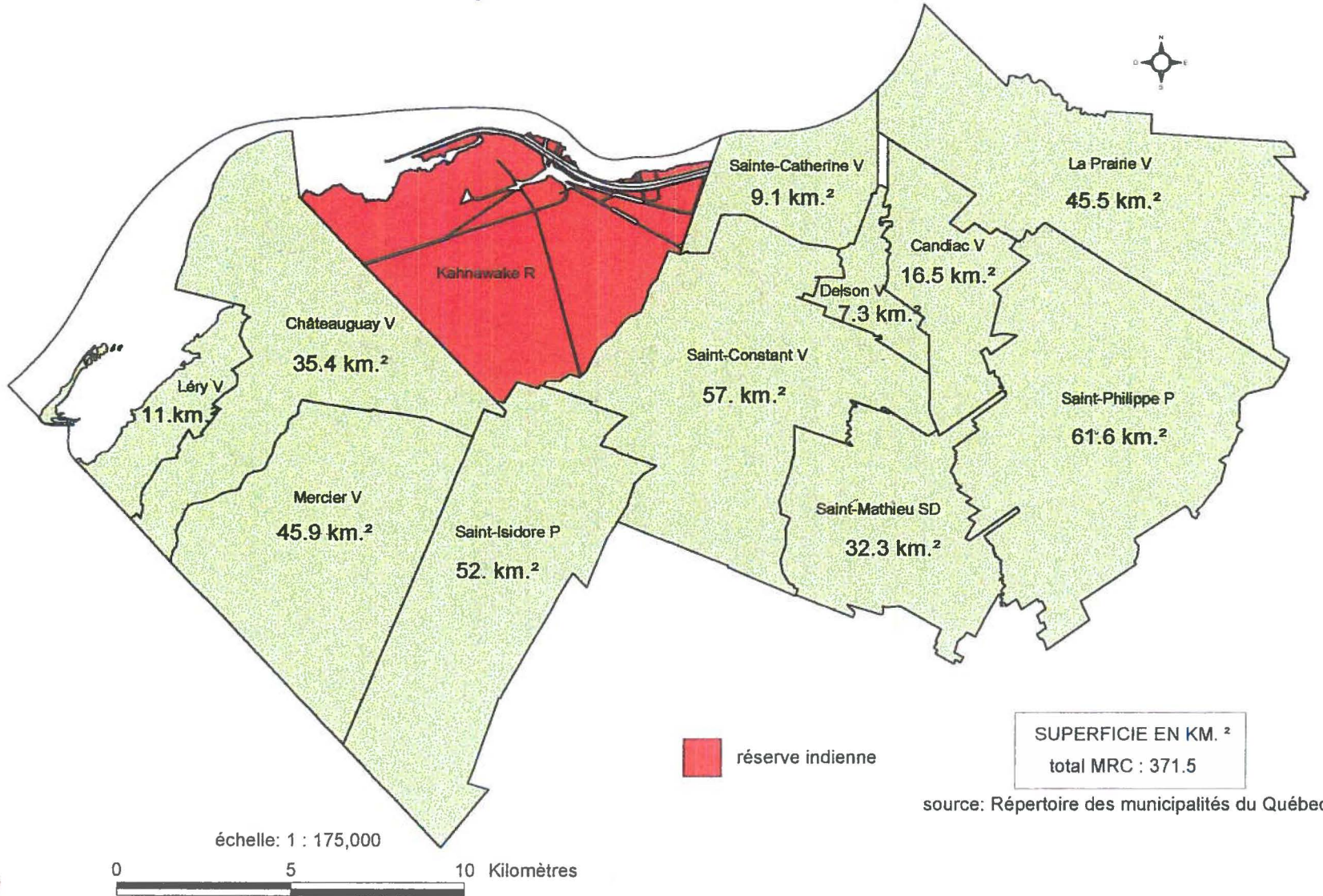
Ce secteur compte cinq entreprises œuvrant dans les services vétérinaires, le transport du lait par camion-citerne et des travaux spécialisés sur les fermes. Divers services « comptables, gouvernementaux, ou autres » ne sont pas comptabilisés mais dépendent en partie de l'industrie bioalimentaire.

Les directions régionales du MAPAQ en Montérégie

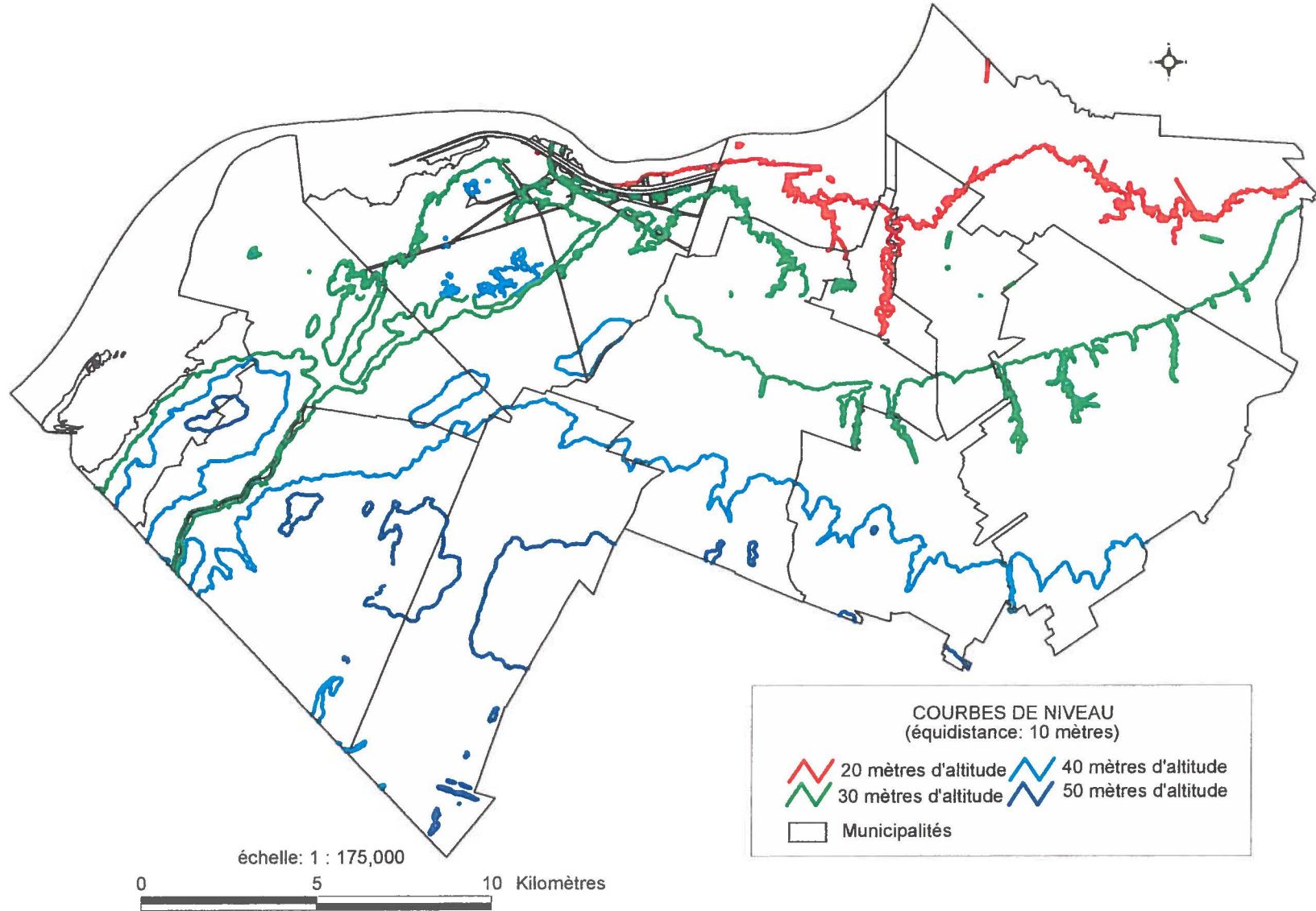


carte 1

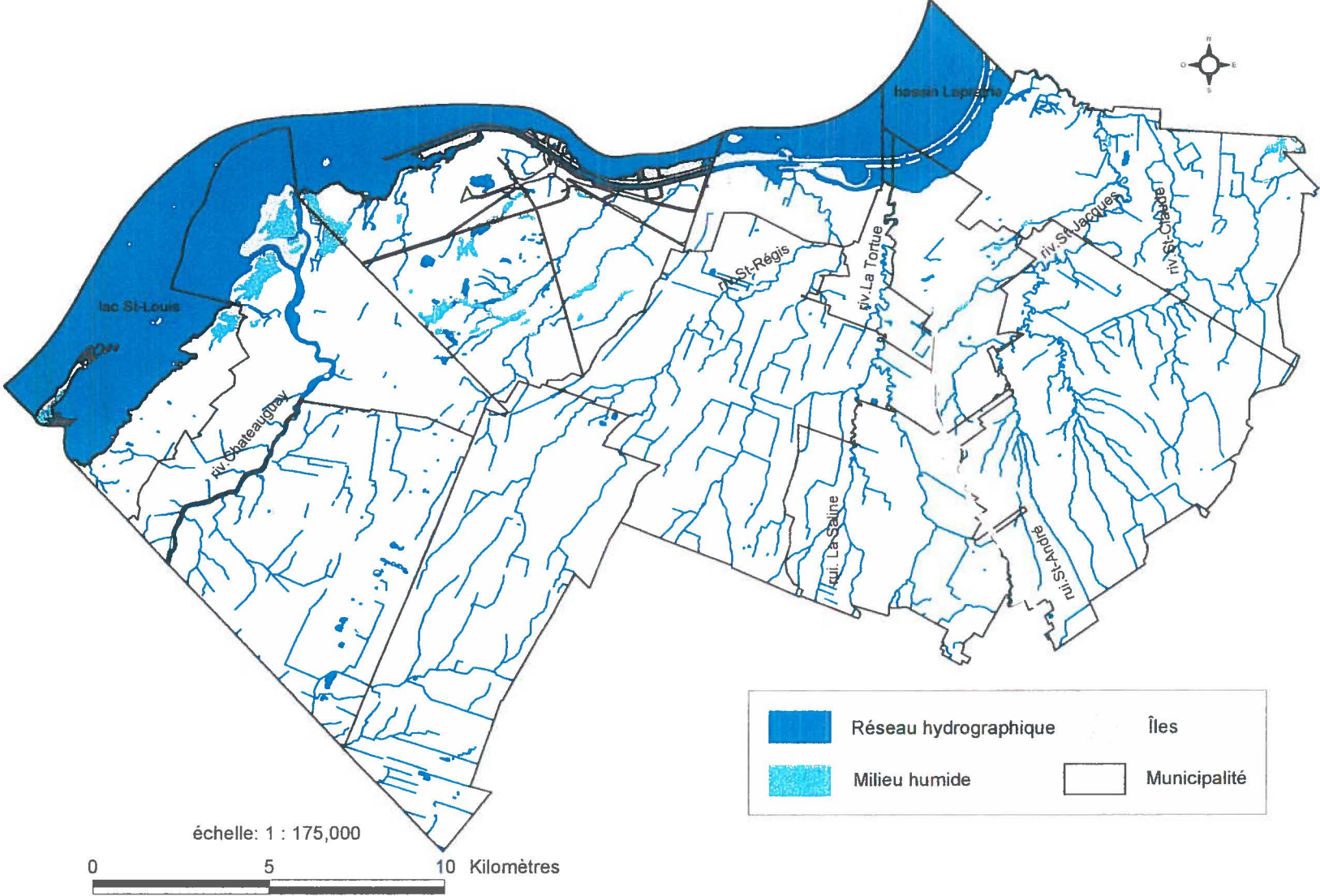
Les municipalités de la MRC Roussillon



Le relief de la MRC Roussillon

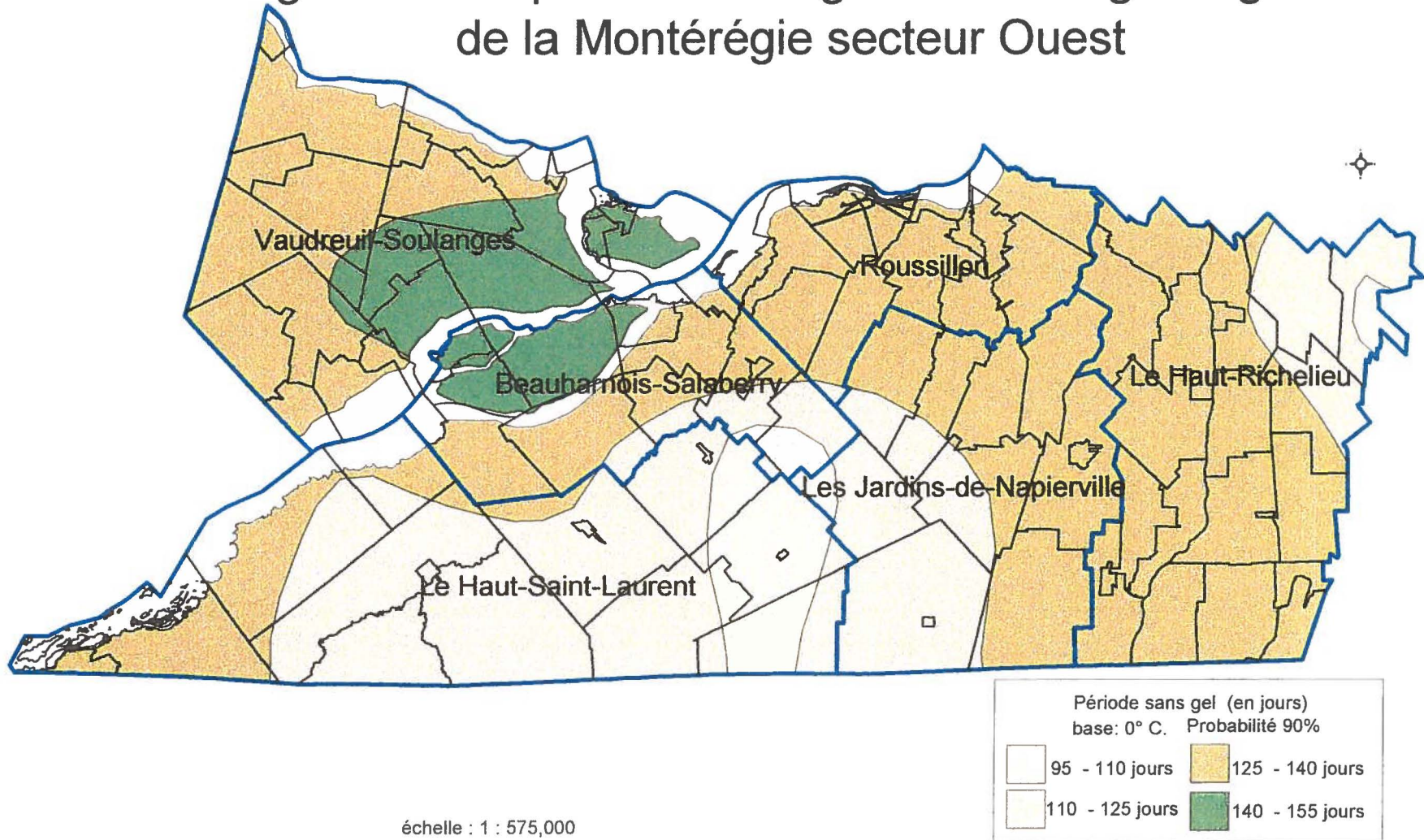


L'hydrographie dans la MRC Roussillon

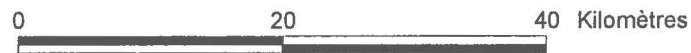


carte 4

Longueur de la période sans gel dans la région agricole de la Montérégie secteur Ouest

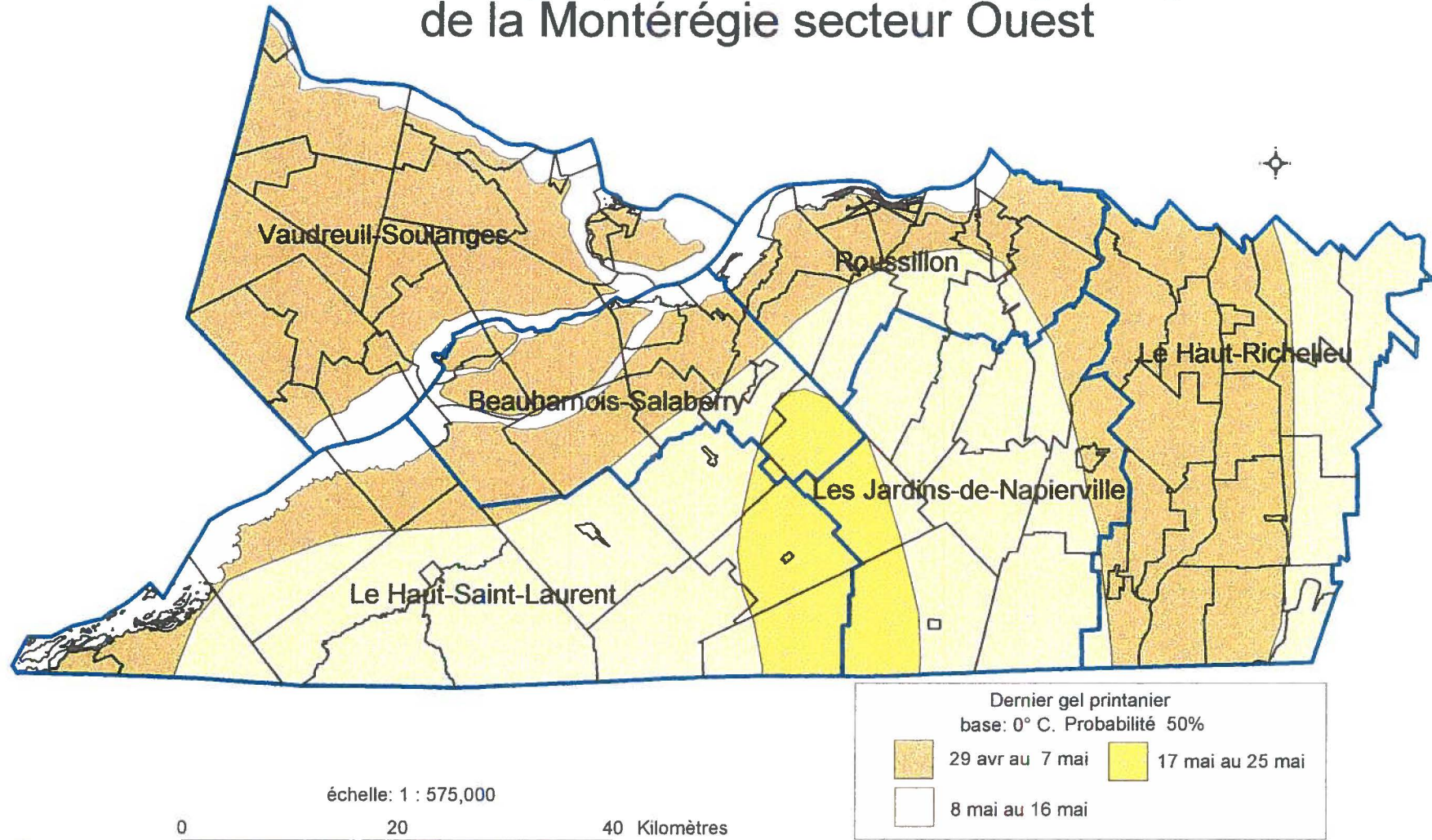


échelle : 1 : 575,000



source: MAPAQ, atlas agroclimatique du Québec méridional, 1982

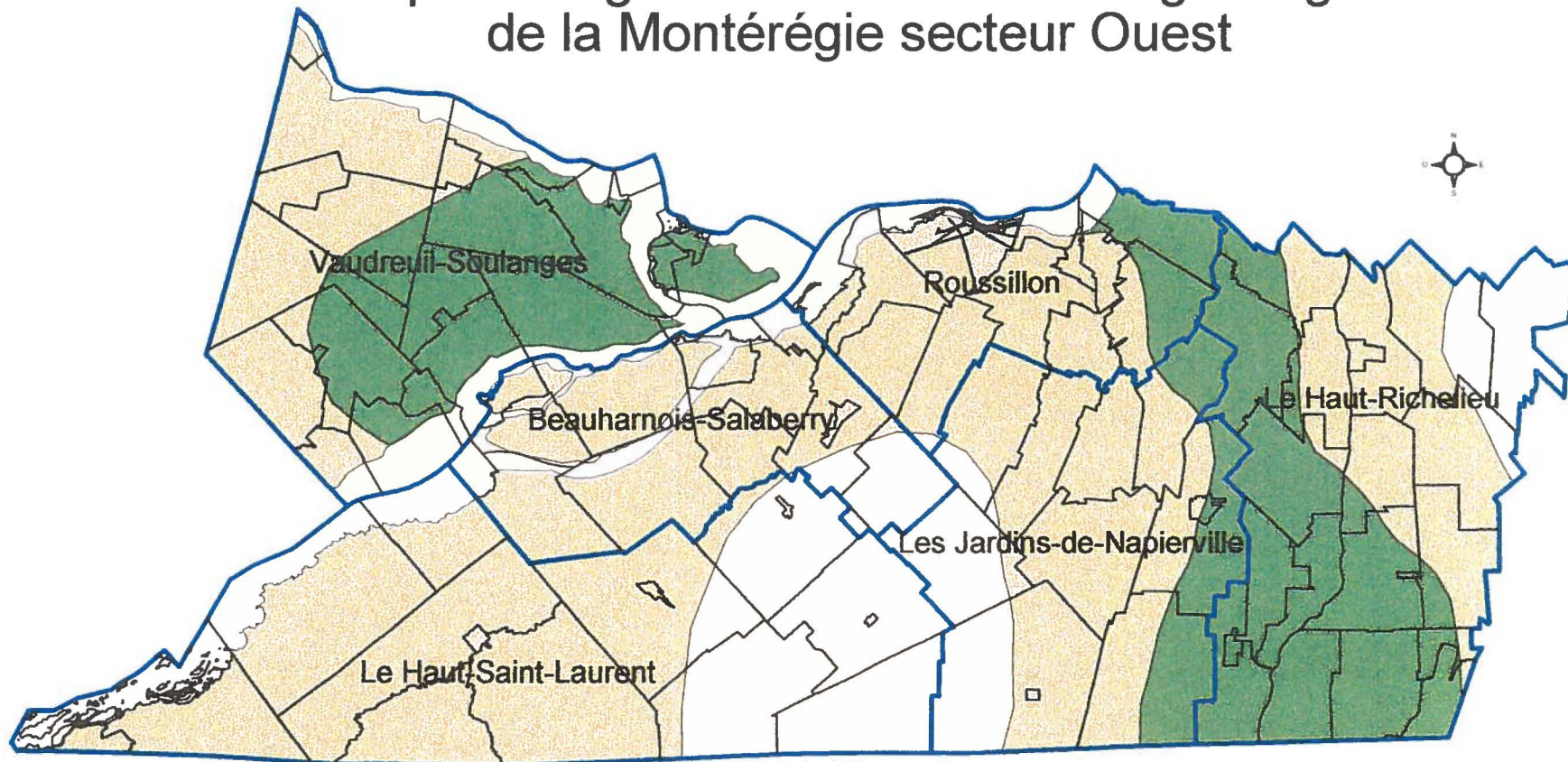
Date du dernier gel printanier dans la région agricole de la Montérégie secteur Ouest



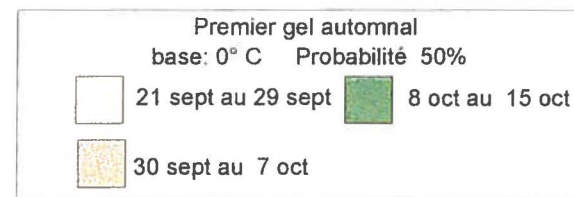
carte 6

source: MAPAQ, atlas agroclimatique du Québec méridional, 1982

Date du premier gel automnal dans la région agricole de la Montérégie secteur Ouest

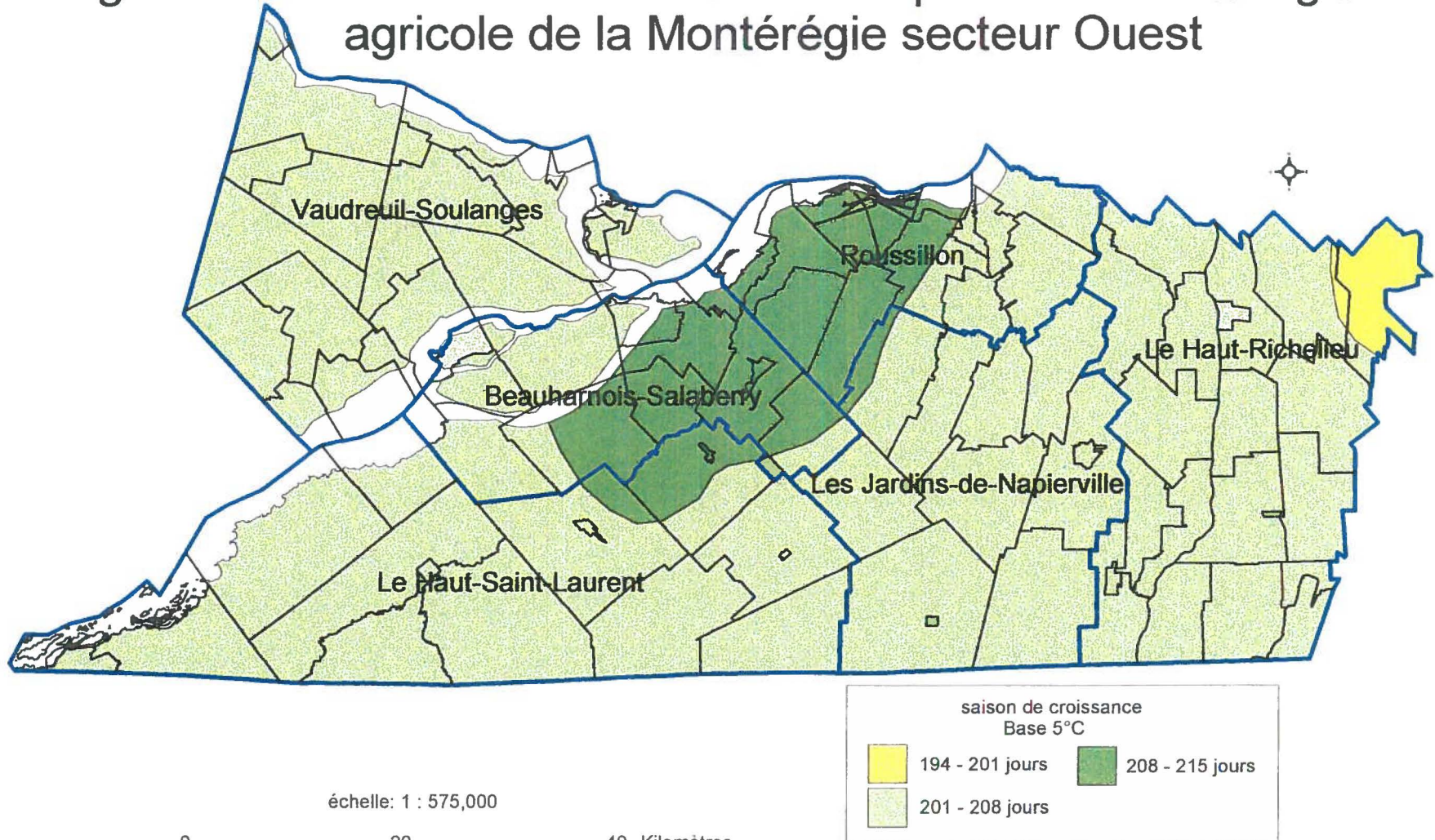


échelle: 1 : 575,000



source: MAPAQ, atlas agroclimatique du Québec méridional, 1982

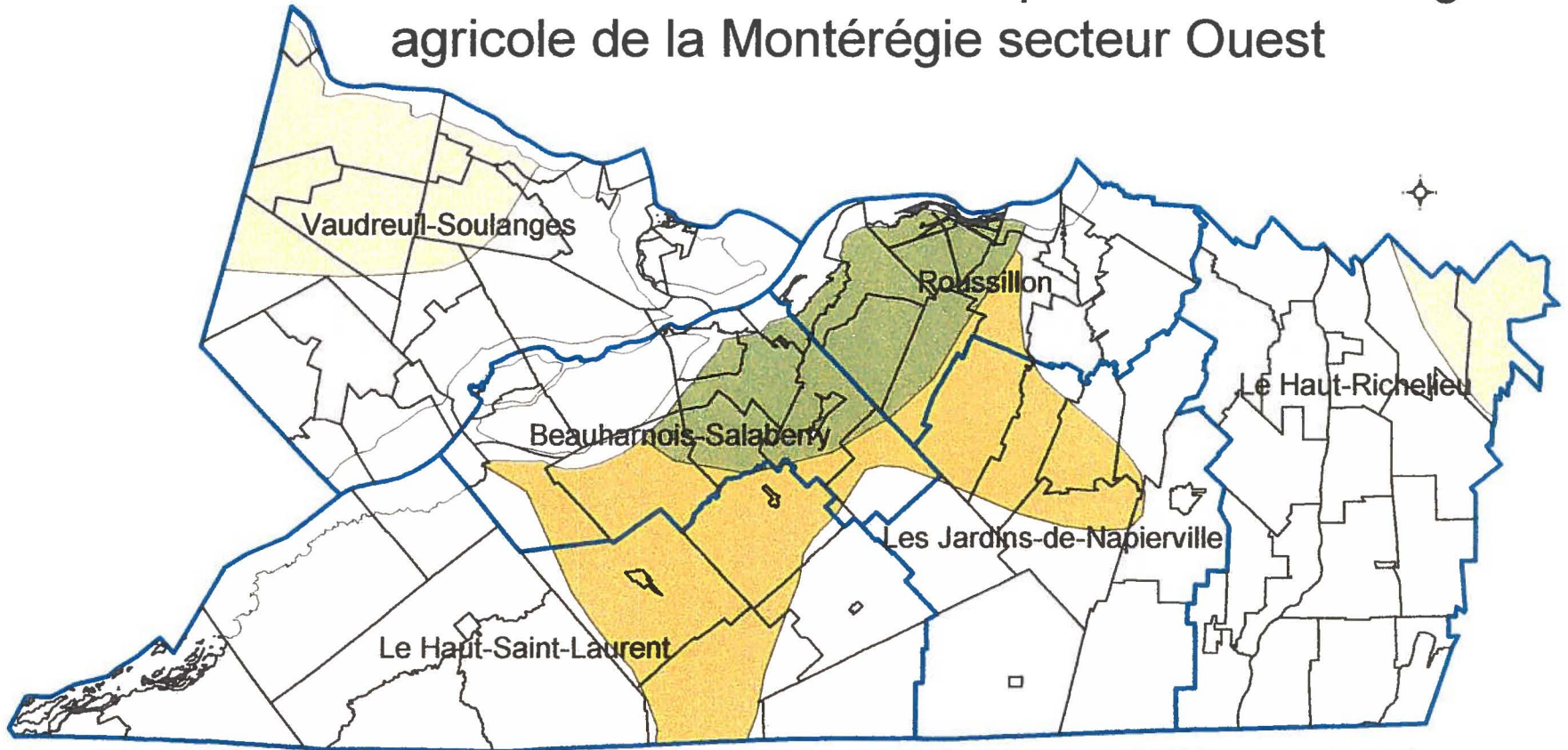
Longueur de la saison de croissance des plantes dans la région agricole de la Montérégie secteur Ouest



carte 8

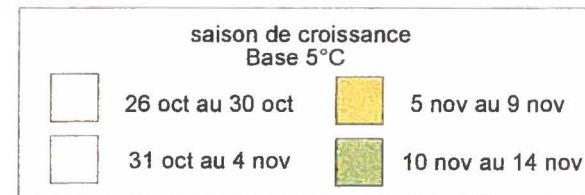
source: MAPAQ, atlas agroclimatique du Québec méridional, 1982

Date de fin de saison de croissance des plantes dans la région agricole de la Montérégie secteur Ouest



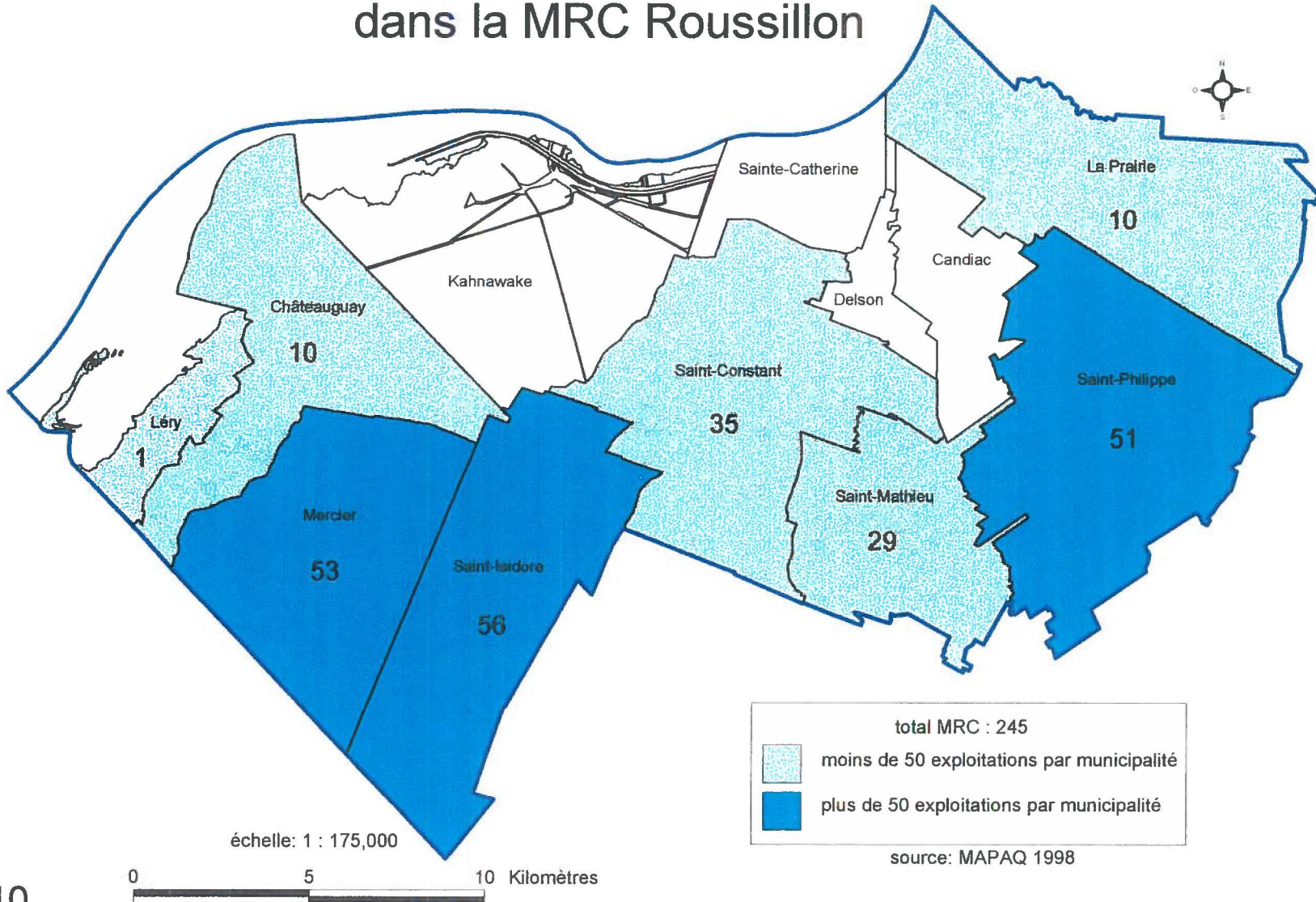
échelle: 1 : 575,000

0 20 40 Kilomètres

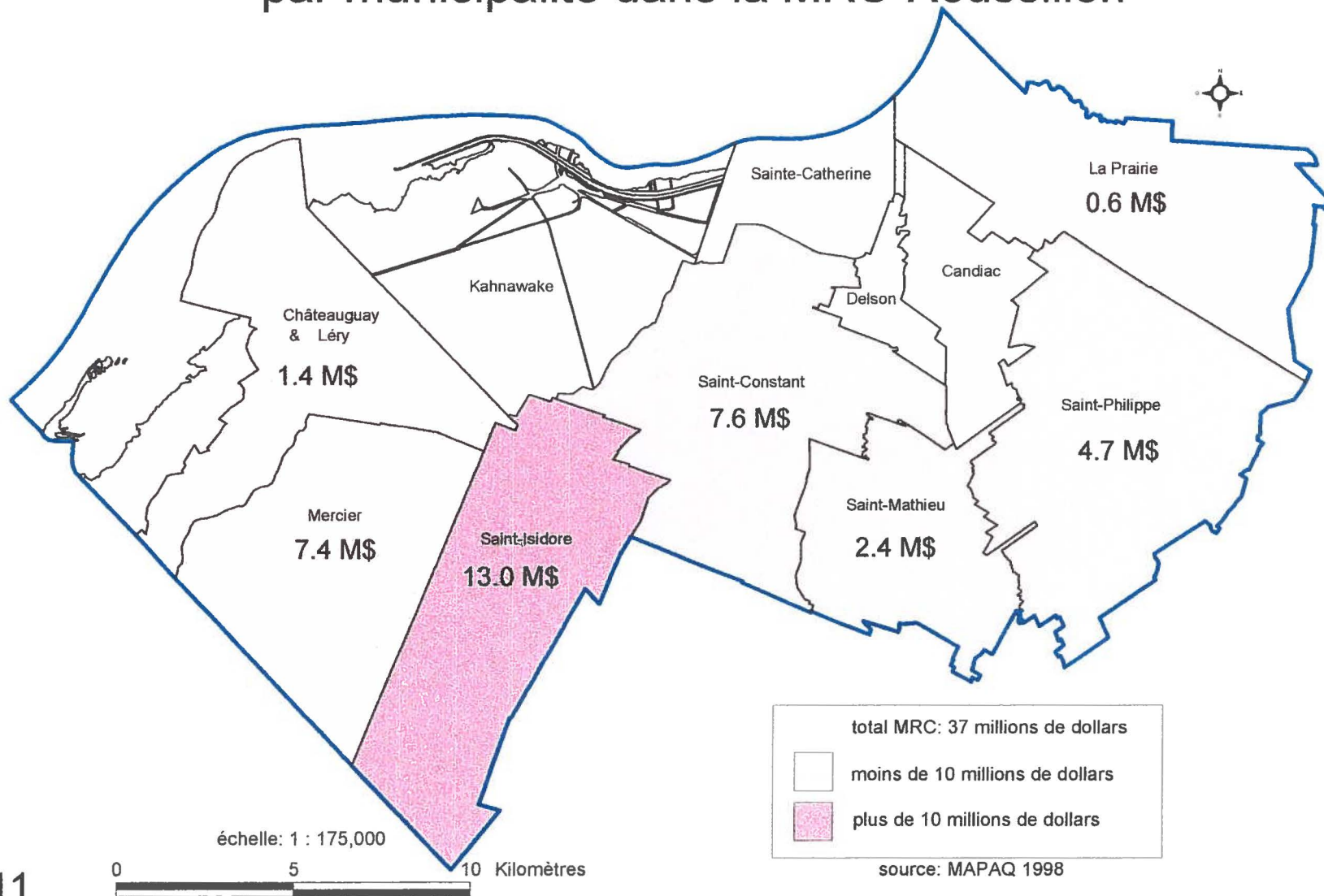


source: MAPAQ, atlas agroclimatique
du Québec méridional, 1982

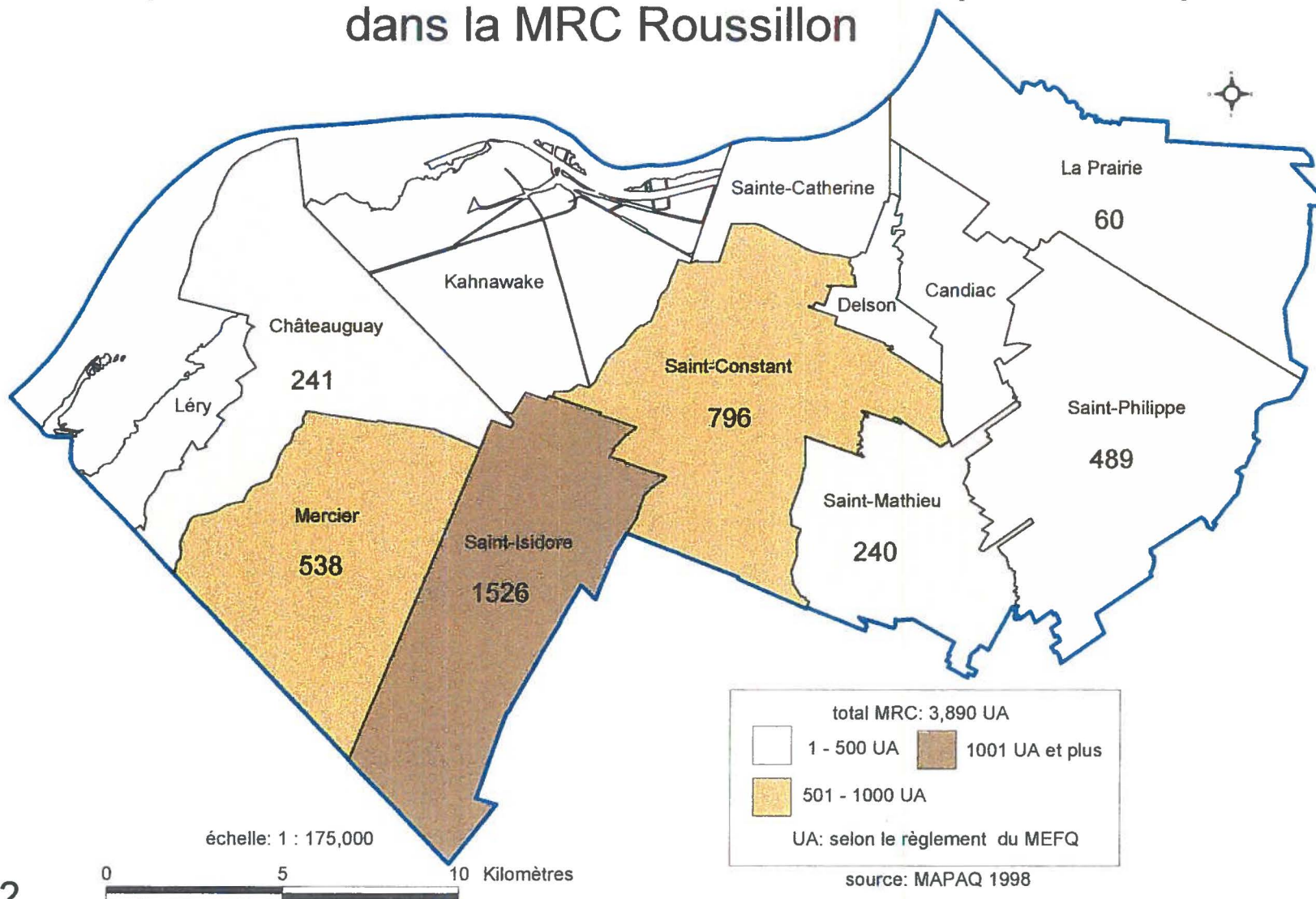
Nombre d'exploitations agricoles enregistrées par municipalité dans la MRC Roussillon



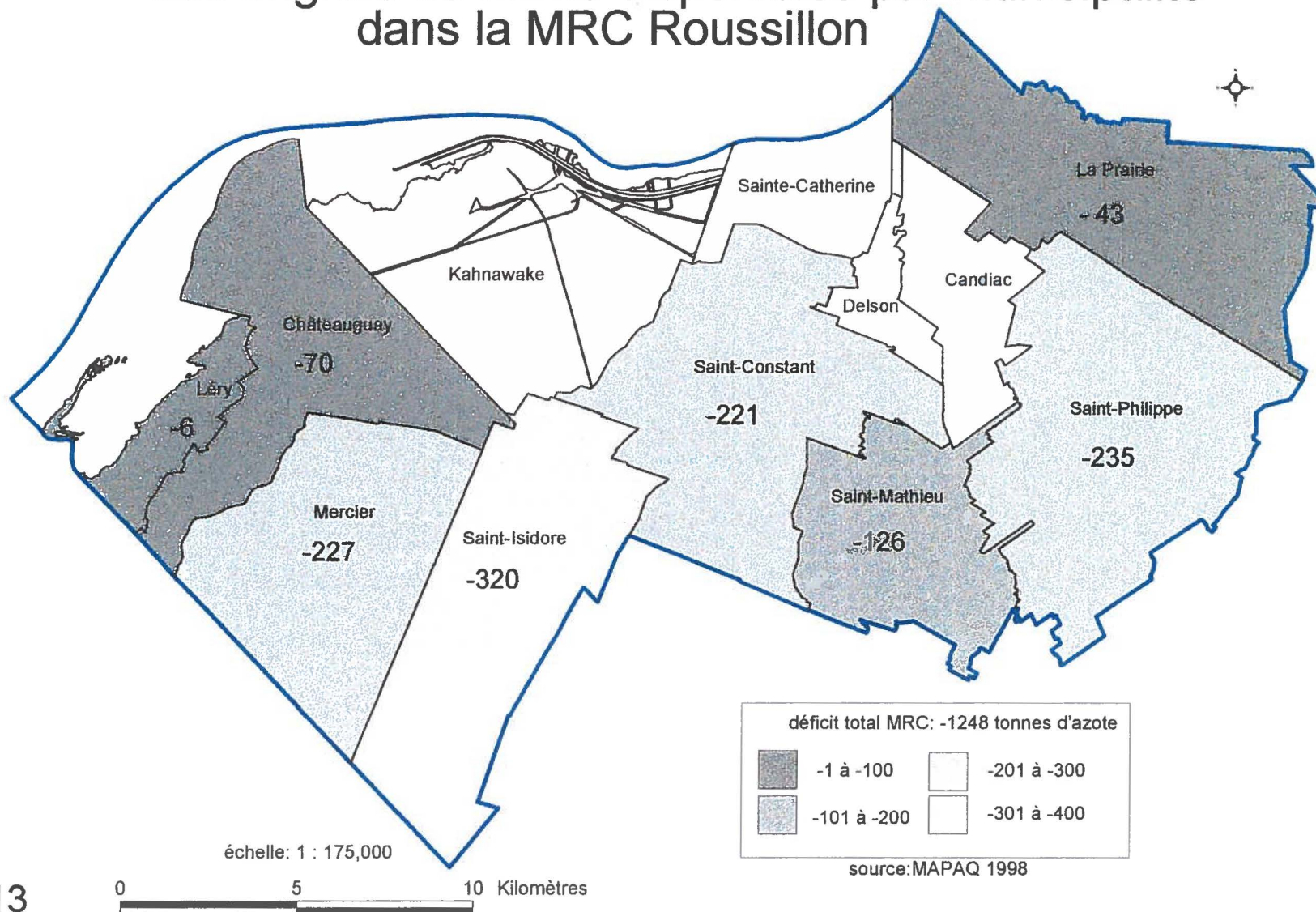
Répartition des revenus agricoles annuels déclarés par municipalité dans la MRC Roussillon



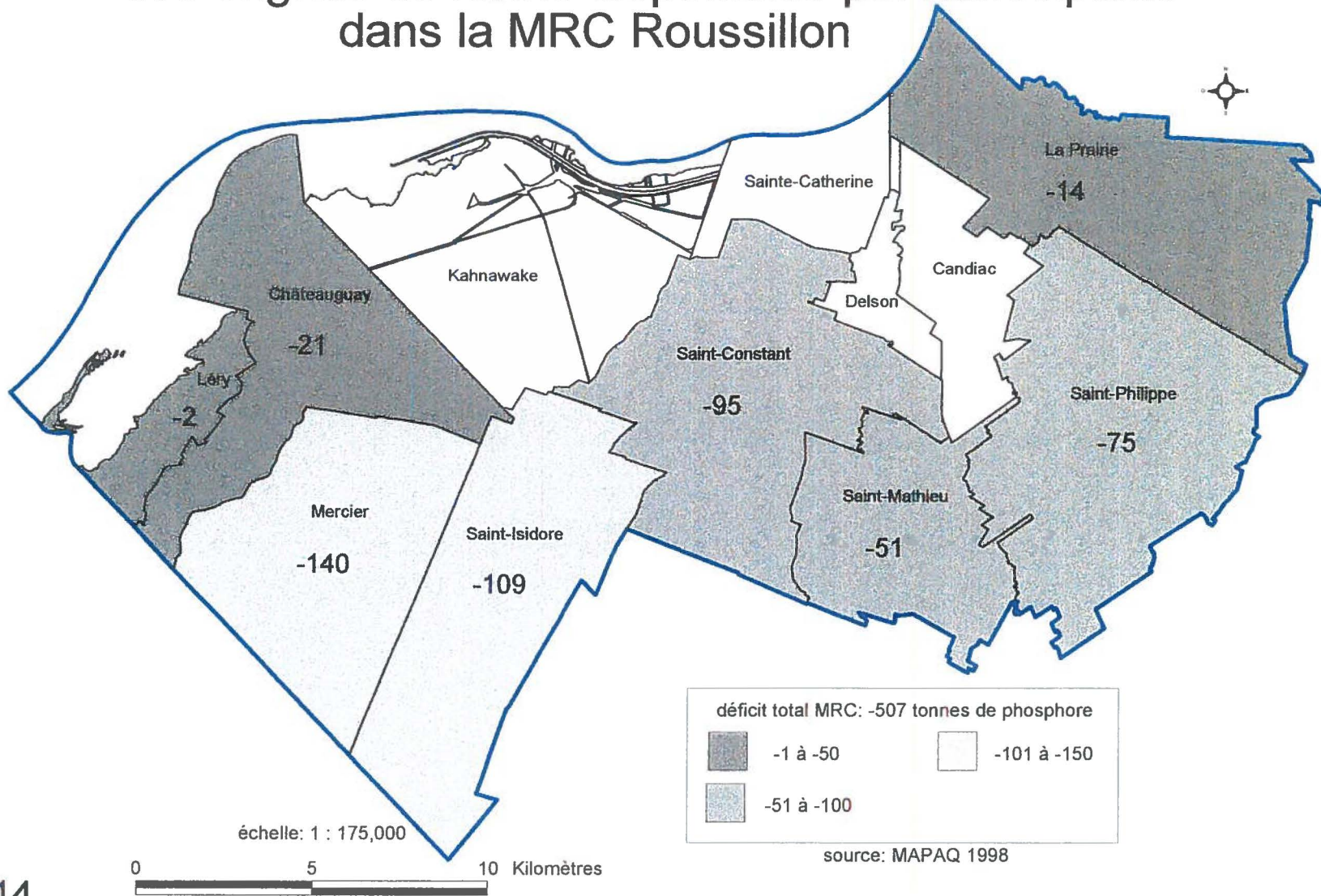
Répartition du nombre d'unités animales par municipalité dans la MRC Roussillon



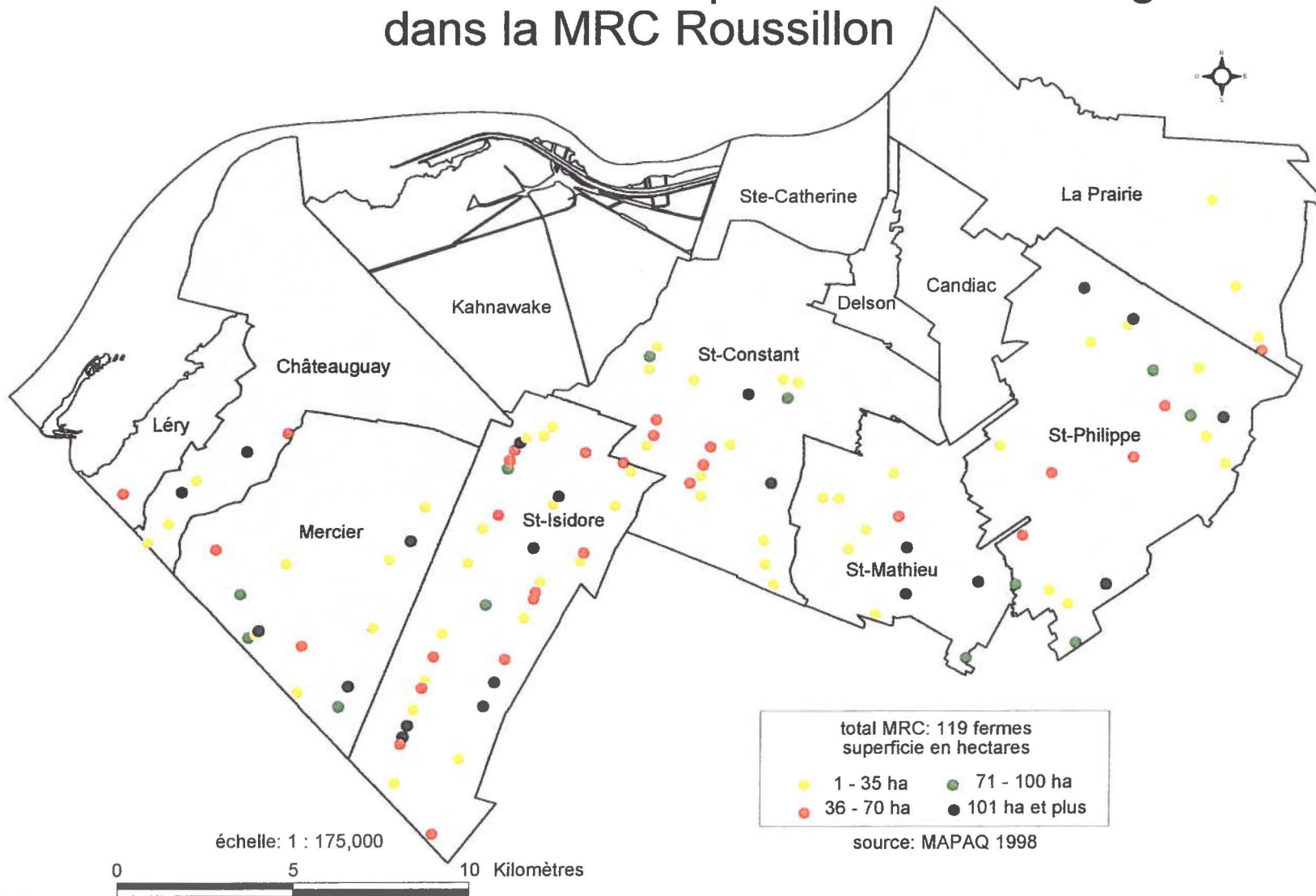
Répartition des déficits en valeur fertilisante (base azote) des engrais de ferme disponibles par municipalité dans la MRC Roussillon



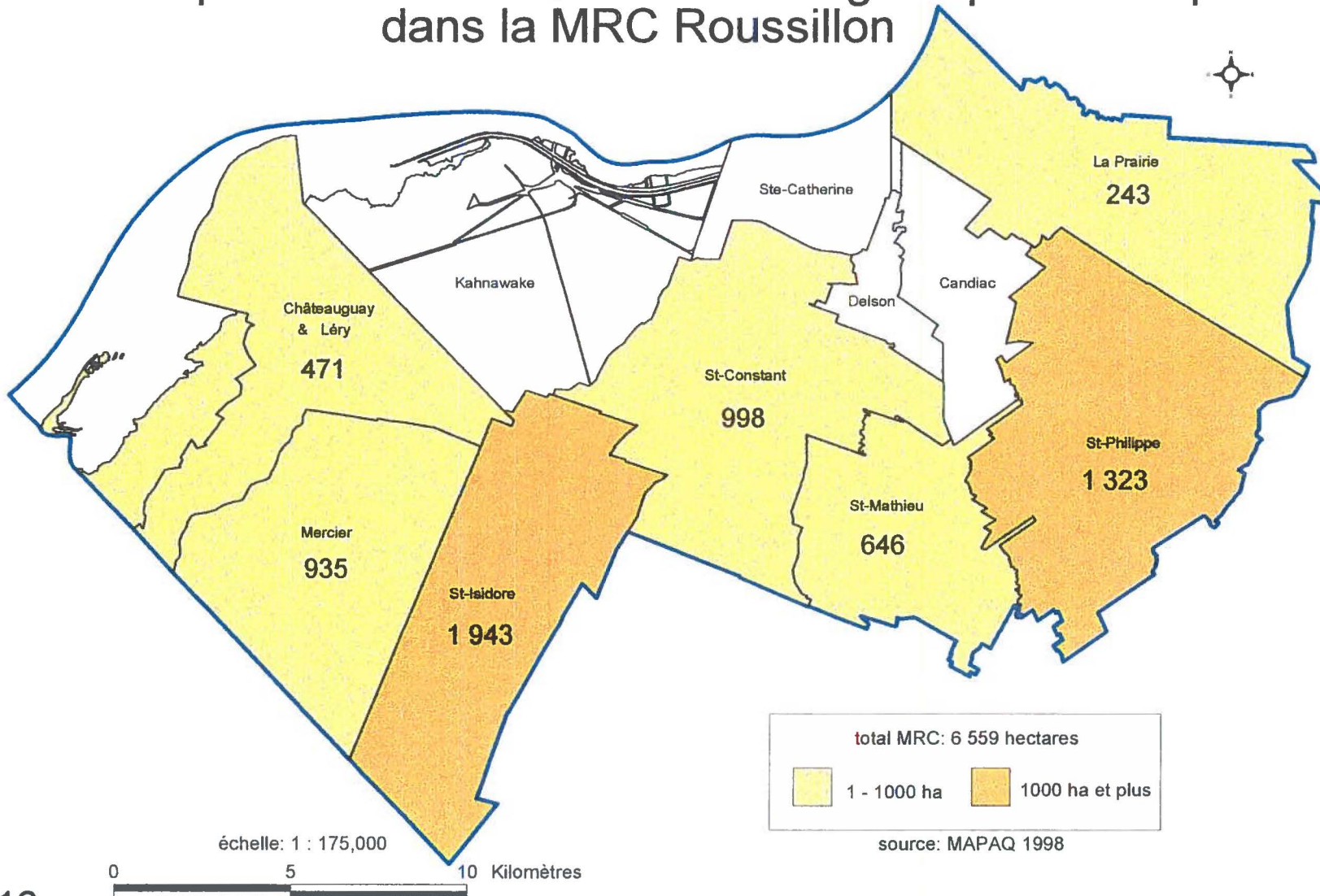
Répartition des déficits en valeur fertilisante (base phosphore) des engrais de ferme disponibles par municipalité dans la MRC Roussillon



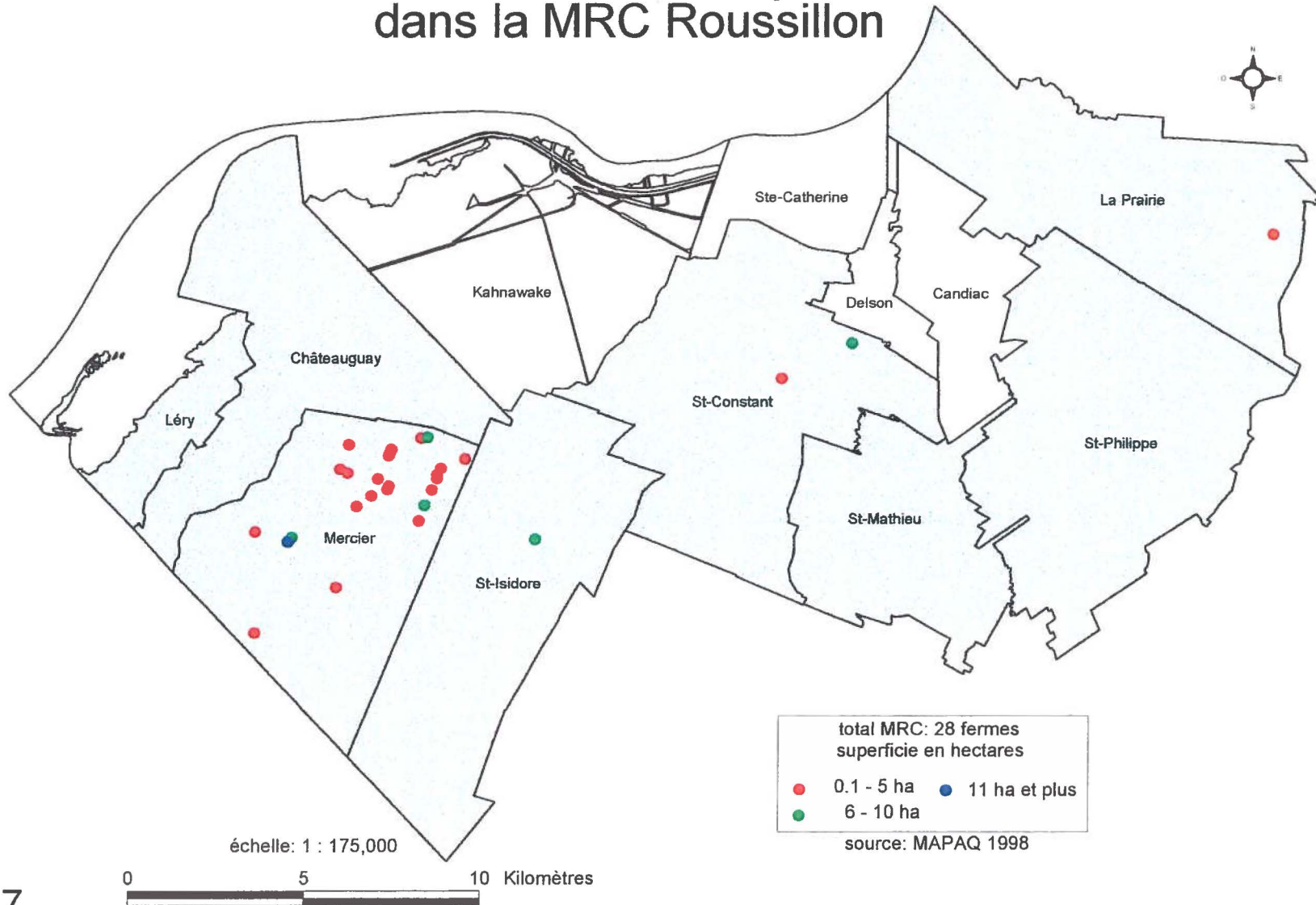
Localisation des fermes produisant du maïs-grain dans la MRC Roussillon



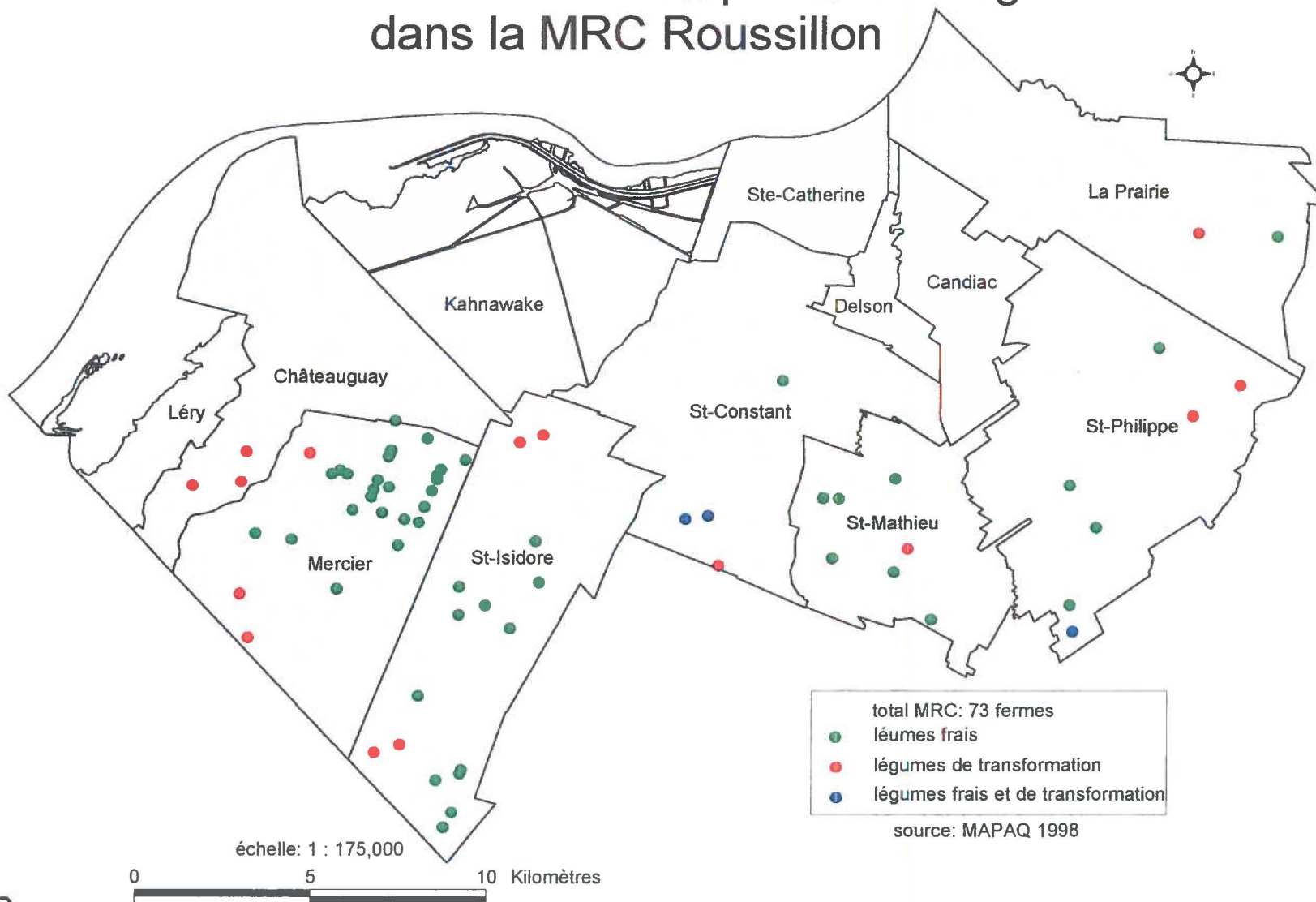
Répartition de la culture du maïs-grain par municipalité dans la MRC Roussillon



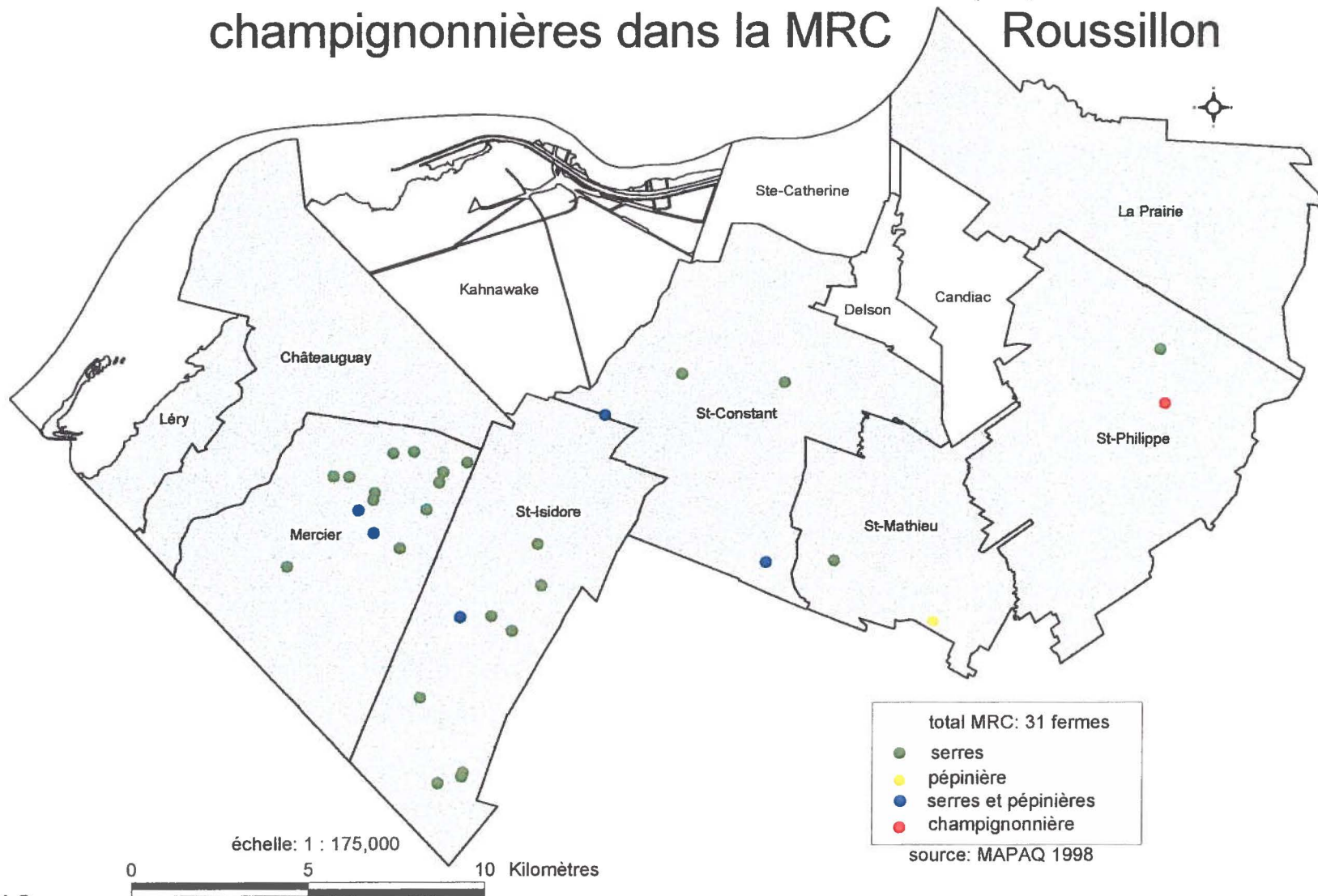
Localisation des fermes en production fruitière dans la MRC Roussillon



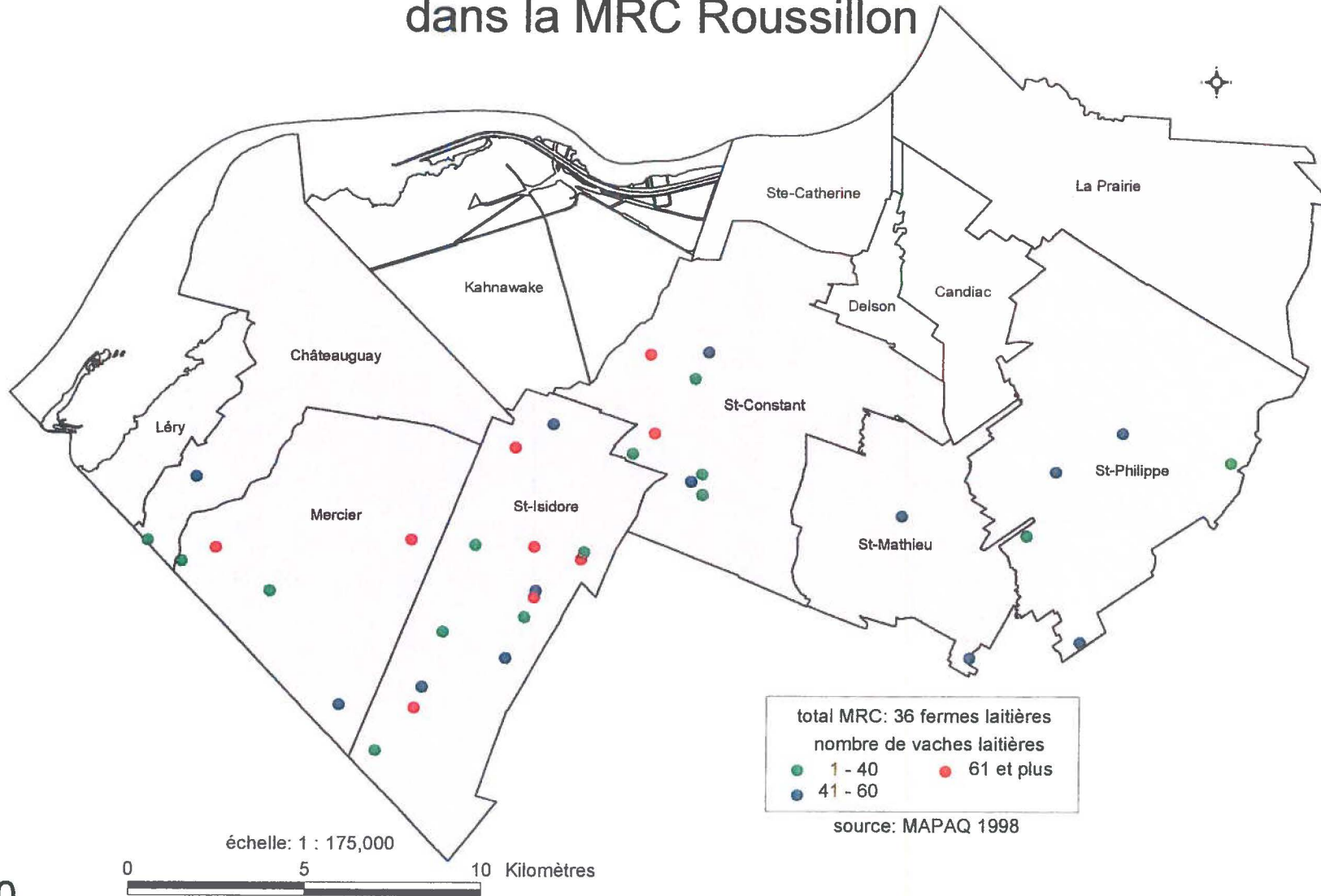
Localisation de fermes en production légumière dans la MRC Roussillon



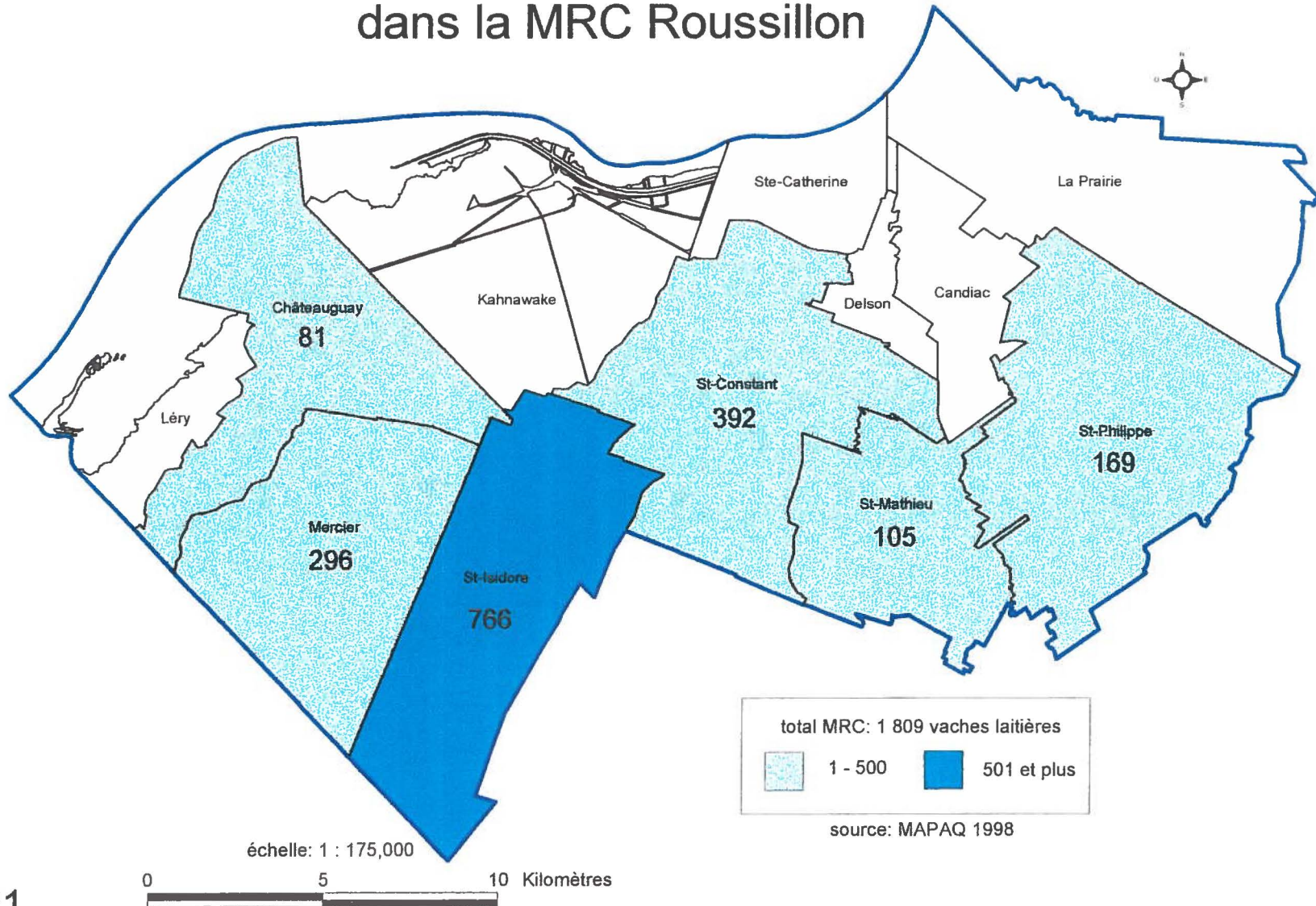
Localisation des fermes serricoles, des pépinières et des champignonnières dans la MRC Roussillon



Localisation des fermes laitières dans la MRC Roussillon



Répartition des vaches laitières par municipalité dans la MRC Roussillon



ANNEXE 1

Description des classes de sol (Agriculture Canada, direction générale de la recherche, 1991)

Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents. Elle se définissent comme suit :

- Classe 1 :** Sols ne comportant aucune limitation importante dans leur utilisation pour les cultures. Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés; ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée pour un choix étendu de grandes cultures.
- Classe 2 :** Sols comportant des limitations qui restreignent quelque peu le choix des cultures ou imposent des pratiques modérées de conservation. Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.
- Classe 3 :** Sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation. Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes : temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol : ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.
- Classe 4 :** Sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation. Les limitations, dont cette classe est l'objet, atteignent gravement une ou plusieurs des pratiques suivantes : temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou passablement productifs pour un choix raisonnablement étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.
- Classe 5 :** Sols qui sont l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces, mais susceptibles d'amélioration. Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soutenue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le défrichage, les façons culturales l'ensemencement, la fertilisation ou l'aménagement des eaux.
- Classe 6 :** Sols qui sont l'objet de limitations très graves : inaptes à produire d'autres plantes que des plantes fourragères vivaces et non susceptibles d'amélioration.
- Classe 7 :** Sols inutilisables soit pour la culture soit pour les plantes fourragères vivaces. Cette classe comprend aussi les étendues de roc nu.

ANNEXE 2

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1. ESTIMATION DES DONNÉES

Tel que précisé en introduction, l'objectif poursuivi est de caractériser l'industrie bioalimentaire du Québec, de la Montérégie et de la MRC à l'aide des principaux indicateurs économiques et financiers.

Comme aucune base de données ne pouvait répondre aux besoins du profil, il a fallu d'abord inventorier toutes les informations disponibles dans différents organismes pour ensuite faire des compilations combinant les données ainsi recueillies. De plus, les informations ont été colligées et remises en contexte, en tenant compte des impératifs de confidentialité.

En résumé, le lecteur devra retenir que les informations du profil s'appuient sur plusieurs base de données commerciales et institutionnelles et, qu'au-delà de la variation des années de référence, les données permettent d'apprécier raisonnablement les différentes facettes de l'industrie bioalimentaire.

2. PRINCIPAUX CONCEPTS

- **Industrie bioalimentaire :**

Comprend les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments et des boissons, commerce de gros pour ces produits, commerce de détail alimentaire, ainsi que restauration.

- **Secteur primaire**

1. Agriculture :

Comprend la production dans l'intention de vendre des produits de culture, du bétail, de la volaille, d'autres produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou d'autres produits agricoles (produits de serre et de pépinière, arbres de Noël, champignons, gazon, miel, produits d'érable).

2. Pêches commerciales :

Comprend la pêche commerciale en milieu maritime, ainsi que la pêche commerciale des espèces diadromes et d'eau douce. Est exclue l'aquiculture commerciale.

- **Secteur secondaire :**

1. Transformation

Comprend les activités manufacturières de grands groupes industriels des aliments (10) et des boissons (11).

- **Secteur tertiaire**

1. Commerce de gros :

Comprend la vente en gros des produits alimentaires, des boissons, du bétail et des céréales. Sont exclues les activités des agents et courtiers.

2. Commerce de détail :

Comprend les supermarchés, les épiceries, ainsi que les autres magasins d'alimentation, comme les boulangeries-pâtisseries, les confiseries et les magasins de noix, les magasins de fruits et légumes et les autres magasins d'alimentation spécialisés, ainsi que les points de vente au détail de boissons.

3. Restauration :

Comprend les restaurants, les traiteurs et les tavernes. Le PIB est celui pour le groupe industriel hébergement et restauration.

N.B. : Pour la MRC, le détail du secteur tertiaire est inclus dans le tableau 22.

- **Recettes provenant du marché :**

Il s'agit du revenu monétaire découlant de la vente des produits agricoles. L'ajout des paiements gouvernementaux conduit au concept de recettes monétaires agricoles.

ANNEXE 3

PLAN STRATÉGIQUE 1999-2002 DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES

Enjeux sectoriels:

- Ouverture des marchés et compétitivité
- Agroenvironnement et cohabitation sur le territoire
- Dynamisme régional et exploitation des potentiels
- Adaptation de l'intervention publique

Orientations

1. Accroître la présence des produits québécois sur les marchés.
2. Aider les entreprises à se préparer à un environnement plus concurrentiel.
3. Favoriser le développement harmonieux et la promotion des activités et entreprises agricoles sur le territoire.
4. Stimuler la mise en valeur des potentiels régionaux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
5. Promouvoir l'excellence et le savoir-faire de l'industrie et de ses artisans.
6. Affirmer les intérêts québécois sur la scène nationale et internationale.

Les principes directeurs

1. Le partenariat.
2. La concertation.
3. La gestion axée sur les résultats et la transparence.
4. La simplification administrative.

ANNEXE 4

LES TABLES FILIÈRES DU BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC

Le travail en filière est une dynamique de concertation adoptée par l'agroalimentaire québécois depuis plus de quatre ans afin de faire face au nouveau contexte d'ouverture des marchés. Cette façon de faire est une des spécificités de l'agroalimentaire québécois. Très peu de provinces ou pays ont réussi à adopter une telle dynamique de concertation, qui est un atout pour une industrie agroalimentaire forte.

PRÉSIDENTS ET/OU RESPONSABLES ET SECRÉTAIRES-COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES DES TABLES FILIÈRES

| | |
|---|---|
| Filière aquicole en eau douce | |
| Denis Lacerte , président et responsable MAPAQ Téléphone : (819) 293-5677 Télécopieur : (819) 293-8519 <i>Courriel : Denis.Lacerte@agr.gouv.qc.ca</i> | Éric Gilbert , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (819) 293-5677 Télécopieur : (819) 293-8519 <i>Courriel : Eric.Gilbert@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière volaille | |
| Gaétan Busque , président intérimaire et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Gaetan.Busque@agr.gouv.qc.ca</i> | Michel Bergevin , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Michel.Bergevin@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière oeufs de consommation | |
| Gaétan Busque , président intérimaire et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Gaetan.Busque@agr.gouv.qc.ca</i> | Michel Bergevin , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Michel.Bergevin@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière biologique | |
| Pierre Gaudet , président Téléphone : (819) 226-3328 ou (819) 357-0925 Télécopieur : (819) 226-3107 | Arthur Marcoux , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 646-8371 Télécopieur : (418) 644-3049 <i>Courriel : Arthur.Marcoux@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Denis Sanfaçon , responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-3029 Télécopieur : (418) 528-0405 <i>Courriel : Denis.Sanfacon@agr.gouv.qc.ca</i> | |
| Filière bœuf | |
| Jacques Landry , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2336 Télécopieur : (418) 646-7747 <i>Courriel : Jacques.Landry@agr.gouv.qc.ca</i> | Serge Poussier , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 644-8015 Télécopieur : (418) 643-6680 <i>Courriel : serge.poussier@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière caprine | |
| Association laitière de la chèvre du Québec (secteur laitier) | |
| Philippe Bonnet , président Téléphone : (450) 797-3301 Télécopieur : (450) 797-3507 <i>Courriel : pbonnet@francomedia.qc.ca</i> | Henri-Louis Gagnon , coordonnateur sectoriel Téléphone : (418) 528-6062 Télécopieur : (418) 643-6680 <i>Courriel : Henri-Louis.Gagnon@agr.gouv.qc.ca</i> |

| | |
|--|---|
| Luc Couture , responsable MAPAQ Téléphone : (819) 293-8501 Télécopieur : (819) 293-8446 <i>Courriel : Luc.Couture@agr.gouv.qc.ca</i> | |
| Filière cheval du Québec inc. | |
| Pierre Lefebvre , président Téléphone : (514) 252-3002 Télécopieur : (514) 251-8038 | Anne Drolet , coordonnatrice sectorielle Téléphone : (418) 528-5802 Télécopieur : (418) 643-6680 <i>Courriel : Anne.Drolet@agr.gouv.qc.ca</i> |
| André Simard , responsable MAPAQ Téléphone : (418) 856-1110 Télécopieur : (418) 856-1719 <i>Courriel : Andre.Simard@agr.gouv.qc.ca</i> | |
| Filière des grands gibiers | |
| Yvan Savoie , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-7622 Télécopieur : (418) 643-6680 <i>Courriel : Yvan.Savoie@agr.gouv.qc.ca</i> | Vincent Moffet , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 644-8311 Télécopieur(418) 643-6680 <i>Courriel : Vincent.Moffet@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière du lapin | |
| Gilles Hains , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Gilles.Hains@agr.gouv.qc.ca</i> | Vincent Moffet , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 644-8311 Télécopieur(418) 643-6680 <i>Courriel : Vincent.Moffet@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière laitière | |
| Marc Dion , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2336 Télécopieur : (418) 646-7747 <i>Courriel : Marc.Dion@agr.gouv.qc.ca</i> | Guy Marcil , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Guy.Marcil@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière ovine | |
| Gérard A. Boutin , président et responsable MAPAQ Téléphone : (514) 873-4410 Télécopieur : (514) 873-2364 <i>Courriel : Gerard.Boutin@agr.gouv.qc.ca</i> | Vincent Moffet , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 644-8311 Télécopieur(418) 643-6680 <i>Courriel : Vincent.Moffet@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière horticulture ornementale | |
| Gilles Vézina Téléphone : (514) 778-6504 poste 231 Télécopieur : (514) 778-6536 <i>Courriel : Gilles.Vezina@agr.gouv.qc.ca</i> | Yvan Lajoie , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Yvan.Lajoie@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Gilles Vézina , responsable MAPAQ Téléphone : (514) 778-6504 poste 231 Télécopieur : (514) 778-6536 <i>Courriel : Gilles.Vezina@agr.gouv.qc.ca</i> | |
| Filière horticulture légumière et fruitière (table centrale) | |
| Marc Dion , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2336 Télécopieur : (418) 646-7747 <i>Courriel : Marc.Dion@agr.gouv.qc.ca</i> | Jacques Boucher , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Jacques.Boucher@agr.gouv.qc.ca</i> |

| | |
|--|--|
| Filière légumes de transformation | |
| Suzanne Pilote , présidente et responsable MAPAQ Téléphone (418) 286-3351 Télécopieur : (418) 286-3597 <i>Courriel : Suzanne.Pilote@agr.gouv.qc.ca</i> | Jacques Boucher , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Jacques.Boucher@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière légumes de serre | |
| Président et responsable MAPAQ à venir | André Carrier , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 397-7825 Télécopieur : (418) 397-7345 <i>Courriel : Andre.Carrier@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière pomme | |
| Marcel Tremblay , président et responsable MAPAQ Téléphone : (450) 589-5785 Télécopieur : (450) 589-7812 <i>Courriel : tremblam@agr.gouv.qc.ca</i> | Julie Labrecque , secrétaire-coordonnatrice Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Julie.Labrecque@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière pomme de terre | |
| Gaétan Busque , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Gaetan.Busque@agr.gouv.qc.ca</i> | Yvan Lajoie , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Yvan.Lajoie@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière productions maraîchères | |
| Gilles J. Gauthier , président et responsable MAPAQ Téléphone : (450) 778-6530 Télécopieur : (450) 778-6540 <i>Courriel : Gilles-J.Gauthier@agr.gouv.qc.ca</i> | Jacques Boucher , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Jacques.Boucher@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière acéricole | |
| Richard Pelletier , président et responsable MAPAQ Téléphone : (450) 589-5785 Télécopieur : (450) 589-7812 <i>Courriel : Richard.Pelletier@agr.gouv.qc.ca</i> | Julie Labrecque , secrétaire-coordonnatrice Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Julie.Labrecque@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière apicole | |
| Robert Clermont , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 646-8083 Télécopieur : (418) 646-3049 <i>Courriel : Robert.Clermont@agr.gouv.qc.ca</i> | Lucie Dumas , secrétaire-coordonnatrice Téléphone : (418) 643-8866 Télécopieur : (418) 644-8263 <i>Courriel : Lucie.Dumas@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière du secteur des grains | |
| Président à venir | Guy Hayart , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Guy.Hayart@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Gilles Beaulé , responsable MAPAQ Téléphone : (819) 986-5500 Télécopieur : (819) 286-3597 <i>Courriel : Gilles.Beaule@agr.gouv.qc.ca</i> | |

| | |
|--|--|
| Filière des eaux embouteillées | |
| Jocelyne Dagenais , présidente et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2336 Télécopieur : (418) 646-7747 <i>Courriel : Jocelyne.Dagenais@agr.gouv.qc.ca</i> | Guy Auclair , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 646-8322 Télécopieur : (418) 644-3049 <i>Courriel : Guy.Auclair@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière porcine | |
| Clément Pouliot , président Téléphone : (450) 679-0530 Télécopieur : (450) 679-0102 | Réal Gauthier , vice-président Téléphone : (450) 771-0400 Télécopieur : (450) 773-6436 |
| Jocelyne Dagenais , responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-2336 Télécopieur : (418) 646-7747 <i>Courriel : Jocelyne.Dagenais@agr.gouv.qc.ca</i> | Johanne Godbout , secrétaire-coordonnatrice Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Johanne.Godbout@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière du veau lourd | |
| Denis Sanfaçon , responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-3029 Télécopieur (418) 528-0405 <i>Courriel : Denis.Sanfacon@agr.gouv.qc.ca</i> | Jeannot Richard , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 643-2460 Télécopieur : (418) 646-6564 <i>Courriel : Jeannot.Richard@agr.gouv.qc.ca</i> |
| Filière animaux à fourrure | |
| Yvan Savoie , président et responsable MAPAQ Téléphone : (418) 643-7622 Télécopieur : (418) 643-6680 <i>Courriel : Yvan.Savoie@agr.gouv.qc.ca</i> | Gaston Léonard , secrétaire-coordonnateur Téléphone : (418) 528-1755 Télécopieur (418) 643-6680 |

Nous vous invitons à consulter le site Web du MAPAQ à l'adresse suivante :
<http://www.agr.gouv.qc.ca/>

ANNEXE 5

**LISTE DES BUREAUX DE LA DIRECTION RÉGIONALE
DE LA MONTÉRÉGIE, SECTEUR OUEST****BUREAU DE SAINT-RÉMI**

118, rue Lemieux,
Saint-Rémi
J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-3904
Télécopieur : (450) 454-7959
e-mail : brastrem@total.net

BUREAU DE SAINTE-MARTINE

177, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine
J0S 1V0
Téléphone : (450) 427-2000
Télécopieur : (450) 427-0407
e-mail : bmartine@agr.gouv.qc.ca

BUREAU DE HUNTINGDON

2-C, rue Henderson
Huntingdon
J0S 1H0
Téléphone : (450) 264-6141
Télécopieur : (450) 264-9772
e-mail : agrhunti@rocler.qc.ca

BUREAU DE COTEAU-DU-LAC

100, route 338
Coteau-du-Lac
J0P 1B0
Téléphone : (450) 267-3588
Télécopieur : (450) 267-2317
e-mail : bcoteau@agr.gouv.qc.ca

BUREAU D'IBERVILLE

870, rue Curé Saint-Georges
Iberville
J2X 2Z8
Téléphone : (450) 347-8341
Télécopieur : (450) 347-7296
e-mail : bibervil@agr.gouv.qc.ca

ANNEXE 6

LE GROUPE APA

Au Québec, la responsabilité du développement du secteur bioalimentaire est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. De plus, six organismes relevant directement du ministre jouent chacun un rôle précis dans l'application des divers instruments de la politique bioalimentaire québécoise. Il s'agit du **Groupe APA** (Agriculture, Pêcheries et Alimentation) qui est composé, outre le ministère, de la Société de financement agricole (SFA), de la Régie des assurances agricoles du Québec (RAAQ), de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et de la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA).

MEMBRES DU GROUPE APA DE LA MONTÉRÉGIE

| | |
|---|---|
| <p>Pierre Chartier, Directeur régional MAPAQ – Direction de l'Alimentation (Montérégie) 3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe J2S 2M2 Téléphone : (450) 778-6542 Télécopieur : (450) 778-6535</p> | <p>Gérard Blais, Directeur régional Société de financement agricole 320, boul. Du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu J6T 1A5 Téléphone : (450) 348-4948 Télécopieur : (450) 349-5009</p> |
| <p>Gérard Blais, Directeur régional par intérim Société de financement agricole 157, rue Victoria, Valleyfield J6T 1A5 Téléphone : (450) 370-3040 Télécopieur : (450) 370-3045</p> | <p>Gilbert Morin, Directeur régional Régie des assurances agricoles 875, 1^{ère} Rue, local 102 Iberville J2X 3C7 Téléphone : (450) 346-8780 Télécopieur : (450) 358-9780</p> |
| <p>Henri-Paul Roberge, Directeur régional Régie des assurances agricoles 3100, boul. Laframboise Saint-Hyacinthe J2S 4Z4 Téléphone : (450) 778-6635 Télécopieur : (450) 778-6643</p> | <p>Yvon Caron, Directeur régional Société de financement agricole 2690, boul. Laframboise Saint-Hyacinthe J2S 4Y5 Téléphone : (450) 778-6605 Télécopieur : (450) 778-6610</p> |
| <p>Yves Lévesque MAPAQ - ITA Saint-Hyacinthe 3230, rue Sicotte Saint-Hyacinthe J2S 2M2 Téléphone : (450) 778-6504 Télécopieur : (450) 778-6536</p> | <p>Gilles Gauthier, Directeur régional Gilles Gagné, Directeur régional adjoint MAPAQ, Affaires régionales – Montérégie secteur Est 3230, rue Sicotte Saint-Hyacinthe J2S 7B2 Téléphone : (450) 778-6530 Télécopieur : (450) 778-6540</p> |
| <p>Gérard Boutin, Directeur Développement des marchés - MAPAQ 201, boul. Crémazie Est Montréal H2M 1L4 Téléphone : (514) 873-4410 Télécopieur : (514) 873-2364</p> | <p>Jany Ménard, Directrice régionale Régie des assurances agricoles 201, place Charles-Lemoyne, Longueuil J4K 2T5 Téléphone : (514) 928-7487 Télécopieur : (514) 928-7494</p> |
| <p>Marcel Normandeau, Directeur régional John Purdon, Directeur régional adjoint MAPAQ-Affaires régionales – Montérégie secteur Ouest 177, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0 Téléphone : (450) 427-2000 Télécopieur : (450) 427-0407</p> | |

BIBLIOGRAPHIE

Bureau de la statistique du Québec, *Les publications 1996, CD-ROM*.

Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques agroalimentaires 1^{er} semestre 1997*.

Centre de développement du porc du Québec inc., *Le porc au Québec, « Coup d'œil sur la production 1997 »*, 20 pages.

Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec, Direction de l'analyse et de l'évaluation, communication verbale, 1998.

Gouvernement du Canada, Développement des ressources humaines Canada, Liste des entreprises industrielles, 1996.

Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) « *Les Faits saillants laitiers québécois, 1997* », Université Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'Alimentation, 98-01, 11^e édition, 150 pages.

Le Groupe GÉAGRI inc., Comité de références économiques en agriculture, différents AGDEX.

Les Publications du Québec, « *Répertoire des entreprises et des produits alimentaires du Québec* », 1994.

Les Publications du Québec, « *Répertoire des municipalités du Québec* », 1995.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de la Production et des Affaires régionales, « *Gestion intégrée des ressources en milieu agricole* », 1998.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de l'Environnement et du Développement durable, « *Capacité de support des sols au point de vue des charges fertilisantes* », 1998, 26 pages.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction du développement des marchés, Base de données des entreprises, 1997.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction générale des Affaires économiques, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, Estimations pour 1996*.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Qualité des Aliments et Santé animale, Service de l'inspection, Liste des établissements inspectés, 1996.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de la Production et des Affaires régionales, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995*.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des productions animales, « *Le Cheval dans l'économie du Québec* », Novembre 1995, 37 pages.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, « *Atlas agroclimatique du Québec Méridional, Données dérivées de la température* », 1982.

Ministère de l'Agriculture, Service des études économiques, « *Atlas localisation des sols de catégorie Aa, Ab, Ac par région agricole* », 1976, 58 pages.

Ministère de l'Agriculture, Division des sols, « *Étude pédologique des sols des comtés de Huntingdon et Beauharnois* », 1954, 221 pages.

Ministère de l'Agriculture, Division des sols, « *Étude pédologique des sols du comté de Châteauguay* », 1950, 125 pages.

Ministère de l'Agriculture, « *Carte des sols du comté de Laprairie* », 1943

Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, 1998.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Profil économique de la région de la Montérégie (16) 1996*, 89 pages.

Régie des Assurances agricoles du Québec, « *Informations administratives et économiques* », 1997.

Société de Développement Économique de la Rive-Sud de Montréal, *Profil agro-économique de la Rive-Sud de Montréal*, 1996, 175 pages.

Société de financement agricole, Recherche et Planification, *Aides à l'établissement, Statistiques 1995-1996*, Octobre 1996.

Société montréalaise de développement, Plan de développement stratégique de la Montérégie 1993-1998, *Pour une Montérégie gagnante*, Juillet 1993.

Statistique Canada, Recensement Canada 1986, Québec, *Agriculture*.

Statistique Canada, *CD-ROM du Recensement de l'agriculture de 1996, Version 1*.